



Assemblée générale

Soixantième session

6^e séance plénière

Jeudi 15 septembre 2005, à 15 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : El Hadj Omar Bongo Ondimba (Président de la République gabonaise)
Coprésident : M. Göran Persson. (Premier Ministre du Royaume de Suède)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau (suite)

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II de la Principauté de Monaco.

Le Prince Albert : C'est avec émotion et gratitude que je prends la parole devant l'Assemblée, car j'ai en mémoire l'hommage rendu à mon père, le Prince Rainier III, par l'Assemblée générale, le jour même de son décès, le 6 avril dernier. Son attachement au multilatéralisme et sa conviction profonde dans le rôle irremplaçable de l'Organisation des Nations Unies ont été rappelés à juste titre et je tiens à déclarer que je partage sans réserve ses valeurs.

Mes pensées se tournent, avec sympathie, compassion et amitié vers les États du sud des États-Unis, endeuillés par les ravages causés par l'ouragan Katrina, vers les familles des victimes et tous ceux que cette catastrophe naturelle laisse dans le désarroi.

Je félicite le Président Jan Eliasson dont l'élection coïncide heureusement avec le centenaire de la naissance de Dag Hammarskjöld, son illustre compatriote. J'exprime ma vive reconnaissance au Président Jean Ping pour sa contribution exceptionnelle en faveur de la réforme de notre Organisation. Je veux

enfin saluer l'inlassable dévouement du Secrétaire général Kofi Annan. Sans leur ténacité, le document final qui nous est soumis et auquel mon pays adhère n'aurait pu tracer la voie du renouvellement de l'ONU.

Toutefois, beaucoup de chemin reste à parcourir; et il n'est pas tolérable que la misère, la famine et les maladies continuent à sévir en de si nombreuses régions du monde et en particulier en Afrique. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que Monaco souscrive à la « Déclaration sur les sources innovatrices de financement du développement ». À cet égard, je réaffirme l'engagement de mon pays en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement : nous augmenterons sensiblement, au cours des prochaines années, notre aide publique au développement, en poursuivant la politique de coopération très engagée que, déjà, nous menons, soit directement, par des actions ciblées multilatérales et bilatérales, soit aux côtés d'organisations non gouvernementales performantes, que nous soutenons vigoureusement.

Favoriser le développement ne signifie pas sacrifier l'environnement! Conscients des responsabilités qui nous incombent à l'égard des pays les moins favorisés, n'aggravons pas pour autant les déséquilibres de la planète. Pensons aux générations qui nous suivent! Depuis les expéditions océanographiques conduites, il y a une centaine d'années, par mon aïeul, le Prince Albert 1^{er}, Monaco a

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



toujours été très attentif à la protection des océans et de la planète.

Le Prince Rainier III, mon père, a encouragé les travaux de recherche dans ce domaine et l'établissement de zones marines protégées en Méditerranée.

En ce qui me concerne, j'ai immédiatement demandé d'engager la procédure requise pour la ratification, par Monaco, du Protocole de Kyoto et de soutenir la transformation du Programme des Nations Unies pour l'environnement en une agence spécialisée disposant d'un mandat élargi.

Nous devons également travailler à la réalisation du Plan d'action adopté lors de la Conférence de Hyogo en renforçant la coopération internationale visant à mieux prévenir et réduire les risques liés aux catastrophes naturelles et nous doter aussi d'une organisation et de moyens plus efficaces afin de rendre ce monde plus sûr.

Face aux génocides, nettoyages ethniques et autres crimes contre l'humanité, nous devons adopter le principe de « la responsabilité de protéger » comme fondement de l'action collective. Je ne puis que souscrire à l'opinion souvent exprimée que la communauté internationale a le devoir d'agir pour protéger les populations en danger lorsque cette responsabilité n'est assumée ni par l'État concerné, ni par l'organisation régionale à laquelle il appartient.

La communauté internationale se doit également d'assumer la responsabilité de protéger les enfants contre les crimes odieux dont ils sont les victimes et, au-delà des dispositions conventionnelles existantes, il me paraît indispensable d'adopter des règles destinées à éviter que les auteurs de ces crimes ne restent impunis.

C'est avec la plus grande détermination que je condamne également le recours au terrorisme qui, profanant principes religieux et moraux, frappe de manière préméditée des êtres humains sans défense et, parmi eux, très souvent, trop souvent, des enfants. Combattons-le et finalisons sans tarder la convention générale contre le terrorisme, comme nous avons déjà su le faire avec la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, que je viens de signer.

Établissons enfin les bases d'un « partenariat entre les civilisations » qui repose sur un vrai dialogue.

C'est là la voie des sages de ce monde, seul moyen de mettre fin aux conflits et de désamorcer les crises qui déchirent nos sociétés contemporaines.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Viktor Iouchtchenko.

Le Président Iouchtchenko (*parle en ukrainien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : L'anniversaire de l'Organisation des Nations Unies célèbre l'espoir pour l'humanité tout entière. Toute l'histoire de ce forum unique en son genre nous montre que les peuples des différentes nations et cultures sont capables de s'écouter et de s'épauler les uns les autres. En son temps, Churchill a déclaré que cette enceinte devrait être un véritable temple de la paix et non une tour de Babel. Je suis convaincu que nous saurons répondre aux attentes de l'humanité.

Dans cette salle, la communauté internationale définit de nouvelles orientations pour le troisième millénaire. La nouvelle Ukraine, libre et indépendante, y participe aux côtés de toute la famille des nations démocratiques. Je pense que les efforts et l'expérience de mon pays offriront d'importants repères à cet égard.

Je suis le fils d'un soldat de la Deuxième Guerre mondiale, condamné par le sort à connaître le champ de bataille, à être blessé et à survivre à l'horreur d'Auschwitz. Des millions d'autres n'en sont pas revenus. Des millions d'hommes et de femmes sont morts. Dans chaque famille ukrainienne subsiste le souvenir de la douleur et des disparus. De par sa contribution héroïque à la victoire sur le nazisme, l'Ukraine a mérité le droit de faire partie des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Nous lui avons apporté notre aspiration à la paix.

Nous sommes prêts à écarter les menaces de guerre où qu'elles surgissent. J'espère que les soldats de la paix ukrainiens continueront de faire la preuve de leur courage et de leur professionnalisme sous le drapeau de l'ONU. En tant que représentant d'un pays qui a lutté côte à côte avec les nations libres pour libérer l'humanité de la botte nazie, je suis convaincu que nous pouvons la délivrer d'autres menaces meurtrières.

Nous rendons ces jours-ci hommage aux victimes du 11 septembre. L'Ukraine participe activement à la lutte contre le terrorisme. Nous pensons que la communauté internationale doit faire tout ce qui est en

son pouvoir pour éliminer les facteurs propices à la propagation de ce virus : l'intolérance, la tyrannie, la pauvreté et l'humiliation.

L'Ukraine a déjà fait beaucoup pour la sécurité mondiale en renonçant à son armement nucléaire. Nous pouvons placer les techniques nucléaires sous le contrôle rigoureux de la communauté internationale. Nous sommes tenus d'empêcher la prolifération des armes nucléaires.

L'an prochain marquera le vingtième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Je suis fermement convaincu que ce sera une grande occasion de mesurer l'étendue sociale et culturelle de la tragédie ainsi que d'unir nos efforts pour venir à bout de ses séquelles.

Nous avons le devoir de prévenir les crimes contre l'humanité. Je m'adresse à l'Assemblée en tant que représentant d'une nation qui a perdu 10 millions d'habitants, victimes de la grande famine organisée contre notre peuple. À l'époque, nombre de pays ont fermé les yeux sur notre tragédie. Nous insistons pour que la communauté internationale proclame la vérité sur ce crime. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir que la tolérance n'incitera plus jamais les criminels à passer à l'acte.

Les grands idéaux de l'ONU n'ont cessé d'encourager les peuples à lutter pour leur indépendance et leur liberté. La victoire remportée pacifiquement, sur la place de l'Indépendance à Kiev, a ouvert de nouvelles perspectives. Notre nation a clos un chapitre de son passé et personne ne pourra plus revenir en arrière. Nous sommes déterminés à bâtir une société fondée sur une économie de marché intégrée dans l'économie mondiale. Nous avons reçu une chance historique de rejoindre l'Europe unie et disposons d'une feuille de route pour avancer dans cette direction.

L'Ukraine est parfaitement consciente de ses responsabilités. Une fois encore, nous déclarons notre attachement au développement international, tel qu'énoncé dans la Déclaration du Millénaire. Nous sommes prêts à y apporter notre appui, à participer à tous les projets humanitaires, économiques et sociaux ainsi qu'à saisir toutes les occasions de consolider ces efforts. Je suis sûr que ces efforts s'intensifieront avec l'avancée de la réforme de l'ONU, dont la clé de voûte est la réorganisation du Conseil de sécurité. Si nous voulons un Conseil de sécurité plus efficace, sa composition devrait refléter les réalités de notre temps.

Elle sera plus équitable dès lors que toutes les régions, y compris l'Europe orientale, y seront représentées.

Il y a 60 ans, Franklin Roosevelt a déclaré que nous devons préserver notre amitié et propager son esprit dans le monde entier, ajoutant que, ce faisant, nous parviendrions à atteindre les grands desseins de l'humanité. L'ONU a réussi à en poser les fondations. Nous avons les moyens d'aller plus loin pour instaurer la paix, le bien-être, la liberté et la justice au profit de tous.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la Guinée équatoriale.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : Une fois encore, cinq ans plus tard, nous nous sommes donné rendez-vous en cette Réunion plénière de haut niveau et de portée mondiale de l'Assemblée générale, afin de tenter d'évaluer le degré d'application, et les résultats, des mesures et stratégies convenues lors du Sommet du Millénaire de 2000 et d'autres réunions au sommet organisées par les Nations Unies, en vue de parvenir à un monde plus développé, mieux intégré, où règnent la paix et une sécurité collectives, et où l'homme jouit de sa dignité et de ses droits inaliénables sous la protection de la loi.

Nous avons été horrifiés en suivant les ravages causés par l'ouragan Katrina sur le littoral du sud des États-Unis d'Amérique, entraînant la perte de nombreuses vies humaines et des dégâts matériels considérables. Cette catastrophe, comme d'autres telles que le tsunami, nous invite à agir avec prudence et solidarité, afin d'éviter de nouveaux sacrifices. Nous exprimons nos condoléances au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et aux victimes, auxquelles nous témoignons notre solidarité, en espérant que leurs vies reprendront bientôt leur cours normal.

Nous félicitons l'Organisation des Nations Unies, qui depuis 30 ans a encouragé et favorisé les rencontres telles que celle-ci, contribuant ainsi à faire mûrir une conscience universelle, afin que la paix, la stabilité et le développement socioéconomique soient le fruit de nos efforts pour faire revivre la dignité humaine.

Néanmoins, nous constatons avec une certaine inquiétude qu'en dépit de ce travail ardu d'éveil de la conscience mondiale, et malgré les excellentes déclarations adoptées et des programmes convenus,

nous sommes encore fort loin de parvenir à ce monde de bien-être pour tous. En effet, le sujet douloureux de la pauvreté, très difficile à éliminer, exige des efforts multidimensionnels et la participation de tous les acteurs de la société humaine, pour que les pauvres tout comme les riches, les victimes comme les bénéficiaires des inégalités sociales actuelles, jouent un rôle clef dans la lutte contre la situation affligeante dans laquelle se trouve l'humanité.

En effet, nombreux sont ceux qui croient que le sujet de la pauvreté, qui est le fruit du sous-développement, est attribuable à l'irresponsabilité de certains Gouvernements, qui n'ont pas su administrer leurs ressources économiques et leurs valeurs culturelles, alors qu'ils se conformaient au cadre de systèmes oligarchiques imposés dans les relations commerciales actuelles. Nous sommes certes dans une situation qui nous interpelle tous, car il s'agit d'abandonner les usages de cet ancien système, qui ignore les valeurs positives de l'humanité; il s'agit de mettre fin à une longue histoire de concurrence déloyale, dont le résultat serait de perpétuer la pauvreté des plus faibles, l'insécurité, l'instabilité et les agissements violents.

Cette situation nous interpelle, parce que l'expérience de l'ONU montre que l'interdépendance des nations doit présider aux relations entre les États. Il a été démontré que, quels que soient la puissance économique ou l'arsenal militaire d'une nation, elle ne peut lutter seule contre les effets d'un terrorisme sinistre tel que celui qu'affrontent actuellement les nations du monde. Nous avons également compris que la faim, la misère et le sous-développement dont souffrent de nombreux pays ne peuvent être éliminés sans le concours des pays riches, qui le sont devenus justement aux dépens des plus faibles.

L'ONU se trouve interpellée parce que ses propres Membres ont peur de ses résolutions; de nombreuses nations puissantes résistent à l'idée de supprimer leurs budgets militaires et de les consacrer aux pays plus pauvres; elles craignent de donner un pourcentage minime de leur produit intérieur brut pour appuyer les programmes de développement des pays les plus nécessiteux; et, enfin, elles résistent à l'idée d'annuler la dette des pays les plus pauvres, aux dépens desquels elles ont accumulé leurs réserves de capital.

À cet égard, nous tenons à féliciter les pays du Groupe des Huit d'avoir annulé la dette de certains pays pauvres.

Devant cette situation caractérisée par l'égoïsme et le manque de solidarité, et sans rejeter l'apport du système de coopération internationale, la Guinée équatoriale a compris que la responsabilité principale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement repose directement sur le système de gouvernement lui-même. En Guinée équatoriale nous insistons sur une politique qui met l'homme au centre des objectifs, avec un humanisme pratique qui vise à donner un visage humain à la démocratie, la justice, la liberté, la coopération et la mondialisation.

Pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim; réaliser l'éducation primaire universelle; promouvoir la parité des sexes et l'autonomie de la femme; réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; protéger durablement l'environnement et lancer une association mondiale pour le développement, mon gouvernement vient de créer, en plus des programmes en cours, un Fonds de développement social qui absorbe 40 % des dépenses inscrites au budget de l'État pour 2005.

Il est manifeste que, en l'absence de fonds, aucun pays ne sera en mesure de réaliser, même de façon minime, les objectifs du Millénaire. C'est pourquoi nous comprenons les difficultés que doivent connaître les pays qui n'ont pas eu la même chance de disposer de ressources économiques potentielles; c'est la raison pour laquelle nous insistons sur le fait que les pays puissants doivent faire la preuve de leur solidarité et de leur humanité, en libérant les fonds et en transférant des technologies selon les modalités proposées dans le projet de document final soumis à l'Assemblée générale (A/60/L.1).

Il est manifeste qu'il faut des fonds considérables pour parvenir à nos objectifs. C'est pourquoi nous appuyons la proposition française d'adopter des mécanismes novateurs de collecte de fonds et nous jugeons nécessaire de mettre en place des contributions de solidarité nationales et internationales. Ainsi, nous acceptons l'idée de grever le prix des billets d'avion d'un pourcentage minime, afin de faire face aux éventualités liées aux grandes maladies endémiques comme le VIH/sida, la tuberculose ou le paludisme. Ma délégation serait encore plus satisfaite si ce type de

contribution de solidarité pouvait également être étendu aux investissements que réalisent les grandes entreprises multinationales, en contrepartie des bénéfices qu'elles obtiennent dans les pays plus pauvres.

J'aimerais terminer mon intervention en encourageant tous les participants à agir dans un esprit de solidarité en adoptant le projet de document final soumis par le Président de l'Assemblée générale et en lançant les actions nécessaires à la mise en œuvre de ses dispositions, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie.

Le Président Pohamba (parle en anglais) : Qu'il me soit permis de féliciter les Coprésidents à l'occasion de leur élection, ainsi que pour la manière efficace dont ils mènent les délibérations de cette Réunion plénière de haut niveau.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer nos condoléances au peuple des États-Unis d'Amérique pour les pertes en vies humaines et les destructions entraînées par l'ouragan Katrina.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance il y a 15 ans, le Gouvernement namibien a entrepris une tâche historique visant à remédier aux conséquences humaines, sociales et économiques subies par notre peuple durant les années de l'apartheid et du colonialisme. En 1990, la Banque mondiale, estimant que le revenu par habitant était de 1 200 dollars, a placé la Namibie dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire faible. Toutefois, à y regarder de plus près, ce chiffre révèle de nombreuses contradictions.

Nous avons hérité d'une société à deux vitesses affichant les pires disparités au monde sur le plan des revenus. Cinq pour cent de la population avait accès à des infrastructures modernes et à une économie structurée. Environ 0,3 % de la population possédait 44 % des terres, alors que le reste de la population n'en avait que 41 %. Par ailleurs, 95 % des habitants vivaient dans la misère, sans avoir accès à l'électricité, à l'eau salubre ou à des installations d'assainissement. Ils subissaient les effets de la malnutrition et des maladies. Un enfant sur 10 mourrait avant l'âge de 5 ans.

Tel fut le sombre héritage du colonialisme et de l'apartheid. Depuis l'indépendance, nous nous efforçons clairement d'en renverser les conséquences et nous avons, ce faisant, réalisé d'énormes progrès. Nous avançons avec la même détermination de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous comptons donc sur nos partenaires de développement pour qu'ils s'associent à nos efforts visant à traduire les nobles objectifs du développement en résultats concrets, de façon que nous puissions encourager la justice sociale, la démocratie, la paix et le bien-être de tous nos peuples.

En adoptant les objectifs du Millénaire pour le développement, les États Membres ont fait un pas en avant historique et audacieux. Notre volonté devrait donc nous propulser vers une nouvelle ère d'espoir pour vaincre la pauvreté, la faim, l'ignorance et la maladie. Nous devons mobiliser des ressources à cette fin et donner à des milliards d'individus l'espoir qu'ils pourront ainsi que leurs enfants jouir d'une vie meilleure.

Donnons-nous la main et avançons en vue de trouver des solutions pratiques aux défis de notre temps. Nous avons là un devoir sacré et une noble mission. Nous devons être à la hauteur.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kessai Note, Président de la République des Îles Marshall.

Le Président Note (parle en anglais) : Salutations chaleureuses d'*Iokwe* du peuple de la République des Îles Marshall à l'occasion de cette réunion historique.

Au nom du peuple et du Gouvernement des Îles Marshall, je tiens à exprimer nos condoléances aux victimes et aux familles qui ont gravement souffert à la suite de l'ouragan catastrophique Katrina qui a frappé les États-Unis.

Je m'associe à mes collègues pour saluer le Secrétaire général pour son rapport « Dans une liberté plus grande : développement, et sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005).

Je réaffirme l'attachement des Îles Marshall aux principes de la démocratie, du respect des droits de l'homme et du droit des peuples à l'autodétermination, conformément aux principes de justice et du droit international. Les 23 millions habitants de Taiwan

représentent une part trop importante de la population mondiale pour qu'on leur refuse, une fois de plus, l'entrée à une Organisation qui adhère aux principes de l'universalité et de l'autodétermination parmi les peuples du monde.

Pendant 60 ans, la vision, les valeurs et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies ont guidé notre Organisation qui demeure notre dernier et notre meilleur espoir – à une époque où de nouveaux dangers apparaissent – pour trouver des mesures pratiques qui allégeront les lourds fardeaux qui écrasent des peuples épris de paix : maladies infectieuses, terrorisme, armements et retombées des essais d'armes nucléaires.

Fondée pour assurer la sécurité collective de nations souveraines, l'Organisation doit aujourd'hui gérer bon nombre de dangers nouveaux qui exigent une réaction conjointe de notre part. Alors que nous avons été chargés de protéger nos frontières nationales, nous sommes à présent tous appelés à faire face à des dangers qui ne connaissent pas de frontières.

Les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales auxquelles les Îles Marshall continuent d'être confrontées sont tout aussi importantes pour nous que les menaces terroristes potentielles. L'appui de la communauté internationale, l'application dans leur intégralité des principes convenus sur le plan international et la réalisation des objectifs sont essentiels pour notre développement durable.

L'exploitation, dans le monde, des êtres humains, des terres, des océans et de l'environnement représente toujours des menaces réelles et immédiates pour l'existence même des Îles Marshall. Le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau des mers continuent de laisser planer une menace sur notre pays. Les Îles Marshall appellent à nouveau les États qui n'ont pas encore ratifié le Protocole de Kyoto à le faire sans tarder et à prendre des mesures supplémentaires pour mettre pleinement en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole. Sans l'application de mesures visant à atténuer les changements climatiques et à retarder l'élévation du niveau des mers au niveau mondial, nos efforts nationaux pour réaliser un développement durable ne porteront pas leur fruit et mon peuple deviendra un peuple de réfugiés environnementaux.

Le pouvoir des Îles Marshall ne vient pas de leur force économique mais de leur capacité à coopérer. Nous demeurons un membre actif de l'Organisation malgré le fardeau financier qui en résulte pour notre petite économie. Nous espérons que la petitesse de notre pays et son éloignement ne l'empêcheront pas de profiter des avantages que l'Organisation offre à des petits États insulaires comme le mien.

Les Îles Marshall savent gré aux États Membres qui continuent de nous donner l'accès à la formation et aux moyens techniques, ainsi qu'aux fonds, programmes et institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies qui appuient le renforcement de nos capacités. Un engagement continu est essentiel pour protéger le développement des populations marshallaises afin qu'elles puissent devenir autonomes.

La Déclaration du Millénaire que nous avons adoptée il y a cinq ans a permis de dégager huit objectifs précis en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement qui doivent être réalisés d'ici à 2015. Alors que de nombreux pays sont sur la bonne voie, de larges régions sont très loin d'être sur la voie de réaliser la plupart – ou la totalité – des objectifs. Les Îles Marshall restent attachées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de leurs indicateurs cibles. La réalisation des objectifs, cependant, ne pourra être accomplie pleinement en l'absence d'une mise en œuvre complète de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Nous pourrions, en œuvrant de concert, laisser en héritage à nos enfants un avenir meilleur en établissant un nouveau programme mondial nécessitant des mesures audacieuses, et en faisant de l'Organisation des Nations Unies une organisation efficace et réformée. J'aimerais souligner que nous appuyons la réforme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité, notamment l'inclusion du Japon en tant que membre permanent; la création de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme, du Fonds pour la démocratie et les initiatives en faveur de la démocratie.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie.

Le Président Adamkus (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général, Kofi Annan, pour l'esprit de direction dont il fait preuve et le Président sortant de l'Assemblée générale, Jean Ping, pour la détermination avec laquelle il a embrassé et promu avec beaucoup de dévouement et de vigueur le programme de réforme globale de l'Organisation.

Le monde a beaucoup changé depuis la création de l'Organisation des Nations Unies et notre Organisation doit par conséquent se transformer pour être à même de répondre pleinement et efficacement aux attentes des nations. Je pense, par conséquent, que la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et la réforme globale de l'Organisation doivent aller de pair.

Avoir le courage de changer les choses doit être un attribut essentiel du présent Sommet – le courage d'embrasser une réforme de l'Organisation des Nations Unies qui réaffirme et fait siens les liens intrinsèques qui existent entre développement, sécurité et droits de l'homme, et le courage de mettre en œuvre au plus haut degré l'objectif de l'Organisation des Nations Unies qui est d'être un centre où s'harmonisent les mesures prises par les pays pour réaliser les objectifs communs.

Nous ne pouvons aborder ce Sommet de notre démarche habituelle. Il est impossible de ne rien changer dans un monde qui explore les étendues éloignées de l'univers mais qui continue cependant à regarder mourir de faim des millions de personnes – un monde dans lequel le terrorisme répand la peur et l'horreur parmi les pays, où le crime transnational, l'anarchie et la corruption font une moquerie des aspirations de l'humanité vers une existence décente, où des maladies infectieuses évitables et des catastrophes naturelles détruisent de nombreuses vies et effacent des zones entières de la carte du monde. L'Organisation des Nations Unies, créée pour gérer l'héritage de la Deuxième Guerre mondiale, doit maintenant faire face à ces menaces et défis nouveaux. Pour qu'elle soit à même de le faire, l'Organisation a besoin d'une réforme globale, notamment d'un remaniement général de la gestion visant à assurer une plus grande responsabilité, plus de transparence, d'efficacité et de professionnalisme.

Nous ne pouvons repousser plus longtemps la réforme du Conseil de sécurité, un organe essentiel qui

devrait être doté de tous les moyens nécessaires et jouir de la légitimité requise pour opérer dans un monde qui lui présente des tâches de plus en plus difficiles. La Lituanie a toujours maintenu que le Conseil de sécurité devrait être élargi dans ses deux catégories de membres et inclure de nouveaux acteurs internationaux importants comme membres permanents.

Il est essentiel que nous réaffirmions les engagements que nous avons pris précédemment. Mais nous devons aller beaucoup plus loin. Nous devons construire l'Organisation des Nations Unies du XXI^e siècle. L'insistance à vouloir préserver le statu quo dans cette Organisation multilatérale la plus universelle du monde ne nous protégera pas des horreurs de la pauvreté et de l'extrémisme ni de la menace que des armes de destruction massive ne tombent entre les mains des terroristes ni de la menace croissante que représente la dégradation de l'environnement.

La responsabilité que nous partageons en tant que dirigeants mondiaux est de la plus haute importance. Il est de notre devoir d'adopter ici, à New York, des décisions importantes et de longue portée. Nous devons, tant les pays développés que les pays en développement, œuvrer de concert pour accélérer les progrès faits vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde et notamment en Afrique. L'engagement récent pris par l'Union européenne (UE) d'accroître les niveaux d'aide publique au développement (APD) souligne le caractère prioritaire que l'Union européenne attache à cette tâche colossale.

En tant que nouveau pays bailleur de fonds, la Lituanie souscrit pleinement à ces engagements. Nous savons qu'il nous faudra du temps pour être à la hauteur des niveaux des bailleurs de fonds habituels. Mais nous progressons et fournissons des conseils et de l'aide à nos voisins immédiats jusqu'au Sud-Caucase, à l'Iraq et à l'Afghanistan. Nous sommes déterminés à continuer car nous nous souvenons de la valeur de l'aide qui nous a été offerte lorsque nous en avions le plus besoin, et nous savons qu'il est de notre responsabilité d'aider les autres en retour.

Pour nous, qui avons survécu pendant des décennies grâce au seul rêve de liberté, ce Sommet a également pour sujet l'espoir. Nous devons veiller à ce que l'individu, en tant qu'élément principal de la communauté mondiale des nations, soit placé au cœur

de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble. Intégrer les droits de l'homme dans tous les domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies et promouvoir la démocratie et l'état de droit, ainsi que la responsabilité de protéger, doivent faire partie intégrante des tâches de l'Organisation des Nations Unies du XXI^e siècle.

Nous lançons donc un appel à toutes les nations pour qu'elles prennent immédiatement des décisions permettant de créer un Conseil des droits de l'homme efficace et doté d'un mandat robuste, un Conseil qui serait pleinement opérationnel sans retard.

Le terrorisme menace notre droit à l'existence, notre droit de vivre à l'abri de la peur et de jouir de la diversité des cultures et des civilisations qui nous entourent. La validité de l'ONU en tant qu'Organisation véritablement universelle et inclusive sera mesurée à l'aune des garanties que nous avons contre les horreurs de la terreur, notamment le risque que des armes de destruction massive tombent entre les mains de ces terroristes.

Nous nous associons aux autres nations qui condamnent vigoureusement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations quels qu'en soient les auteurs, l'objet, les raisons et où qu'il se manifeste, et nous appuyons pleinement l'adoption dans les plus brefs délais d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme ainsi qu'une convention pertinente sur le terrorisme international.

Nous devons, en tant qu'Organisation des Nations Unies, offrir un espoir aux pays qui viennent de sortir d'un conflit en brisant avec l'aide de la communauté internationale le cercle vicieux de la destruction, de l'illégalité, de l'impunité et de la pauvreté. Nous nous réjouissons de la création de la Commission de consolidation de la paix en tant qu'élément de base d'une ONU renouvelée et demandons instamment à ce qu'elle soit rendue opérationnelle d'ici à la fin de l'année.

La responsabilité de protéger intègre également une dimension d'espoir. La responsabilité de protéger est l'engagement commun que nous prenons en faveur du droit à l'existence de l'individu, et la promesse qu'il ou elle ne sera pas victime du génocide, de crimes de guerre ou du nettoyage ethnique pendant que le monde poursuivra ses activités comme si de rien n'était.

Nous, les dirigeants du monde réunis dans cette salle cette semaine, partageons une dynamique unique et la responsabilité de la réforme. En tant que chefs d'État et de gouvernement, nous devons envoyer un message clair et ferme concernant l'ampleur et les grandes orientations du changement. Nous devons nous engager vigoureusement à continuer d'adopter un train de réformes qui mettra en lumière ce qu'il y a de mieux dans l'ONU – notre ONU – en tant qu'instrument unique en son genre pour mener une action multilatérale concertée. Car, comme le disait encore hier le Secrétaire général et comme nous en avons tous été les témoins, dans ce monde interdépendant du XXI^e siècle, nous tiendrons ou nous tomberons ensemble.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Janez Drnovšek, Président de la République de Slovénie.

Le Président Drnovšek (*parle en slovène; texte anglais fourni pas la délégation*) : La réunion d'aujourd'hui nous offre l'occasion d'examiner de près et objectivement l'humanisme et l'efficacité de l'ONU. Je pense qu'il ne serait pas très utile que cette Réunion plénière de haut niveau soit une réunion de plus qui nous permette d'échanger des mots aimables, d'adopter une déclaration générale et de nous quitter sans avoir impulsé un changement substantiel.

Les découvertes des experts, qui ont examiné la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement, sont effrayantes. La pauvreté mondiale ne diminue pas mais augmente. Plus d'un milliard de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté dans des conditions médicales terribles. On en connaît bien les raisons.

L'accès des pays en développement aux marchés riches et développés et aux institutions financières, aux nouvelles technologies et aux médicaments demeure bloqué, au mieux extrêmement limité. Les relations commerciales sont également injustes. Les pressions exercées par les politiques agricoles, en particulier en ce qui concerne les exportations des pays développés, sont telles qu'elles détruisent pratiquement l'agriculture des pays en développement. Comme nous l'indiquent les calculs d'Oxfam, une amélioration de l'accès aux marchés mondiaux de seulement un pour cent pour l'Afrique, l'Asie orientale, l'Asie du sud et

l'Amérique latine pourrait permettre à 128 millions d'individus de sortir de la pauvreté.

Les relations financières sont extrêmement injustes. Les pays en développement paient actuellement des sommes énormes pour le service de la dette. Une grande partie de cette dette n'a pas été utilisée au bénéfice de la population et a été en conséquence désignée comme illégitime ou ignominieuse. Les prêteurs savaient bien qu'ils consentaient des prêts à des régimes corrompus et que cela n'aidait en rien les nécessiteux. Le remboursement de cette dette a appauvri davantage les pays pauvres. Au cours des derniers mois et années, d'importants efforts ont été consentis. La récente annulation de la dette multilatérale pour les pays les plus pauvres est une bonne chose mais cela ne suffit pas. Pour de nombreux pays qui s'efforcent d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il conviendrait d'annuler leur dette sans condition.

L'aide publique au développement augmente très lentement. Nous nous félicitons de l'accord récent conclu en vue de l'augmentation de l'aide d'ici à 2010 mais nous savons que cet engagement a été pris en 1970 et qu'il n'a à ce jour jamais été honoré. Au cours des dernières années, plusieurs propositions novatrices ont été faites pour augmenter les fonds de développement mais rien n'a été fait pour briser l'inertie des institutions financières. Et il est très clair que nous ne pouvons espérer des avancées positives avec les instruments financiers dont nous disposons.

La pauvreté n'est pas le seul danger qui menace la planète. Notre existence même sur la planète est en jeu. J'aimerais attirer l'attention sur les changements climatiques et le réchauffement atmosphérique. Un consensus semble se faire jour parmi les scientifiques sur l'augmentation au fil des ans du nombre d'événements catastrophiques liés au réchauffement planétaire : ouragans, inondations, sécheresse. C'est peut-être ce domaine qui illustre le mieux pour nous tous notre interdépendance. Sous l'égide de l'ONU, nous devons œuvrer ensemble pour trouver des solutions plus efficaces, plus vigoureuses afin de sensibiliser la population, en particulier les hommes politiques.

On pourrait énumérer sans fin des faits et des chiffres édifiants. Les conséquences d'un monde sans équilibre deviennent de plus en plus catastrophiques. Les déséquilibres mondiaux augmentent et sont

actuellement à leur niveau le plus élevé dans l'histoire de l'humanité. Si cette tendance se poursuit, il est donc illusoire de s'attendre à un monde équilibré qui ne connaîtrait ni guerre, ni terrorisme, corruption et criminalité de la pire espèce.

Aucune mesure de sécurité et aucune garantie contre le terrorisme et les menaces mondiales ne peuvent apporter la pleine sécurité. Nous courons à l'échec. La politique de l'autruche est une preuve d'irresponsabilité à l'égard de l'humanité actuelle et de toutes les générations futures.

Le monde développé, en particulier, assume un rôle décisif à cet égard : les pays les plus grands et les plus avancés et toutes les organisations internationales qui, de concert avec l'ONU, ont un impact décisif sur l'évolution de l'humanité et qui portent la responsabilité de son développement. Une responsabilité extraordinaire nous incombe à nous tous qui participons à la présente Réunion de haut niveau.

Si nous souhaitons léguer un monde plus juste, viable et humain aux générations futures, nous devons être prêts à modifier considérablement nos habitudes et nos convictions. Nous devons prendre conscience des souffrances d'une grande partie de l'humanité et être plus sensibles envers ceux dans le monde qui vivent dans la détresse.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de S. E. M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique.

Le Président Guebuza (*parle en anglais*) : Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Mozambique, et en mon nom propre, je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour féliciter les délégations gabonaise et suédoise pour leur élection à la présidence de la présente Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, qui est à la fois importante et historique. Nous sommes convaincus que, sous leur direction éclairée et avisée, nos délibérations seront couronnées de succès.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer la solidarité et les condoléances du peuple et du Gouvernement mozambicains au peuple des États-Unis et à son gouvernement à la suite des pertes en vies humaines et des destructions causées par l'ouragan Katrina.

Nous souhaitons rendre hommage au Secrétaire général pour ses initiatives et ses efforts inlassables visant à réformer l'ONU pour qu'elle soit plus efficace face aux défis présents et futurs. À cet égard, nous le félicitons pour son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005), qui sert de base à nos débats.

La commémoration du sixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est pour nous une occasion d'évoquer les succès obtenus par notre institution internationale au cours des 60 dernières années. De fait, depuis sa fondation, l'ONU a été en mesure d'adhérer aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies.

L'adoption, il y a cinq ans, de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentait un engagement ferme de la communauté internationale de réduire de moitié la pauvreté extrême, d'accélérer le développement et de faciliter l'intégration graduelle et effective du monde en développement dans l'économie mondiale.

En dépit des progrès enregistrés jusqu'ici, nous notons avec une vive préoccupation que la misère noire reste un trait caractéristique de la majorité des pays en développement. En Afrique, par exemple, les données disponibles indiquent que la plupart des pays sur notre continent sont loin d'avoir réalisé la totalité ou presque totalité des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, nous demandons à la communauté internationale d'accroître les flux d'aide publique au développement et d'investissement étranger direct. Nous appelons également la mise en place d'un système commercial mondial plus juste et à l'annulation totale de la dette des pays pauvres.

Néanmoins, nous sommes encouragés par l'évolution positive récente de la situation. La décision des pays développés d'atteindre, d'ici 2015 au plus tard, l'objectif de 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au développement est digne d'éloges, tout comme est méritoire la décision prise par les pays du Groupe des Huit aboutissant au doublement de l'aide au développement accordée à l'Afrique et l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, dont mon propre pays, le Mozambique.

À la suite des élections couronnées de succès au Mozambique, nous nous sommes vu confier la

responsabilité de succéder à M. Joaquim Alberto Chissano, homme d'État que connaissait bien la plupart de ceux présents dans cette salle. Alors que nous prenons pour la première fois la parole à l'Assemblée générale, nous voudrions exprimer l'espoir que le Mozambique continuera à pouvoir compter sur l'appui et les encouragements de l'Assemblée afin de mener à bien notre programme quinquennal et les programmes subséquents, qui mettent tous l'accent sur la réduction de la pauvreté. Nous nous félicitons également des investissements privés, étant donné leur rôle dans la réalisation de nos objectifs stratégiques de lutte contre la pauvreté.

Nous espérons que l'élan imprimé par la présente Réunion plénière de haut niveau et les propositions du Secrétaire général donneront une impulsion nouvelle à notre engagement de faire de ce monde un monde meilleur pour l'humanité entière. Il est impératif que tous nous traduisions notre engagement politique en actions concrètes.

Nous voudrions terminer nos observations en renouvelant l'engagement du Gouvernement de la République du Mozambique à poursuivre ses efforts pour atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Heinz Fischer, Président fédéral de la République d'Autriche.

Le Président Fischer (*parle en anglais*) : Dans trois mois, en décembre de cette année, l'Autriche célébrera le cinquantenaire de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. L'Autriche est entrée à l'ONU en 1955 lors d'une période critique de son histoire, après avoir recouvré son indépendance.

Durant ses 60 années d'existence, l'ONU a été tout autant louée que critiquée. Le Secrétaire général Kofi Annan a travaillé sans relâche pour améliorer l'Organisation afin de mieux pouvoir affronter les défis du XX^e siècle. Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), il a lancé un nouveau processus ambitieux de réforme. Le nombre important de chefs d'État et de gouvernement réunis ici témoigne de l'importance de ces efforts communs. Nous estimons sincèrement et fermement que l'ONU sortira du Sommet avec des capacités renforcées pour faire

face aux menaces d'aujourd'hui et aux défis de demain.

Le projet de document final du Sommet (A/60/L.1) contient des engagements précieux dans le domaine du développement ainsi que de nouvelles propositions communes face à la paix et à la sécurité, aux droits de l'homme, à l'état de droit et au renforcement du Secrétariat. Comme l'a signalé le Secrétaire général, nous sommes, par ailleurs, préoccupés par l'absence d'accord sur le désarmement et la non-prolifération. Toutefois, les propositions représentent dans leur ensemble un bon point de départ. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier de leurs efforts importants le Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, M. Jean Ping, et ses facilitateurs compétents – ainsi que tous ceux qui ont réalisé ce travail difficile.

Je voudrais signaler quelques questions qui revêtent une importance particulière pour mon pays, l'Autriche.

L'un des résultats les plus importants du Sommet sera la décision de mettre en place la Commission de consolidation de la paix. Elle fournira un appui précieux aux pays sortant d'une situation de conflit et garantira une action coordonnée et cohérente de la communauté internationale.

L'Union européenne, grand donateur mondial au solide bilan en matière d'actions mondiales soutenues dans le domaine de la consolidation de la paix, doit pouvoir contribuer aux travaux de la Commission.

L'Autriche se félicite de l'accord obtenu sur le Conseil des droits de l'homme. Le nouvel organe devrait en effet, permettre d'améliorer l'efficacité et la crédibilité des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Nous devons maintenant trouver les structures et procédures appropriées pour le Conseil. L'Autriche estime également important que le Conseil soit un organe permanent, qui doit avoir la capacité de s'occuper des graves violations des droits de l'homme et permettre la participation de pays observateurs et de la société civile.

À mon sens, le respect de la primauté du droit est un préalable fondamental à des relations internationales pacifiques ainsi qu'à la démocratie et à la stabilité au sein des États. J'ai la conviction que si le processus par lequel nos sociétés ont réussi à imposer le principe de la primauté du droit dans le cadre des

États nationaux démocratiques a été lent et difficile pour la plupart d'entre elles, il a été aussi gratifiant. Il va s'agir maintenant, pendant les années et décennies à venir, de mettre pleinement en œuvre ce principe dans le domaine des relations internationales également.

Le présent sommet permettra de mesurer notre volonté politique collective de donner l'impulsion voulue à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne pourront être réalisés que si : premièrement, l'on accroît l'aide publique au développement aussi bien quantitativement que qualitativement; deuxièmement, on veille à la dimension développement du cycle de Doha; et troisièmement, on donne plus de place à la prévention des conflits, à la reconstruction et à la réconciliation après les conflits dans la coopération internationale : la violence est fatale pour le développement.

Depuis 50 ans, l'ONU et les principes de la Charte sont au cœur de la politique étrangère de l'Autriche. Il importe particulièrement à l'Autriche que l'ONU soit moderne, efficace et renforcée. Nous nous sentons privilégiés d'accueillir l'un des sièges des Nations Unies à Vienne et nous apprécions à leur juste valeur le travail important et l'action précieuse de ses institutions.

Nous sommes déterminés à continuer de contribuer activement et constructivement aux différentes instances et organes des Nations Unies. À cet égard, nous serions particulièrement reconnaissants aux États Membres de bien vouloir mettre leur confiance dans l'Autriche en appuyant sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour l'exercice 2009-2010.

Pour terminer, je voudrais réitérer ma conviction que ce sommet consacré à la réforme renforcera les Nations Unies, en les rendant mieux à même de faire face aux menaces à la paix et à la sécurité auxquelles est confronté le monde d'aujourd'hui. Il reste encore à mettre en œuvre les engagements pris dans notre projet de document final et à en respecter les délais. Profitons au maximum de l'élan politique créé par ce projet de document final pour faire de ce sommet mondial un succès durable et de notre monde un monde de paix.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ivo Miro Jović, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine.

Le Président Jović (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais d'abord exprimer ma gratitude et ma satisfaction à M. Kofi Annan; au Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, auquel nous devons le document des plus complets (A/59/565) sur lequel nous nous sommes appuyés dans toutes nos discussions et nos délibérations; ainsi qu'au Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, M. Jean Ping, qui a réalisé un effort remarquable en coordonnant le groupe de travail à composition non limitée et en élaborant le projet de document final à l'attention de cet impressionnant rassemblement de dirigeants mondiaux.

Je voudrais également saisir cette occasion pour assurer cette Assemblée de l'appui de tous les peuples de Bosnie-Herzégovine à l'ONU, ainsi que de leur volonté d'assumer leur part des obligations et des tâches à accomplir pour redynamiser l'Organisation en ce tournant capital de son existence.

Au début des années 60, au plus fort de la guerre froide, pendant la crise de Cuba, il y eut une discussion autour d'un dîner entre diplomates accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies ici à New York. Alors que l'on s'enflammait sur la question de savoir quel jour prochain verrait la destruction et l'anéantissement du monde, et alors que les diplomates, tombant d'accord sur la ruine prochaine de l'humanité, restaient divisés quant à ceux à qui il fallait en faire porter la faute, un homme resté silencieux à un bout de la table, levant la main pour attirer l'attention de ses collègues, s'écria : « Sincèrement, chers amis, je ne comprends pas la raison exacte de votre désaccord, puisque tout cela restera dans l'histoire comme juste une petite cinquantaine d'années de troubles ».

Il avait heureusement raison et ces cinquante années de troubles sont derrière nous – comme la guerre froide, la folle course aux armements, la menace imminente d'un désastre nucléaire et le monde divisé que nous connaissions alors. Aujourd'hui, nous attendent cinquante autres années de défis et de menaces, face auxquelles nous sommes déterminés à agir. Entre-temps, notre Organisation a triplé de volume, le colonialisme a été relégué aux livres d'histoire, les briques du mur de Berlin sont devenues des pièces de collection et le Brésil est toujours le roi du football. Le monde est un lieu où il fait meilleur vivre.

Mais est-ce réellement le cas? Les riches s'enrichissent et les pauvres sont toujours pauvres. Nous avons eu le même nombre de guerres entre États dans les années 90 que dans les années 50. Les rétrovirus et la grippe aviaire ont remplacé la tuberculose. Il y a encore des femmes qui ne peuvent pas voter et beaucoup d'enfants qui ne vont toujours pas à l'école. J'aimerais que cette liste n'ait pas plus de paragraphes que notre projet de document final, mais ce n'est pas le cas.

Je viens d'un petit pays, mais d'un pays courageux et fier; de l'un de ces pays qui composent près de la moitié des Membres de l'ONU, c'est-à-dire qui ont moins de 5 millions d'habitants. Nous sommes aussi l'un de ceux dont le produit national brut par habitant est inférieur à 1500 dollars. On nous qualifie de société sortant de conflits. Nous pansons encore les blessures d'une guerre tragique. Nous pourchassons encore des criminels de guerre. Et nous cherchons encore désespérément le pardon mutuel et la réconciliation.

Cette année, nous allons commémorer le dixième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton, accord qui a certes mis fin à la guerre mais qui n'a pas jeté les fondements d'une paix durable. Car un fondement solide à une paix durable, c'est celui qui établit l'égalité de toutes les nations et de tous les citoyens. Or ce n'est pas ce que nous avons maintenant : un État, deux entités et trois nations, voilà la structure non fonctionnelle que nous a légué Dayton. Nous avons donc décidé, dans le cadre de négociations et par consensus entre les trois nations constitutives, de le modifier pour l'améliorer et l'adapter à nos besoins et à nos exigences.

Malgré la complexité de notre structure politique constitutionnelle, nous sommes déterminés à améliorer de façon consensuelle la Constitution que nous avons reçue comme un don et à reprendre en charge l'État des mains du Bureau du Haut Représentant.

Le Sultan Haji Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah (*parle en anglais*) : Je salue très chaleureusement tous mes amis et collègues. C'est un rare privilège que de pouvoir se réunir de la sorte, et j'apprécie au plus haut point la chance de pouvoir entendre leurs opinions et connaître leurs expériences. C'est pourquoi je tiens à remercier vivement les Coprésidents et le Secrétaire général de nous avoir tous rassemblés encore une fois ici. C'est peut-être avant

tout l'occasion pour moi, maintenant, d'exprimer les condoléances les plus sincères de mon peuple à nos hôtes américains dont la population a tant souffert des retombées de l'ouragan Katrina.

Lorsque le Brunei Darussalam évalue les progrès qu'il a accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, une chose apparaît clairement : ces objectifs ont pris une importance bien plus grande peut-être que ce que nous avions initialement pensé. Au départ, ils semblaient représenter une sorte de liste de projets de développement. Certains objectifs nationaux visaient à réduire de moitié la pauvreté, à assurer l'éducation primaire pour tous, à réduire la mortalité infantile et maternelle, à lutter contre la propagation du VIH/sida et des maladies endémiques, et à déterminer des objectifs économiques. D'autres étaient des objectifs universels tels que la promotion de l'égalité entre les sexes, la protection de l'environnement et la mise en place de partenariats internationaux.

Considérés sous cet angle, notre peuple a eu, dans un premier temps, tendance à les voir comme des buts qui s'appliquaient essentiellement à d'autres pays du monde, loin de nos rivages. En fait, notre peuple pensait qu'il avait déjà réalisé la plupart des objectifs sociaux, économiques et culturels spécifiques. Ainsi, le sentiment naturel que les objectifs du Millénaire s'appliquaient principalement à d'autres pays était peut-être tout à fait compréhensible.

C'était il y a cinq ans. Depuis, il y a eu de grands changements qui ont profondément affecté la manière dont notre peuple appréhende le monde. Cette nouvelle façon de voir les choses a été le résultat d'événements réels. Le monde extérieur s'est imposé sur notre région d'une façon dramatique. Notre peuple a été le témoin d'attaques terroristes, de catastrophes naturelles et d'un changement climatique; il a vu se propager de nouveaux virus étranges, se développer de nouvelles technologies souvent déconcertantes et se produire un changement économique rapide et parfois tout aussi déroutant.

Tout ceci nous a montré que dans la réalité contemporaine, l'expression « loin de nos rivages » ne signifie pas grand-chose. Il y a peut-être des pays loin de nos rivages, mais il n'y a en fait qu'un seul monde que nous partageons tous.

La nouvelle prise de conscience qui en a résulté peut s'exprimer tout simplement de la façon suivante :

l'avenir comportera de plus en plus de contacts avec le reste du monde; nous serons de plus en plus touchés par ce qui se produira à l'extérieur de nos frontières; et nous serons de plus en plus dépendants du monde extérieur. Cela signifie qu'à l'avenir la paix, la prospérité et la confiance ne dépendront pas que de nous seuls, mais du succès de toutes les nations. Nous sommes donc tous des partenaires, quelles que soient nos origines, nos cultures, nos religions et nos histoires.

En d'autres termes, notre peuple a commencé à comprendre que la confiance qu'une communauté a en l'avenir ne peut exister que si toutes les communautés ressentent la même confiance. Pour nous, cette compréhension a été le résultat le plus important de la définition des objectifs du Millénaire. Nous avons compris que tant que ces objectifs ne deviendront pas une réalité pour tous, il n'y aura pas de sécurité durable. Chaque objectif non atteint sera une véritable cause d'insécurité.

Ceci place les objectifs du Millénaire dans une autre dimension, indiquant non seulement qu'ils sont cruciaux pour chaque nation et son peuple, mais aussi qu'ils jouent un rôle central face aux grands défis politiques, économiques et culturels que nous devons tous relever ensemble. La réalisation de ces objectifs permettra de reléguer aux oubliettes de l'histoire le concept du XX^e siècle de pays du premier, du deuxième et du troisième mondes. Elle permettra d'élaborer un seul monde du XXI^e siècle dans lequel nous aurons tous des responsabilités communes et des espoirs partagés. Ainsi, notre peuple considère que les objectifs du Millénaire constituent une tâche historique de l'ONU, et nous continuerons d'œuvrer avec les autres Membres de l'Organisation afin de faire ce qui est en notre pouvoir pour faire en sorte d'atteindre tous les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : Je présente ici les salutations de mon pays en cette occasion propice que constitue le soixantième anniversaire de l'ONU. Nous transmettons également toutes nos condoléances au peuple des États-Unis d'Amérique tragiquement frappé par l'ouragan Katrina.

Je suis heureux de prendre encore une fois la parole devant une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, après l'avoir fait il n'y a pas si longtemps lorsque nous, chefs d'État et de gouvernement, nous étions réunis ici même pour adopter l'historique Déclaration du Millénaire en 2000. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en tant que feuille de route permettant de concrétiser cette vision, ont contraint la communauté internationale à s'engager à œuvrer collectivement pour améliorer les conditions de vie de nos peuples dans un monde plus sûr.

Il est bon que nous nous réunissions aujourd'hui pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD et pour réaffirmer collectivement notre engagement à l'égard des millions de personnes qui méritent de meilleures conditions de vie en ce millénaire. Le succès de cette action exige la volonté politique et le ferme engagement tant des pays en développement que de nos partenaires de développement.

J'ai le plaisir d'annoncer que lors de notre retour au Royaume du Swaziland, nous avons immédiatement pris des mesures relatives à la Déclaration du Millénaire en donnant la priorité dans notre lutte contre la pauvreté à la création d'emplois dans l'industrie, le bâtiment, le tourisme, les agro-industries et autres domaines.

Nous sommes résolus à veiller à ce que nos citoyens jouissent des normes les plus élevées en matière de droits de l'homme et de droits civils, tels qu'énoncés dans la Convention européenne des droits de l'homme, y compris leurs droits en tant que Croates, Bosniens et Serbes, membres des trois nations constitutives, à être informés et éduqués dans leur langue maternelle.

Nous avons donc l'intention d'honorer les obligations internationales qui nous incombent au titre des objectifs du Millénaire pour le développement : la stabilité, la prospérité, la bonne gouvernance, la transparence et l'exécution de nos obligations juridiques internationales. Nous estimons à juste titre appartenir à la famille européenne des nations, et quand bien même que l'on nous ignore parfois, nous pensons pouvoir devenir un facteur de stabilité dans la région des Balkans.

Je suis fier d'informer l'Assemblée que notre Ministre des affaires étrangères vient de signer la

Convention des Nations Unies contre la corruption. Avant de venir ici, la présidence collégiale, que je préside, a habilité notre Représentant permanent ici à New York à signer la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, et la Chambre du Parlement d'État a approuvé la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous versons nos contributions à l'ONU et aux organismes affiliés dans leur intégralité, régulièrement et en temps voulu et nous avons des soldats de la paix en Haïti, en Éthiopie/Érythrée, à Chypre, au Libéria et en République démocratique du Congo.

En ce qui concerne la réforme de l'ONU, la Bosnie-Herzégovine suit de près tous les événements récents. Nous consultons régulièrement nos voisins, les pays de la région et les membres du groupe régional de l'Europe orientale. Nous sommes résolus à appuyer toute solution de réforme qui a une chance d'obtenir le consensus de la majorité des États Membres, y compris la création de la Commission de consolidation de la paix, le Conseil des droits de l'homme et l'élargissement du Conseil de sécurité. Par respect absolu envers la Charte des Nations Unies, nous défendons le principe selon lequel toute décision prise par l'ONU ou ses organes et qui affecte ou limite d'une manière ou d'une autre la souveraineté d'un État Membre doit être prise à l'unanimité ou par consensus.

Nous sommes d'accord avec nos collègues des pays en développement pour dire que nous avons besoin d'une meilleure représentation au sein du Conseil de sécurité. Mais il serait dommage de nous épuiser à débattre des avantages et des inconvénients du modèle A et du modèle B, car tout le processus de réforme s'essoufflerait. Au fond, ce dont nous avons besoin, c'est d'une Organisation plus forte, plus efficace, mieux financée, plus agile, plus alerte, afin de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales au XXI^e siècle.

Nous sommes prêts à assumer une part équitable de ce fardeau.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Georgi Parvanov, Président de la République de Bulgarie.

Le Président Parvanov (*parle en bulgare; texte anglais fourni par la délégation*) : La voix collective de la raison qui appelle à la paix et à la coopération a, en règle générale, prévalu dans les relations politiques

mondiales au lendemain du cycle effroyable de guerres destructrices et de cataclysmes sociaux. Aujourd'hui, 60 ans après la fin du conflit armé le plus dévastateur de l'histoire, l'humanité a une chance de rompre ce cycle déplorable. Je suis sûr qu'en ce moment crucial, nous, les dirigeants et peuples des Nations Unies, serons capables de mobiliser notre volonté politique et nos ressources et de prouver que les leçons du passé nous ont appris à relever les défis du présent.

Aujourd'hui, je suis venu ici joindre la voix de la République de Bulgarie à celles qui ont exprimé la ferme volonté politique des participants à cette Réunion de haut niveau qui a pour but d'accélérer la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et de renforcer l'efficacité de notre Organisation. À l'évidence, notre désir de vivre dans un environnement de sécurité collective sera voué à l'échec si nous ne faisons pas des progrès radicaux dans la lutte contre la faim, la pauvreté, la propagation du VIH/sida et d'autres pandémies, dans la protection de l'environnement et la promotion de l'accès à l'éducation moderne.

Nous ne saurions nous contenter de ce qui a été accompli ces cinq dernières années. Si nous maintenons notre rythme actuel d'action, nous ne pouvons pas espérer réaliser les objectifs convenus au niveau international en matière de développement avant la fin de ce siècle. C'est pourquoi nous devons convenir de redoubler d'efforts dès à présent et de nous unir dans notre mission pour sauver l'humanité.

Mon pays se félicite du projet de document final (A/60/L.1), produit de plusieurs mois de négociations diplomatiques très intenses. Nous le considérons comme une base solide pour la mise en œuvre de l'ensemble des engagements qui ont été pris, ensuite réaffirmés, et améliorés de cette tribune.

Le sens que recouvre la sécurité aujourd'hui diffère considérablement de celui perçu par les pères fondateurs de l'ONU il y a 60 ans – et même de celui que nous lui donnions il y a cinq ans encore. Les menaces sont devenues bien plus diverses, subtiles et imprévisibles. Nous avons besoin de penser en termes de responsabilité, s'exprimant dans une culture de solidarité, de coopération et d'assistance mutuelle mondiales. La lutte contre la force destructrice du terrorisme, qui rejette absolument tous principes d'humanité et de démocratie, continue d'être une tâche de première importance. Les nouveaux défis dictent

nos priorités : dans l'ordre du jour de l'ONU, l'accent est mis sur la non-prolifération des armes de destruction massive, sur le contrôle des armes, la prévention rapide des crises et des conflits et le renforcement de la capacité de l'ONU à mener de front un grand nombre d'opérations de paix. À cet égard, la création d'une Commission de consolidation de la paix est devenue une urgence.

On ne saurait construire un monde de liberté, de démocratie et de prospérité plus sûr si nous ne luttons pas efficacement contre le terrorisme international. Nous devons toutefois relever ce défi sans empiéter sur les principes de la démocratie, du pluralisme et des droits de l'homme. Pour nous, le concept de droits de l'homme va bien au-delà des normes bien connues définies dans les instruments des Nations Unies et développées dans la Déclaration du Millénaire. C'est là que nous estimons que le nouveau Conseil des droits de l'homme a un rôle à jouer. Nous faisons nôtre le concept de la « responsabilité de protéger ». Nous préconisons également un rôle plus important et un meilleur financement du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et nous sommes favorables à l'idée de créer un Fonds des Nations Unies pour la démocratie.

Enfin, et tout aussi important, pour que l'ONU puisse faire face à un environnement extrêmement complexe, il ne faut épargner aucun effort pour entreprendre la réforme institutionnelle projetée ou pour améliorer de façon radicale la transparence, la responsabilisation, et l'efficacité générale de l'Organisation. Forts de nos échecs, nous appuyons la politique de la tolérance zéro face aux abus, à la corruption et à la mauvaise gestion. La Bulgarie est favorable à des solutions bien équilibrées et constructives visant à assurer un meilleur fonctionnement du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social et la rationalisation des travaux de l'Assemblée générale et de ses commissions.

Cette réunion démontre clairement l'urgence qu'il y a à dégager entre les États Membres un nouveau consensus qui privilégie l'action sur des questions qui ont une importance capitale pour notre monde. Définir les réponses qu'il convient de donner aux problèmes urgents, procéder à la réforme nécessaire des activités et des structures de l'ONU et permettre à l'Organisation de maintenir son rôle d'organisation internationale universelle sont autant de tâches cruciales pour l'avenir de l'humanité.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le Sultan Haji Hassanah Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan de Brunei Darussalam.

Ces cinq dernières années, nous avons enregistré de très bons résultats dans notre lutte contre la pauvreté. La création d'emplois et de richesses a toujours occupé une place centrale dans nos plans et stratégies.

Avant de venir ici, nous avons dressé le bilan de notre programme de développement pour le millénaire. Il en ressort clairement que nous sommes encore bien loin d'avoir levé tous les obstacles à la réduction de la pauvreté et au développement humain. Nos acquis continuent d'être érodés par des épreuves de taille, comme les catastrophes naturelles du type sécheresse et inondation, la pandémie du VIH/sida et le rétrécissement des marchés accessibles à nos produits à des conditions préférentielles. La combinaison de ces facteurs a eu essentiellement pour effet de faire grimper le chômage, qui reste un frein important à notre progrès économique.

Nous nous sommes donc engagés sur une nouvelle voie économique consistant à privilégier l'attrait et l'accueil des investissements étrangers directs tout en créant un milieu des affaires énergique, fer de lance d'une croissance économique durable. À cette fin, nous avons déjà élaboré et entrepris de mettre en œuvre une politique nationale en faveur des petites et moyennes entreprises, qui met l'accent sur le renforcement des capacités à travers la formation et le financement de nos entrepreneurs.

Dans l'esprit de cette nouvelle stratégie économique, nous avons récemment tenu au niveau national un sommet sur la création d'emplois, au cours duquel nous sommes parvenus à lever plus de 1,6 milliard d'emalangi. Cette somme devrait permettre de donner un coup de fouet à notre économie. L'objectif d'un tel partenariat entre les secteurs public et privé est de créer plus de 50 000 nouveaux emplois.

Maintenant que nous avons fait notre part, en tant que pays en développement, en mobilisant nos ressources intérieures, nous sommes en droit d'attendre de nos partenaires internationaux de développement qu'ils accomplissent l'autre moitié du chemin en nous octroyant des subventions et autres formes d'aide publique au développement. Il serait injuste de nous

oublier sous prétexte que nous avons été classés dans une catégorie supérieure. Il convient de reconnaître que notre pays en est arrivé là où il est grâce à ses efforts sans relâche. Nous méritons d'être épaulés pour poursuivre notre avancée. Nous espérons également que les institutions financières internationales continueront de nous soutenir en nous accordant davantage de prêts à des conditions favorables de façon à nous permettre d'atteindre les indicateurs cibles requis pour réaliser les OMD.

Le facteur déterminant de notre succès réside dans l'accessibilité des marchés extérieurs et, surtout, préférentiels, qui est vitale pour notre croissance économique. En maintenant les marchés préférentiels, nos partenaires de développement nous aideront à atteindre le niveau auquel nous pourrions, un jour, être en mesure de devenir compétitifs à armes égales. En tant qu'économie agricole, nous voulons et comptons poursuivre la diversification de nos produits, en nous efforçant d'apporter de la valeur ajoutée grâce au traitement et au contrôle qualité.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai le plaisir d'annoncer que, dans sa quête d'une liberté plus grande, la nation swazie s'est dotée d'une nouvelle constitution qui consacre les droits de l'homme fondamentaux. Cette constitution est le fruit de longues consultations au niveau local. Nous ne prétendons pas à la perfection. Mais, à l'instar de tous les pays du monde, nous continuerons de peaufiner notre constitution en y apportant les amendements requis en temps utile. Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont prêté leur soutien dans le processus de rédaction, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement et le Commonwealth.

Je voudrais à présent dire quelques mots sur l'œuvre formidable à laquelle nous nous sommes attelés dans le but de réformer l'ONU pour la rendre plus puissante, plus représentative et plus efficace dans l'exécution de sa noble mission, la gestion des affaires mondiales.

Comme les membres le savent, l'Union africaine a formulé, à l'issue du long débat sur le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (A/59/565), créé par le Secrétaire général, une position commune à ce sujet :

« L'objectif de l'Afrique est d'être pleinement représentée dans tous les organes de

décision des Nations Unies particulièrement au Conseil de sécurité qui est le principal organe de prise de décision des Nations Unies pour les questions liées à la paix et à la sécurité internationales. » (*document de l'Union africaine Ext/EX.CL/2(VII)*, p. 10)

Pour que sa représentation soit efficace, l'Afrique doit avoir la possibilité de jouer un rôle au niveau des membres permanents et non permanents.

Nous sommes d'avis qu'un système des Nations Unies plus efficace permettrait d'apaiser les tensions et de diminuer le nombre des conflits internes ou externes, et, ainsi, de faire prévaloir la paix, qui est une condition essentielle du développement et de la croissance économique. Nous faisons nôtre le vœu du Secrétaire général de voir le présent Sommet conduire à une décision à ce sujet, car l'inaction ne fera que retarder davantage nos réalisations en termes de développement, prolongeant ainsi les souffrances qu'endurent de nombreux peuples en proie à l'indigence.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores.

Le Président Assoumani : Je voudrais, tout d'abord, au nom de la délégation de mon pays, l'Union des Comores, exprimer, encore une fois, à tout le peuple des États-unis d'Amérique, la sympathie et le soutien du Gouvernement et du peuple comoriens, à la suite du terrible coup du sort qui, avec le passage de l'ouragan Katrina, a secoué durement ce pays ami, causant la perte de plusieurs vies humaines et des dommages matériels sans précédent.

Je voudrais, ensuite, vous féliciter, Messieurs les coprésidents, pour la sagesse et la clairvoyance avec lesquelles vous dirigez les travaux de ces assises qui sont un moment capital pour l'avenir du monde et de l'humanité.

Mon pays salue, en effet, la décision prise par l'Assemblée générale, dans sa résolution 58/291 du 6 mai 2004, d'organiser cette réunion au sommet et je tiens à féliciter le Président sortant, M. Jean Ping, pour le travail efficace accompli.

Il y a cinq ans, les plus hauts dirigeants des pays membres du concert des nations ont pris la ferme résolution de conjuguer leurs efforts pour mener une

lutte, planifiée et sans merci, contre la pauvreté et tous les fléaux que celle-ci engendre, et qui constituent une menace grave à la paix et à la sécurité internationales et un frein majeur au processus de développement des pays.

Ce sommet nous permettra de faire un bilan complet des progrès accomplis, mais aussi de rectifier nos erreurs, d'ajuster nos méthodes, de mieux cibler notre action et, surtout, de renouveler notre engagement collectif envers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), d'ici 2015.

Mon pays se félicite de tous les travaux engagés dans la préparation de cette session capitale et décisive, et rend un hommage mérité à S. E. M. Kofi Annan, Secrétaire général de notre Organisation, pour son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), dans lequel il souligne, à juste titre, la nécessité de promouvoir un monde à l'abri de la peur, un monde à l'abri du besoin et un monde de dignité.

L'Union des Comores est réconfortée par les propositions formulées dans le projet de déclaration finale de ce sommet (A/60/L.1).

Elle souscrit ainsi à cette Déclaration car son contenu est réellement de nature à mobiliser le sursaut international nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Mon pays souscrit également au projet de Convention globale de lutte contre le terrorisme et appuie fortement les propositions relatives à la mise en place d'un mécanisme de consolidation de la paix, capable de fournir aux pays sortant de crise le soutien et l'assistance dont ils ont besoin. De même, nous saluons la proposition relative à la mise en place d'un fonds pour la promotion de la démocratie dans le monde.

Nous encourageons les efforts déployés, partout sur la planète, en faveur de la paix et la stabilité. Nous encourageons plus particulièrement les initiatives engagées dernièrement au Proche-Orient. En effet, seule la création d'un État palestinien viable est de nature à favoriser les conditions d'une coexistence harmonieuse entre les peuples palestinien et israélien.

Nous estimons que le monde, avec son niveau actuel de développement, a en effet les moyens de promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous restons également convaincus que ce niveau de développement peut, avec un engagement conséquent des pays, assurer au monde

une victoire majeure dans les domaines de l'amélioration de la santé maternelle, du combat contre la faim, la pauvreté, le terrorisme, le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, et de la promotion d'un environnement durable, et dans notre souci partagé de mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

C'est pour cette raison que l'Union des Comores saisit cette opportunité, afin de rendre hommage aux pays du Groupe des Huit pour avoir manifesté leur solidarité à l'adresse de certains pays en développement, en leur accordant une remise totale de dette, et pour leur disponibilité exprimée de faire bénéficier cette mesure généreuse et salutaire à d'autres pays en développement.

Mon pays salue également la volonté exprimée au cours du dernier sommet du Groupe des 77 et de la Chine, tenu à Doha, dans l'État du Qatar, en faveur de la création d'un fonds mondial pour le développement, et rend également hommage à la disponibilité manifestée par l'État du Qatar de contribuer à ce fonds, pour un montant de 20 millions de dollars.

Mon pays soutient l'action engagée par S. E. M. Jacques Chirac, Président de la République française, et appuie sa proposition relative au prélèvement d'un montant sur les billets d'avion, pour le financement des actions de lutte contre les maladies endémiques.

Enfin, mon pays apprécie fortement les propositions faites à ce sommet par le Président de la République populaire de Chine, S. E. Hu Jintao. Elles sont très volontaristes et très engagées dans le sens de la promotion de la paix, de la sécurité et du développement.

L'Union des Comores travaille avec acharnement dans le sens de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, malgré ses ressources extrêmement limitées. C'est dans ce contexte que les Comores viennent d'élaborer en cette année 2005, avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), leur deuxième rapport sur les OMD qui fait suite à celui établi en 2003. Ce nouveau rapport présente, entre autres, le bilan de la situation et les évolutions tendanciennes à l'horizon 2015.

À cet effet, le Gouvernement comorien a consenti des efforts non négligeables pour assurer le

financement de plusieurs projets d'envergure majeure, dans le cadre de la mise en place des infrastructures de développement de base. La part du budget de l'État consacrée aux investissements de base est passée de 10 % à 30 % ces cinq dernières années, alors que pendant la même période l'aide publique au développement a été divisée par trois.

De même, des dispositions ont été prises, pour assurer la mise en œuvre d'un plan d'action national pour la promotion de l'éducation des filles, mais aussi pour rendre effectif le fonctionnement des structures chargées de la promotion de la femme, et pour la vulgarisation de la mise en application du code de la famille qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale.

Au terme de la mise en place de toutes les nouvelles institutions du pays, en avril 2004, les autorités comoriennes ont décidé de faire du développement socioéconomique du pays la priorité de l'action de l'État, afin de consolider les acquis de la réconciliation nationale, rendre également irréversible le processus démocratique engagé, dans le cadre de la promotion de l'état de droit, de la bonne gouvernance, et des droits humains et, enfin, promouvoir le bien-être du peuple comorien.

Dans ce contexte, les autorités gouvernementales entendent mobiliser toutes les ressources nécessaires en vue de garantir le succès des échéances électorales qui vont avoir lieu, en 2006, dans le cadre de l'alternance, et qui seront, pour le pays et pour le monde qui nous observe, un baromètre décisif de notre capacité à nous engager dans la voie de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

D'où la volonté du Gouvernement de l'Union des Comores, appuyé par l'ensemble de ses partenaires, et notamment l'Union africaine, la République sud-africaine et la République de Maurice, de mobiliser les efforts nécessaires au succès de la Conférence des bailleurs de fonds en faveur de l'Union des Comores, conformément aux différents accords signés dans le cadre de la réconciliation nationale.

Aussi, qu'il me soit permis de saisir cette heureuse opportunité pour inviter solennellement les éminents représentants des pays à ce sommet à prendre part à la Conférence des bailleurs de fonds en faveur de l'Union des Comores, qui se tiendra sous l'égide de l'Union africaine, le 8 décembre prochain à Maurice,

dont je remercie le Premier Ministre et son gouvernement pour avoir accepté de l'abriter.

Je voudrais, au nom de mon pays, rendre un grand hommage à l'ensemble de la communauté internationale qui, sous l'égide de l'Union africaine, a apporté un soutien sans faille à mon pays dans le cadre de la résolution de la crise comorienne et pour son engagement sans cesse renouvelé à nous apporter son précieux concours, tout au long de notre processus de développement amorcé.

Je renouvelle nos sincères remerciements à l'endroit de la République sud-africaine, en sa qualité de pays coordonnateur des efforts sur les Comores, dans le cadre de la réconciliation nationale, pour son soutien constant en faveur de mon pays. Je salue tout particulièrement M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, et M. Navin Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice, pour l'intérêt qu'ils accordent à mon pays et pour leur disponibilité à coprésider la Conférence des bailleurs de fonds des Comores.

Je souhaite plein succès à nos travaux qui, j'en suis convaincu, sauront parvenir à des conclusions très fructueuses pour nous tous, pour nos peuples respectifs et pour toutes les générations futures.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela.

Le Président Chávez Frías (*parle en espagnol*) : L'objet initial de cette Réunion a été entièrement détourné. On nous a imposé comme sujet central du débat un soi-disant processus de réforme qui relègue au second plan les questions les plus urgentes; celles que les populations du monde réclament que nous traitions d'urgence : l'adoption de mesures pour faire face aux problèmes véritables qui gênent et entravent les efforts que nos pays déploient pour le développement et pour la vie.

Cinq ans après le Sommet du Millénaire, la dure réalité est que la grande majorité des objectifs fixés, quoique déjà très modestes au départ, ne seront pas atteints. Nous prétendions réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des affamés, dont le nombre est aujourd'hui de 842 millions. Au rythme actuel, cet objectif sera atteint en 2215. Reste à voir qui de nous sera ici pour le célébrer, si l'espèce humaine parvient à

survivre à la destruction qui menace notre environnement.

Nous avons proclamé l'aspiration à parvenir en 2015 à assurer l'éducation primaire pour tous. Au rythme actuel, cet objectif sera atteint après l'année 2100. Préparons-nous donc à le célébrer.

Cela, amis et amies du monde, nous amène irrévérablement à une conclusion amère : l'Organisation des Nations Unies a atteint ses limites. Et il ne s'agit pas simplement de procéder à une réforme. Le XXI^e siècle réclame des changements en profondeur qui ne seront possibles que grâce à une refonte de l'Organisation.

Cela ne sert à rien, il faut le dire. C'est la pure vérité. Ces changements dans le monde, auxquels nous faisons référence depuis le Venezuela, ont pour nous, de notre point de vue, deux temps : l'immédiat, celui du moment présent, et celui des rêves, celui de l'utopie.

Le premier temps a été caractérisé par des accords et écrasé sous le poids de l'ancien modèle. Nous ne le rejetons pas; nous apportons même des propositions concrètes d'action au sein de ce modèle, pour le court terme. Mais le rêve de cette paix mondiale, le rêve d'un « nous » qui ne nous fasse pas honte face à la faim, les maladies, l'analphabétisme et l'extrême indigence, ce rêve exige non seulement des racines mais aussi des ailes pour voler. Il nous faut des ailes pour nous envoler.

Nous savons qu'il y a une mondialisation néolibérale terrifiante. Mais il y a aussi la réalité d'un monde interdépendant à laquelle nous devons faire face, en l'abordant non pas comme un problème mais comme un défi à relever. Nous fondant sur les réalités nationales, nous pouvons échanger nos connaissances, nous compléter, intégrer nos marchés. Mais il faut aussi comprendre que certains problèmes ne se prêtent déjà plus à une solution nationale : ni un nuage radioactif, ni une pandémie, ni les prix mondiaux, ni le réchauffement de la planète, ni le trou dans la couche d'ozone ne peuvent être considérés comme des problèmes nationaux.

Alors que nous avançons vers un nouveau modèle pour l'ONU qui s'appropriera ce « nous » de « nous, les peuples » et lui donnera corps, nous proposons à l'Assemblée quatre réformes urgentes et incontournables. Premièrement, l'élargissement du

Conseil de sécurité, aussi bien dans la catégorie des membres permanents que dans celle des non permanents, qui fera entrer de nouveaux pays développés et des pays en développement en tant que membres permanents.

Deuxièmement, l'amélioration indispensable des méthodes de travail, afin d'augmenter la transparence et non la diminuer; pour augmenter le respect et non le diminuer; et pour assurer une plus grande participation.

Troisièmement, la suppression immédiate – nous, le Venezuela, en parlons depuis six ans – du droit de veto dans les décisions du Conseil de sécurité. Ce vestige élitiste est incompatible avec la démocratie et même incompatible avec la simple idée d'égalité et de démocratie.

Et, quatrième, le renforcement du rôle du Secrétaire général. Ses fonctions politiques dans le cadre de la diplomatie préventive doivent être consolidées.

L'acuité des problèmes appelle des transformations en profondeur. De simples réformes ne suffiront pas pour récupérer le « nous » qu'attendent les peuples du monde. Au-delà des réformes, nous, les Vénézuéliens, réclamons une refonte de l'ONU. Et comme nous le savons bien au Venezuela, et comme l'a dit Simón Rodríguez, le Robinson de Caracas, « soit nous inventons, soit nous nous fourvoyons ».

Au cours du mois de janvier de cette année 2005, nous avons assisté au Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil. Différentes personnalités y ont demandé que le Siège de l'ONU soit transféré hors des États-Unis si ceux-ci continuent de violer le droit international. Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu d'armes de destruction massive en Iraq. Le peuple des États-Unis a toujours fait preuve de beaucoup de rigueur pour exiger la vérité de ses dirigeants. Les peuples du monde ont la même exigence. Il n'y a jamais eu d'armes de destruction massive et, pourtant, en dépit de l'ONU, l'Iraq a été bombardé et occupé; et cette occupation se poursuit. C'est pourquoi nous proposons à cette Assemblée que l'ONU quitte un pays qui ne respecte pas les résolutions de cette Assemblée. Certaines propositions ont désigné Jérusalem, transformée en ville internationale, en tant qu'alternative. Cette proposition a la générosité d'offrir une réponse au conflit que connaît la Palestine, mais elle comprend de nombreux écueils qui rendront son application difficile.

C'est pourquoi nous apportons ici une autre proposition, ancrée dans la Lettre de Jamaïque qu'écrivit Simón Bolívar, le grand Libérateur du Sud, en Jamaïque en 1815, il y a 190 ans. Bolívar proposait la création d'une ville internationale qui servirait de siège à la structure unifiée qu'il proposait. Bolívar était un rêveur dont les rêves se sont transformés en nos réalités d'aujourd'hui. Nous pensons que l'heure est venue de penser à la création d'une ville internationale échappant à la souveraineté d'un quelconque État, tirant sa propre force de son autorité morale en tant que représentation des nations du monde. Mais cette ville internationale doit rééquilibrer cinq siècles de déséquilibre. Le nouveau siège des Nations Unies devrait être dans le Sud : « le Sud existe aussi! », a dit Mario Benedetti.

Cette ville pourrait être un lieu qui existe déjà, ou que nous pourrions inventer; elle pourrait se trouver à un endroit où plusieurs frontières se croisent ou dans un territoire qui symboliserait le monde. Notre continent est en mesure d'offrir un emplacement où construire le point d'équilibre de l'univers dont parlait Bolívar en 1825.

Nous connaissons aujourd'hui une crise énergétique sans précédent dans le monde, marquée par une dangereuse combinaison de facteurs : un accroissement inexorable de la consommation énergétique, l'impossibilité d'augmenter l'offre d'hydrocarbures et la perspective d'un amenuisement des réserves prouvées de combustibles fossiles. Le pétrole commence à s'épuiser. En 2020 la demande quotidienne de pétrole sera de 120 millions de barils, ce qui signifie que, sans même prendre en compte des augmentations futures, l'humanité consommera en 20 ans une quantité de pétrole équivalente à tout le pétrole consommé à ce jour; cela entraînera inévitablement une augmentation des émissions de dioxyde de carbone qui, comme chacun sait, élèvent chaque jour la température de notre planète.

L'ouragan Katrina a été un exemple douloureux des conséquences que l'homme peut subir lorsqu'il ignore ces réalités. Le réchauffement des océans est le facteur déterminant dans l'accroissement dévastateur de la puissance des ouragans auquel nous avons assisté ces dernières années. Je saisis cette occasion pour, une fois de plus, exprimer notre douleur et faire part de nos condoléances au peuple des États-Unis, qui est aussi un peuple frère pour les peuples de l'Amérique et les peuples du monde.

Il est inadmissible, sur les plans pratique et moral, de sacrifier l'espèce humaine en invoquant de façon démentielle la validité d'un modèle socioéconomique qui est d'une capacité destructrice incontrôlable. Il est suicidaire de continuer à l'étendre et à l'imposer comme remède infaillible pour les maux dont il est précisément la principale cause.

Il y a peu de temps le Président des États-Unis a assisté à une réunion de l'Organisation des États américains, où il a proposé à l'Amérique latine et aux pays des Caraïbes de renforcer les politiques de marché, d'accroître l'ouverture des marchés, c'est-à-dire d'aller plus avant dans le néolibéralisme, alors que celui-ci est précisément la cause fondamentale des grands maux et des grandes tragédies que vivent nos peuples. Le capitalisme néolibéral, dont le consensus de Washington est un exemple marquant, a apporté plus de misère et d'inégalités et a provoqué une tragédie sans fin pour les peuples de ce continent.

Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin d'un nouvel ordre international. Rappelons que l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa sixième session extraordinaire tenue en 1974 (certaines des personnes présentes dans la salle n'étaient pas nées ou étaient très jeunes), il y a donc 31 ans, a adopté la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI)]. De plus, le 14 décembre de la même année, l'Assemblée générale a également adopté la Charte des droits et devoirs économiques des États [résolution 3281 (XXIX)], qui a concrétisé le nouvel ordre économique international et a été approuvée par une majorité écrasante de 120 voix pour, 6 contre et 10 abstentions.

C'était à l'époque où l'on votait à l'ONU, parce qu'aujourd'hui on ne vote plus : on approuve des documents, comme celui-ci que je dénonce, au nom du Venezuela, comme étant nul, non avvenu et illégal. Il a été approuvé en violation des règles de l'ONU. Ce document n'a aucune valeur. Il faudra le réexaminer. Le Gouvernement du Venezuela va le faire savoir au monde entier. Nous ne pouvons pas accepter la dictature manifeste et éhontée à l'ONU. Ces questions doivent être débattues; c'est pourquoi je lance très respectueusement un appel à mes collègues les chefs d'État et de gouvernement.

Tout à l'heure, j'ai eu une réunion avec le Président Néstor Kirchner et j'ai sorti ce document. Ce document, uniquement disponible en anglais, a été remis à nos délégués qui en ont été prévenus cinq minutes à l'avance. Le document a été approuvé avec un coup de marteau dictatorial. Je le dénonce devant le monde entier. Il est illégitime, nul et non avvenu. Si nous allons accepter cela, ce sera notre perte. Autant éteindre la lumière et fermer les portes et les fenêtres. La dernière chose à faire est d'accepter la dictature, ici dans cette Salle. Comme je le disais, aujourd'hui, plus que jamais, nous devons à nouveau reprendre ce qui est resté inachevé, à savoir la proposition adoptée par cette Assemblée en 1974 en vue d'un nouvel ordre économique international. L'Article 2 de la Charte des droits et devoirs économiques des États (résolution 3281 (XXIX)) confirme le droit des États de nationaliser toutes les propriétés et les ressources naturelles qui sont aux mains d'investisseurs étrangers, en proposant également la création de cartels de producteurs de matières premières. Dans sa résolution 3201 (S-VI) de mai 1974, l'Assemblée a exprimé sa détermination de « travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement et assurera dans la paix et la justice aux générations présentes et futures un développement économique et social qui ira en s'accéléralant ». L'objectif du nouvel ordre économique international était de modifier l'ancien ordre économique établi à Bretton Woods.

Je crois savoir que le Président des États-Unis a parlé pendant 20 minutes hier, si ce que l'on m'a dit est exact. J'aimerais demander l'indulgence de l'Assemblée pour pouvoir finir ma déclaration.

L'objectif du nouvel ordre économique international était de modifier l'ancien ordre économique conçu à Bretton Woods en 1944, qui devait rester en vigueur jusqu'à 1971, et l'effondrement du système monétaire international. Les intentions étaient bonnes, mais il manquait la volonté d'aller de l'avant. Nous avons toutefois le sentiment que cette voie était et continue d'être la seule voie à suivre. Aujourd'hui les gens et, dans ce cas, le peuple

vénézuélien réclament un nouvel ordre économique international. Nous avons également besoin d'un nouvel ordre politique international. Nous ne pouvons plus permettre qu'une poignée de pays cherche à réinterpréter en toute impunité les principes du droit international afin d'introduire des doctrines comme celle de la guerre préventive. Il suffit déjà qu'ils nous menacent de guerre préventive et de la prétendue « responsabilité de protéger ». Il faut se demander : « Qui va nous protéger et comment vont-ils nous protéger? »

Je pense qu'un des peuples qui a besoin de protection est bien celui des États-Unis, comme on l'a vu de manière flagrante avec la tragédie de Katrina. Il n'a pas de gouvernement qui le protège de catastrophes naturelles prévisibles, si nous parlons de nous protéger les uns les autres. Il s'agit là de notions très dangereuses, qui s'inscrivent dans le droit fil de l'impérialisme et de l'interventionnisme et qui essaient de rendre légale l'absence de respect pour la souveraineté des États. Les principes du droit international et ceux consacrés par la Charte des Nations Unies devraient être la pierre angulaire des relations internationales dans le monde d'aujourd'hui et la base du nouvel ordre international que nous proposons.

Permettez-moi, une fois de plus, pour terminer, de citer Simón Bolívar, notre libérateur. Quand il parle de l'intégration du monde et d'un parlement mondial, d'un congrès de parlementaires, nous devrions examiner plusieurs des propositions qu'il avance.

Comme Bolívar l'a dit en Jamaïque en 1815 (j'aimerais lire une phrase d'une lettre qu'il a écrite dans ce pays) : « Comme ce serait beau si l'Isthme de Panama était pour nous ce qu'était la péninsule de Corinthe pour les Grecs! Espérons qu'un jour, par la grâce de Dieu, nous aurons la chance d'installer ici un auguste Congrès des représentants des républiques, des royaumes et des empires, ayant pour vocation de discuter des intérêts supérieurs de la paix et de la guerre avec les nations des autres parties du monde. Ce type d'organisation pourrait avoir lieu à une époque plus heureuse de notre régénération ».

J'exhorte bien sûr les membres à faire face avec efficacité au terrorisme international, mais de ne pas s'en servir comme excuse pour lancer une agression militaire injustifiée, contraire au droit international, qui a été érigée en doctrine depuis le 11 septembre. Seule

une coopération étroite et véritable et le fait de mettre un terme à la politique des deux poids, deux mesures, appliquée par nombre de pays du Nord face au problème du terrorisme, est à même de mettre fin à ce terrible fléau.

En sept ans, la révolution bolivarienne et le peuple vénézuélien ont pu accomplir de grands progrès sociaux et économiques. Sur environ 25 millions de Vénézuéliens, 1 406 000 ont appris à lire et à écrire en 18 mois et, dans quelques semaines, nous serons en mesure de déclarer que nous avons vaincu l'analphabétisme. Trois millions de Vénézuéliens, qui étaient auparavant exclus en raison de la pauvreté, ont pu bénéficier d'un enseignement primaire, secondaire et universitaire. Près de 70 % de la population, soit 17 millions de personnes ont reçu, pour la première fois de notre histoire, des soins de santé gratuits, y compris des médicaments. Dans quelques années, tous les Vénézuéliens auront un accès gratuit à d'excellents soins médicaux. Aujourd'hui, nous fournissons plus de 1 700 000 tonnes de denrées alimentaires, à des prix modiques, à 12 millions de personnes, soit près de la moitié des Vénézuéliens. Un million d'entre eux les reçoivent gratuitement, à titre temporaire. Cela a entraîné un haut niveau de sécurité alimentaire pour ceux qui en ont le plus besoin.

Nous avons créé plus de 700 000 emplois, réduisant le chômage de 9 %. Tout ceci en dépit d'une agression interne et externe, notamment d'un putsch financé par Washington et d'un autre coup de force pétrolier toujours fomenté par Washington et, tout ceci, en dépit des conspirations, des calomnies des médias et de la menace permanente de l'Empire et de ses alliés, qui vont jusqu'à encourager l'assassinat d'un chef d'État. Le seul pays où quelqu'un peut demander librement l'assassinat d'un autre chef d'État sont les États-Unis. Cela s'est produit récemment avec un prédicateur appelé Pat Robertson, un très proche ami de la Maison blanche. Il a publiquement exigé mon assassinat, et il n'est toujours pas en prison. Cela est un crime international, c'est du terrorisme international. Eh bien, nous lutterons pour le Venezuela, ainsi que pour l'intégration de l'Amérique latine et du monde. Ici, dans cette instance, nous réaffirmons notre foi infinie en l'homme, qui aspire à la paix et à la justice, afin de pouvoir survivre en tant qu'espèce humaine.

Simón Bolívar, notre libérateur et le guide de notre révolution avait juré de ne se reposer qu'après la libération de l'Amérique. De même, nous ne

trouverons pas de repos, corps et âme, avant d'avoir sauvé l'humanité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Le problème avec ces discours fleuves est que la soirée sera longue. Mais je suppose que plusieurs d'entre vous y sont préparés. L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S.E. M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay.

Le Président Vázquez (*parle en espagnol*) : Comme on le dit dans notre cher petit pays merveilleux, en empruntant au zodiaque une métaphore, il est difficile pour un capricorne de prendre la parole à la suite du Président Chávez. Mais, quoi qu'il en soit, nous allons essayer de le faire.

Au nom de la République orientale de l'Uruguay, je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette Réunion plénière de haut niveau et je salue les délégations qui y participent. Nous nous félicitons également du rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » qui doit servir de point de référence pour cette Réunion.

La République orientale de l'Uruguay réaffirme son attachement au droit international et à la Charte des Nations Unies et son respect inconditionnel de ceux-ci. Ce n'est qu'en se fondant sur le respect et en désavouant toute action unilatérale ou même collective qui viole le droit international et le multilatéralisme universel que nous pourrions assurer la paix et la sécurité internationales.

Le préambule de la Charte des Nations Unies affirme que les peuples des Nations Unies sont résolus « à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Ces mots sages et prémonitoires offrent une conceptualisation large et nécessaire de la liberté qui inclut le bien-être de l'individu et le progrès de la société. Sans ces principes, l'idée de liberté serait réduite de manière inadmissible et la paix et la sécurité seraient hypothéquées par manque de garanties sociales.

Il n'y a pas de liberté dans la pauvreté. La pauvreté est non seulement inadmissible d'un point de vue éthique mais son existence met en danger les principes de la démocratie nationale et de la paix internationale. C'est pour cela que la lutte des êtres humains, des pays et des gouvernements contre la

pauvreté doit être la première priorité nationale et internationale. Une priorité qui doit s'exprimer par des initiatives et par des mesures concrètes et immédiates car les pauvres du monde ne peuvent attendre.

Le Gouvernement uruguayen, qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars de cette année est en train de mettre en œuvre au niveau national un plan complet de lutte contre la pauvreté qui nécessite également que des décisions soient prises et que des efforts internationaux soient engagés dans un esprit de respect et de solidarité pour bannir au niveau mondial ce fléau qui touche un grand nombre de personnes et qui nous fait honte à tous.

Très souvent, la pauvreté est un phénomène lié à la corruption et à la dilapidation des fonds destinés au développement. C'est pour cela qu'il faut, avec la même détermination qui s'impose pour combattre le terrorisme et la pauvreté aux niveaux national et international, mener la lutte contre la corruption. Pour la même raison, le respect universel des droits de l'homme est également une priorité et une garantie d'une vie digne pour chaque être humain et d'une humanité plus prospère.

Le terrorisme est également un fléau. C'est une forme inhumaine répugnante qui est incompatible avec la tolérance et avec la recherche de justice par les voies de la démocratie et de la liberté. Sans préjudice de s'attaquer aux causes qui sont responsables du terrorisme, de l'injustice, de la discrimination, de l'absence de respect des droits de l'homme, de l'ignorance des droits des peuples et de l'oubli du caractère positif des différences culturelles, la lutte contre le terrorisme, sa pénalisation et sa sanction constituent un devoir incontournable tant au niveau national qu'international.

La coopération internationale, en améliorant les instruments actuels mais surtout en les mettant pleinement en œuvre et de bonne foi tout en respectant le droit international et le droit humanitaire, doit être renforcée et approfondie. À cet égard, l'Uruguay réaffirme son engagement dans la lutte contre le terrorisme.

Cette Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale doit établir les règles pour un processus de réforme efficace de la Charte des Nations Unies qui nécessite d'être actualisée pour être en harmonie avec la communauté internationale et avec les exigences du monde actuel. Devant l'impossibilité

de faire référence à tous les aspects de cette réforme indispensable, je souhaiterais en aborder deux qui sont prioritaires pour l'Uruguay.

En premier lieu, notre accord sur l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité. En outre, l'Uruguay a toujours remis en question l'existence du droit de veto. Bien que les conditions ne soient pas réunies aujourd'hui pour son élimination, notre pays redit, fidèle à sa position prise dans le passé, qu'il n'appuie pas un élargissement de ce qu'il a toujours considéré comme étant une injustice et que c'est la raison pour laquelle il n'est pas d'accord pour que les nouveaux membres du Conseil, résultant de l'élargissement de celui-ci, aient le droit de veto.

En deuxième lieu, l'Uruguay partage l'idée de la création d'un conseil des droits de l'homme, comme organe principal de l'Organisation des Nations Unies, dont les membres seraient désignés par l'Assemblée générale. Ce conseil se substituerait à l'actuelle Commission des droits de l'homme et devrait posséder des moyens qui correspondent à sa nouvelle forme et de promotion et servir de centre de liaison pour ce qui est de la promotion et de la protection internationales des droits de l'homme.

Au nom du Gouvernement et du peuple uruguayens, je promets notre appui à l'Organisation des Nations Unies et à son action conforme à la justice et au droit en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Forts de cet engagement, fruit d'un passé qui nous porte en avant et d'un futur qui nous unit en tant que pays, nous participons à cette Réunion plénière de haut niveau des chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour partager avec l'Assemblée, chers citoyens du monde, nos espérances, nos défis et nos tâches.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise.

Le Président Bongo Ondimba : Avec notamment le Sommet du Millénaire, la Conférence de Monterrey et le Sommet de Johannesburg, la communauté internationale a jeté les bases nécessaires permettant d'éradiquer la pauvreté dans le monde.

Le Gabon, mon pays, a souscrit à ces engagements. Il s'est donc attelé aux réformes

indispensables pour la réalisation des objectifs ainsi définis. Ces réformes couvrent des secteurs aussi variés que l'assainissement des finances publiques, la réforme administrative, les privatisations, la bonne gouvernance et la transparence. Elles ont trait aussi à la mise en place de conditions indispensables à l'épanouissement d'un secteur privé créateur d'emplois et générateur de développement.

Au plan social, bien que n'étant pas considéré comme pays pauvre très endetté, le Gabon a élaboré un document stratégique de réduction de la pauvreté et de croissance. Dans le même temps, il faut reconnaître que dans les domaines de l'habitat social, de l'hydraulique villageoise, de l'éducation de base et des soins de santé primaire, des efforts appréciables ont été faits, bien que beaucoup reste à faire.

Mon pays a, par ailleurs, résolument engagé la lutte contre le sida, avec notamment les soins gratuits pour les malades les plus démunis et la construction de centres de traitement ambulatoires dans tout le pays.

Assainir les finances publiques, diversifier l'économie, entreprendre des réformes en profondeur, tous ces efforts ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs du Millénaire. Mettre de l'ordre dans la politique d'investissement public ne peut être productif que si le budget dégage des ressources suffisantes à allouer aux secteurs prioritaires. Or, ce n'est pas aujourd'hui le cas du Gabon dont le service de la dette absorbe 45 % des ressources publiques chaque année.

Il lui faut donc un traitement approprié de sa dette. Sans une telle mesure, mon pays ne pourra pas relever globalement et durablement les défis auxquels il est confronté.

Et pourtant nous disposons de nombreux atouts pour la mise en place d'un partenariat porteur de développement et de progrès. Parmi ceux-ci je citerai, en guise d'illustration, celui de l'environnement et de la biodiversité. Les 13 parcs nationaux créés, soit 10 % du territoire national, sont disponibles et prêts à être mis en valeur dans le cadre de la diversification de notre économie.

Je lance donc un appel à la communauté des bailleurs pour qu'elle se penche sur le cas des pays à revenus intermédiaires endettés, comme l'est le Gabon.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Mathieu Kérékou, Président et chef de gouvernement de la République du Bénin.

Le Président Kérékou : Il y a cinq ans, la communauté internationale a retenu les objectifs du Millénaire pour le développement. La présente Réunion plénière de haut niveau nous donne l'occasion de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Aujourd'hui, de nouveaux défis sont apparus et imposent à notre Organisation, après 60 années d'existence, d'engager des réformes avec courage et détermination. La concrétisation de ces réformes doit permettre à notre institution commune d'être plus efficace, plus crédible et plus adaptée aux réalités de notre temps.

À cet égard, nous rendons un hommage mérité au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, pour nous avoir soumis des propositions hardies de nature à imprimer des orientations susceptibles de favoriser les mutations quantitatives tant attendues.

S'il est un domaine où l'action de l'Organisation des Nations Unies devra être sensiblement renforcée, c'est bien celui de la promotion du développement. Les problèmes de développement se posent avec acuité au groupe des pays les moins avancés, maillon le plus vulnérable de la communauté internationale. Des engagements quantifiables et chiffrés ont été pris selon un chronogramme précis en faveur de ces pays. Force est de constater que la mise en œuvre de ces engagements reste largement en deçà des résultats escomptés.

En notre qualité de Président du Bureau de coordination des pays les moins avancés, nous lançons un appel, une fois encore, à la communauté internationale, notamment aux partenaires de développement, aux institutions du système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, pour soutenir la préparation de la revue du Programme de Bruxelles en vue de son examen à mi-parcours par l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours de sa soixante et unième session en 2006.

Il est essentiel que la communauté internationale poursuive ses efforts pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Le concept de menace à la paix et à la sécurité doit être redéfini et ses contours précisés afin de prévenir certains abus auxquels nous

assistons ces dernières années. Pour le Bénin, le non-recours unilatéral à la force dans les relations internationales doit rester un principe fondamental de notre système de sécurité collective. C'est pourquoi, les organisations régionales doivent désormais jouer un rôle accru dans les questions de maintien de la paix et de la sécurité. Il conviendrait dès lors de renforcer leur capacité d'action en matière de résolution de conflits. Nous en appelons à la communauté internationale pour qu'elle soutienne fermement les efforts déployés par l'Union africaine dans ce sens.

La mise en place de la Commission de consolidation de la paix devient nécessaire afin de capitaliser les acquis enregistrés en matière d'appui aux pays en situation de sortie de conflit ou de crise. La communauté internationale devrait renforcer son action dans la lutte contre le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Suite à l'adoption le 26 juillet 2005 de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité sur cette situation préoccupante, il s'avère maintenant indispensable de donner à la communauté internationale l'outil nécessaire pour la répression du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les conflits armés. C'est à ce titre que le Bénin propose qu'une réflexion soit menée dans le cadre d'un groupe de travail de l'Assemblée générale pour la requalification du fléau des enfants soldats en crime contre l'humanité au lieu de crime de guerre.

Le respect, la protection et la promotion des libertés fondamentales et droits de l'homme, y compris le droit au développement revêtent une importance primordiale à tous les niveaux. Le Secrétaire général a fait dans ce domaine des propositions fort intéressantes en vue de la transformation de la Commission des droits de l'homme en un Conseil des droits de l'homme. Quelle que soit la forme que prendra la nouvelle structure, l'objectif est de veiller à ce que la pleine jouissance de tous les droits de l'homme par tous les citoyens du monde soit faite sur une base objective, non discriminatoire et non sélective.

C'est donc pour nous le lieu et le moment de renouveler notre confiance en l'Organisation des Nations Unies, qui est sans aucun doute l'unique forum universel de coopération entre les États. Aussi le Bénin place-t-il des espoirs légitimes dans le vaste chantier de réformes institutionnelles de notre Organisation, comprenant la redéfinition des fonctions du Conseil économique et social, la rationalisation des travaux de l'Assemblée générale et l'élargissement du Conseil de

sécurité. S'agissant tout particulièrement de l'élargissement et de la révision des méthodes de travail du Conseil de sécurité, nous devons enfin offrir à l'Afrique une juste représentativité qui tienne compte du nombre de ses États et de la spécificité des questions africaines.

Nous sommes à une étape cruciale de l'histoire de l'humanité. Nous n'avons pas le droit d'échouer dans la recherche de solutions durables à nos défis communs. Nous sommes d'autant plus convaincus que la dextérité avec laquelle est conduite la coprésidence de ce sommet est déjà un gage que nos travaux aboutiront à des résultats concrets à la hauteur des attentes de nos peuples.

Nous voudrions enfin exprimer notre appréciation à S. E. M. Jean Ping, Président sortant de l'Assemblée générale, pour le travail de qualité accompli dans le cadre de la préparation de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Arnold Rüütel, Président de la République d'Estonie.

Le Président Rüütel (*parle en estonien; texte anglais fourni par la délégation*) : Le monde d'aujourd'hui lance de nouveaux défis à la communauté internationale et à l'ONU. Il y a cinq ans, les dirigeants du monde se sont réunis au Sommet du Millénaire pour convenir des principaux objectifs pour le développement pour le XXI^e siècle. Nous sommes aujourd'hui réunis ici pour examiner la mise en œuvre à mi-parcours de ces objectifs, pour en fixer de nouveaux pour l'avenir et pour prendre des mesures décisives afin de rendre l'ONU plus efficace.

L'Estonie salue le projet de déclaration de la présente Réunion car il nous donne des directives pour l'avenir. Je crois que notre débat va jeter les bases des réformes nécessaires au système des Nations Unies ainsi que de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je crois que la question la plus importante du présent Sommet est celle de la coopération visant à réduire l'écart entre les divers niveaux de développement des pays du monde. Nous considérons qu'il est extrêmement important d'accélérer le processus visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, nous devons

continuer à renforcer la coopération et les partenariats globaux, accroître l'aide publique au développement et faire en sorte qu'elle soit utilisée de façon plus efficace.

Nous sommes convaincus que la coopération ne peut être efficace que si les pays bénéficiaires considèrent qu'ils en contrôlent les résultats. Nous pensons qu'il appartient aux pays eux-mêmes d'assumer la responsabilité principale de leur développement. Le renforcement de la gouvernance nationale, la lutte contre la corruption et une meilleure réglementation de l'environnement économique sont des conditions préalables importantes pour accroître les effets et l'efficacité de l'aide au développement. Pour que cette aide soit fructueuse, elle doit se fonder sur les besoins locaux et des stratégies de développement national suffisamment ambitieuses, élaborées par les pays bénéficiaires eux-mêmes.

La paix et la stabilité mondiales sont également des conditions préalables au développement. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, auxquelles l'Estonie contribue régulièrement ces dernières années, ont un rôle important à jouer à cet égard. Mais les pays sortant d'un conflit ont également besoin d'une attention et d'une assistance internationales accrues pour assurer leur développement et éviter la résurgence d'un conflit. Voilà pourquoi l'Estonie appuie la création de la Commission de consolidation de la paix, qui sera l'un des résultats du sommet. Nous espérons voir bientôt les résultats des travaux de la Commission.

Comme l'ont montré les récents attentats terroristes dans le monde, le terrorisme continue de représenter une menace réelle à la paix et à la sécurité internationales. La position de l'Estonie est très claire : il ne peut y avoir de justification au terrorisme. Nous sommes fermement convaincus qu'il n'est possible de combattre le terrorisme de manière efficace que grâce à une étroite coopération internationale conforme au droit international. Nous pensons, en conséquence, qu'il est indispensable d'adopter une convention générale contre le terrorisme international. Je suis heureux d'avoir signé hier, au nom de l'Estonie, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, qui représente un pas en avant important sur la voie de l'élaboration d'un cadre juridique de coopération antiterroriste.

Nous sommes convaincus que les objectifs en matière de développement et de sécurité ne peuvent pas être réalisés sans assurer la protection des droits de l'homme. Nous pensons que les instruments des Nations Unies de protection des droits de l'homme doivent avoir la capacité de s'acquitter de cette responsabilité plus efficacement. L'Estonie estime également que le renforcement du rôle du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de son Bureau, ainsi qu'un accord sur le financement de son Bureau et une coopération plus étroite entre le Haut Commissaire et les autres composantes du système des Nations Unies sont des étapes importantes de la réforme de l'ONU.

Il convient de noter que nous avons réussi à nous mettre d'accord sur le principe de la responsabilité de protéger. Bien entendu, il incombe à chaque pays d'assumer la responsabilité fondamentale de protéger son peuple. Il est également important toutefois que nous mettions tout en œuvre au niveau international pour empêcher le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Il est indispensable de faire en sorte que de tels crimes ne demeurent pas impunis. À cet égard, l'Estonie appuie les travaux de la Cour pénale internationale.

L'Estonie demeure déterminée à apporter une contribution en partageant son expérience en matière d'instauration des institutions démocratiques et de participation de la société civile. Nous croyons également important de créer un fonds pour la démocratie pour prêter appui au développement démocratique des nations.

La protection des droits des femmes et des enfants mérite une attention particulière, ainsi que la protection des droits des populations autochtones. Nous espérons sincèrement que le processus de rédaction de la déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones sera mené à bon terme dans un avenir proche.

L'efficacité dont l'ONU fait preuve dans ses tâches est cruciale pour la paix, la stabilité et le développement dans le monde. Notre monde a changé ces dernières décennies; de nouvelles menaces et de nouveaux défis sont apparus, ce qui rend impératif pour nous de renforcer et d'améliorer l'Organisation. Cela suppose, par voie de conséquence, une réforme institutionnelle et une meilleure cohésion de tout le système des Nations Unies.

L'Estonie est d'avis que la capacité de l'ONU de protéger les droits de l'homme est l'un des piliers fondamentaux sur lesquels repose la crédibilité de l'Organisation. C'est la raison pour laquelle nous appuyons la prompte création d'un conseil permanent des droits de l'homme. Nous estimons toutefois qu'il est tout aussi important que ce conseil ait le statut et les compétences nécessaires pour lui permettre de protéger efficacement les droits de l'homme.

Je crois que nous sommes à même de nous acquitter des tâches qui nous attendent; qu'à cette session de l'Assemblée générale, nous franchirons une étape importante sur la voie de la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés; et que nous parviendrons également à entreprendre les réformes nécessaires.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Gloria Macapagal-Arroyo, Présidente de la République des Philippines.

La Présidente Macapagal-Arroyo (*parle en anglais*): Les maîtres mots de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de son sixième anniversaire, sont les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, le processus de réalisation de ces objectifs risque de s'effondrer. Pourquoi? À cause du terrorisme, de la crise énergétique et du fardeau de la dette des pays en développement.

S'agissant du fardeau de la dette, nous nous félicitons de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés. Mais il y a également de nombreux pays à revenu intermédiaire qui sont très endettés et qui comptent des populations nombreuses vivant avec moins d'un dollar par jour. Dans ces cas, nous proposons une conversion, sur une grande échelle, de la moitié de la dette en programmes de financement pour la lutte contre la pauvreté en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous ne demandons pas une remise ou une annulation de la dette. Ce que nous proposons, c'est que le service de la dette ou le montant principal soit converti en capitaux investis dans de nouveaux projets d'une valeur au moins égale et dotés de leurs propres revenus potentiels. J'espère que cette proposition « OMD contre dette » sera incorporée dans la Déclaration du Sommet et que le Club de Paris, les gouvernements des pays du Groupe des Huit, le Fonds monétaire

international, la Banque mondiale et les grandes banques commerciales du monde l'approuveront.

Nous offrons cette option au beau milieu d'une crise de l'énergie. S'agissant de cette crise énergétique, nous proposons que l'ONU prenne la tête de l'action collective pour amortir les effets des cours du pétrole. Par exemple, le développement collectif des sources énergétiques locales de substitution pourrait inclure la conversion en éthanol du sucre de canne ou la production de diesel à partir de la noix de coco de gazole. Des centrales éoliennes et des projets ruraux d'énergie solaire pourraient être mis en place. Le rationnement collectif du pétrole, la conservation d'énergie et la mise en place de stocks régionaux pourraient également être envisagés.

En outre, des efforts collectifs pourraient être déployés pour intensifier l'exploration de pétrole et du gaz, comparable aux activités de coopération sismique que la Chine, le Viet Nam et les Philippines avaient entreprises en août dernier dans la région de la Mer de Chine méridionale, dont ils revendiquent chacun la souveraineté.

Nous appelons également l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à recycler les pétrodollars et ses profits extraordinaires tirés du commerce du pétrole sous forme d'investissements en actions et de prêts à faible intérêt et à long terme pour les pays importateurs de pétrole, pauvres ou de dimension moyenne. Nous estimons cet appel justifié, car les Philippins vivant à l'étranger contribuent beaucoup aux économies des pays exportateurs de pétrole.

Les Philippins d'outre-mer – il y en a 8 millions – sont la raison pour laquelle nous préconisons l'inclusion de la question des migrations dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau et de la tenue d'un dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement. Nous sommes déterminés à protéger, sur la base d'un consensus mondial réel, les droits et le bien-être des Philippins d'outre-mer, notamment en les protégeant contre le terrorisme mondial.

S'agissant du terrorisme, les Philippines réaffirment qu'elles sont déterminées à lutter contre ce terrible fléau. Comme l'a dit le Secrétaire général à Madrid en mars dernier, le terrorisme représente une menace pour tous les États et tous les peuples. Comme de nombreux pays, les Philippines ont subi l'épreuve de la terreur. Mais nous avons contre-attaqué grâce à la

vigilance des citoyens ordinaires, à un solide réseau de sécurité bilatéral et régional, aux outils du dialogue interconfessionnel et à notre alliance stratégique avec les États-Unis. Notre processus de paix est peut-être le seul dans le monde à incorporer une composante antiterroriste. Notre accord de cessez-le-feu avec les rebelles dans le Sud des Philippines inclut l'interdiction de former cellules terroristes.

Dans la lutte contre le terrorisme, le dialogue interconfessionnel a acquis une légitimité en tant qu'approche nouvelle et sérieuse des conflits. Les religions sont le fondement des cultures et des civilisations. Nous attendons de l'ONU qu'elle soit sensible au catholicisme profond de la vaste majorité du peuple philippin. Les ressources fournies par l'ONU à notre gouvernement en matière de santé reproductive seront consacrées à former les couples mariés aux techniques naturelles de planification familiale, considérées par l'Organisation mondiale de la santé comme plus efficaces que les contraceptifs artificiels.

Le Population Council, qui a son siège à New York, a constaté que la contraception artificielle ne contribue que pour 2 % à la baisse des taux de natalité, tandis que l'amélioration des conditions économiques de la famille, l'urbanisation et l'allaitement y contribuent pour 98 %. Nous demandons donc à l'ONU et aux pays donateurs d'axer leur aide sur l'amélioration de la productivité et du revenu des familles.

L'ampleur des défis que nous devons relever – les disparités grandissantes dues à la pauvreté, l'inflexible recrudescence du terrorisme, le problème croissant de la dette et l'envolée des cours du pétrole – nous enjoignent de puiser courage dans notre solidarité. À l'occasion de ce sixième anniversaire, nous réaffirmons le rôle de l'ONU en tant qu'instrument par lequel manifester principalement cette solidarité.

Le Président Papadopoulos (*parle en anglais*) : 60 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui a entraîné des souffrances sans nom pour l'humanité, la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale réunit à raison un nombre sans précédent de chefs d'État ou de gouvernement autour de la célébration d'une manifestation historique. Marque d'estime pour les 60 ans de détermination pendant lesquels tous les peuples des Nations Unies se sont efforcés de conjuguer leurs efforts pour accomplir les nobles objectifs consacrés dans la Charte des Nations

Unies, c'est aussi le signe d'un renouvellement de notre engagement de 60 années envers un ordre international fondé sur la primauté du droit. Nous devons saisir cette occasion pour faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et pour revitaliser le consensus sur les défis nouveaux et anciens qui appellent des mesures collectives d'urgence.

À cet égard, je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, de son rapport édifiant intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), ainsi que M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, pour les qualités de direction et la compétence remarquable dont il a fait preuve en menant les préparatifs de la présente séance.

Plus que jamais aujourd'hui, le monde a besoin d'une Organisation des Nations Unies forte pour pouvoir relever les nombreux défis auxquels nous sommes tous confrontés et honorer les engagements de longue date réaffirmés dernièrement dans la Déclaration du Millénaire. Au cours des cinq années qui ont suivi l'adoption de la Déclaration du Millénaire et le sentiment de jubilation provoqué par l'aube d'un nouveau millénaire, le monde a été le témoin d'attentats terroristes barbares et d'une grave crise de notre Organisation.

La République de Chypre estime que l'ONU reste l'expression cardinale d'un multilatéralisme effectif en même temps qu'un cadre sans égal pour le développement d'un système international fondé sur des règles claires et prévisibles.

Il nous incombe, en ce tournant historique, de nous entendre sur des actions communes en vue de la réforme si nécessaire de notre Organisation, à qui il faut redonner un sentiment de direction. Nous pouvons le faire en adoptant une stratégie globale axée sur l'action; en accordant une importance et une attention égales au développement, à la paix et la sécurité et aux droits de l'homme. Nous sommes fermement convaincus que le renforcement de la légalité, tant au niveau national qu'international, est un élément essentiel pour la réalisation de ces objectifs. Le respect des règles décidées en commun et la confiance en la capacité du système de prévenir ou de sanctionner toute violation de ses règles forment la trame d'un multilatéralisme efficace.

Dans un monde où plus d'un milliard de personnes, en particulier en Afrique, sont miséreux, affamés, et vivent dans des conditions effroyables, notre responsabilité fondamentale est de placer de façon crédible le développement au cœur de l'ordre du jour des Nations Unies. Nous devons d'urgence passer des paroles aux actes car le fossé entre nantis et démunis se creuse radicalement au lieu de se combler. Nous devons honorer les engagements passés et prendre des mesures concrètes pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Chypre, État membre de l'Union européenne, souscrit pleinement, pour sa part, à la déclaration prononcée à cet égard par le Royaume-Uni au nom de l'Union européenne et elle apportera sa contribution en augmentant son aide publique au développement conformément aux décisions pertinentes de l'Union.

Il faut renforcer le pouvoir de l'ONU pour lui permettre de faire face efficacement à l'évolution des menaces à la sécurité collective, telles que le terrorisme, les armes de destruction massive et la criminalité transnationale, sans oublier le règlement des différends anciens. La détection précoce des germes d'un conflit et la prévention des conflits doivent devenir les pierres angulaires de notre sécurité collective.

Le Conseil de sécurité, responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit insister sur l'obligation fondamentale des États Membres, en vertu de la Charte, de s'abstenir de la menace ou de l'emploi de la force et d'éviter l'agression. La République de Chypre, qui a eu à souffrir du recours à la force et de l'agression étrangère et qui subit encore une occupation, est fermement convaincue que nous devons réformer le Conseil de sécurité afin d'en renforcer la crédibilité et la légitimité, notamment en améliorant les méthodes de travail et les procédures de prise de décisions. Il reste absolument nécessaire de garantir son efficacité en ce qui concerne la mise en œuvre de ses résolutions. De fait, notre Organisation ne sera jamais forte et efficace que dans la mesure où ses Membres le veulent ou lui permettent de l'être.

Malgré l'héritage impressionnant de 60 ans d'action en faveur des droits de l'homme à l'ONU et le large corpus de règles et de normes qu'ils ont laissé, le système de protection des droits de l'homme au niveau international connaît aujourd'hui de grandes difficultés. Le cadre institutionnel actuel des Nations

Unies en matière de droits de l'homme rencontre des problèmes considérables dans la mise en œuvre de ces règles et normes. La rationalisation des droits de l'homme à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies est encore à faire. Le respect et la défense des droits fondamentaux de toutes les personnes, et en particulier des personnes déplacées, des réfugiés et des personnes disparues, importent au plus haut point à Chypre.

En cette ère de mondialisation et d'interdépendance, dans laquelle les défis mondiaux exigent des réponses mondiales et une action concertée, nous devons signifier dans les termes les plus forts que le choc des civilisations n'aura tout simplement pas lieu car nous partageons tous une civilisation universelle, fondée sur la foi dans l'humanité que consacre la Charte des Nations Unies. La Charte reste notre ligne directrice politique, juridique et morale commune et sans équivalent.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

La Présidente Kumaratunga (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à adresser nos condoléances au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, avec lesquels nous sommes de tout cœur alors qu'ils s'attellent à la reconstruction et au relèvement de la zone du Golfe du Mexique touchée par le récent cyclone dévastateur. Ce faisant, nous nous rappelons la générosité et la spontanéité avec lesquelles les peuples et les gouvernements de tant d'États Membres de l'ONU, dont les États-Unis, ainsi que l'ONU et d'autres organismes internationaux, sont venus à notre secours lorsque les vagues du tsunami ont frappé Sri Lanka en décembre dernier.

J'ai eu l'honneur de prononcer ma première allocution devant cette Assemblée en ma qualité de Présidente de Sri Lanka à la session historique de 1995, lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'ONU. C'est donc pour moi un plaisir tout particulier que de revenir dans cette enceinte 10 ans après, et ce d'autant plus que cette année, nous commémorons en même temps que le soixantième anniversaire des Nations Unies, le cinquantième anniversaire de l'arrivée de Sri Lanka à l'ONU. Le temps est au bilan et à la concentration de nos efforts,

si nous voulons avancer. Nous avons un programme important à achever et de nouveaux défis à relever.

L'ONU est l'organe universel le plus représentatif où trouver de façon légitime des solutions communes aux problèmes communs qui soient acceptables par l'ensemble des Membres.

Comme l'ont reconnu le Groupe de personnalités de haut niveau et le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005), l'ONU, malgré ses nombreux accomplissements, et en raison de son grand potentiel, doit s'efforcer de s'adapter aux changements survenus dans le monde depuis sa création il y a 60 ans. La réforme de l'ONU doit se faire dans l'intérêt de tous et couvrir tous les domaines d'activité de l'ONU.

La vision que nous adopterons à ce sommet doit effectivement être dynamique. Elle doit indiquer la marche à suivre et servir de catalyseur à de nouveaux changements et à une réforme. La réforme doit porter sur l'intégralité de notre ordre du jour, sur les mécanismes que nous adoptons pour la mettre en œuvre et les ressources que nous dégageons. Elle ne saurait être fragmentaire et doit bénéficier à tous les États Membres à part égale. Il est à cet égard essentiel d'adopter une démarche intégrant la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Qu'il me soit permis de revenir sur une question d'actualité – le terrorisme mondial, question qui a été soulevée en 1995 et au Sommet du Millénaire en 2000 – et qui attend toujours une réponse de la communauté internationale, alors que Sri Lanka met à l'épreuve une nouvelle démarche intégrée pour tenter de remédier à ce problème qu'elle connaît et qui est un important défi.

Il y a plus de 10 ans, mon gouvernement a entrepris une politique audacieuse de règlement à l'amiable en lieu et place du conflit et a opté pour une solution fédérale au lieu de la formule demandée par les rebelles préconisant un État séparé. Avec l'appui d'une large coalition multiethnique de partis, j'ai entrepris de négocier avec le groupe armé rebelle – les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul – en vue de mettre fin au conflit et j'ai discuté avec tous les partis au parlement d'une nouvelle constitution politique, plus inclusive, qui partagerait le pouvoir entre toutes les communautés. Ce changement de cap politique jetait les fondements d'une nouvelle démarche pour

lutter contre le terrorisme et d'une nouvelle façon d'aborder le processus de paix dans mon pays, une démarche qui tenait compte simultanément de la sécurité, du développement et des droits de l'homme.

Nous avons engagé les rebelles à respecter un cessez-le-feu qui, nous l'espérons, sauverait des vies et permettrait aux populations, notamment celles vivant dans les zones touchées par le conflit, de vivre et de travailler plus librement. Nous pensions que cela influencerait favorablement sur le climat général et le rendrait plus propice à la paix, et qu'il y aurait davantage de sécurité. Nous avons accéléré le développement dans les zones touchées par le conflit car nous estimions que tous nos citoyens, indépendamment de l'endroit où ils vivent, du groupe ethnique auquel ils appartiennent ou même de l'autorité sous laquelle ils sont obligés de vivre, doivent avoir accès aux services de santé, à l'éducation et au marché de l'emploi. Nous pensions que cela donnerait aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul – le groupe rebelle – l'occasion d'entreprendre un travail utile et constructif qui bénéficierait directement au peuple plutôt que de se préparer au conflit.

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour que les droits de l'homme de tous les habitants du pays soient respectés, l'accent étant particulièrement mis sur les préoccupations des communautés ethniques qui n'ont pas été entièrement intégrées à la vie du pays dans le passé.

Dans le cadre du processus de paix, les gouvernements successifs ont donné aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul tous les moyens qui reviennent à une partie aux négociations, et notamment l'accès aux entités étrangères et aux gouvernements étrangers – en ayant recours, parfois, aux bons offices des facilitateurs, comme le Gouvernement norvégien, qui a consenti d'importants efforts en vue de faire avancer le processus dans des circonstances difficiles. Toutefois, ce processus de participation et de conciliation ne semble pas avoir persuadé ce groupe de renoncer au terrorisme, comme en témoignent l'assassinat récent du Ministre des affaires étrangères de mon pays et le fait qu'ils continuent de recruter des enfants soldats et tuent leurs rivaux politiques.

De tels actes de la part d'un groupe armé engagé dans un processus de paix mettent à rude épreuve la volonté de la grande majorité de nos citoyens désireux de parvenir à un règlement à l'amiable. Nous avons

l'option de réagir manu militari, mais nous y avons renoncé et avons opté pour une démarche différente. Nous avons réitéré notre engagement envers un cessez-le-feu et une solution politique, tout en revoyant notre manière de négocier avec ce groupe. D'abord, un appel a été lancé à la communauté internationale pour qu'elle contribue à exercer une véritable pression sur les Tigres de libération de l'Eelam tamoul en vue de les engager dans un processus qui aboutisse à une paix durable, assurant la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Le défi auquel nous sommes confrontés à Sri Lanka n'est pas exceptionnel. Des démocraties vulnérables qui ont entrepris des initiatives politiques audacieuses afin de remédier aux causes profondes du terrorisme et de trouver des solutions politiques en négociant avec des groupes armés impitoyables se trouvent face à un véritable dilemme quant à savoir comment concevoir un mode de négociation crédible et acceptable.

Si un État démocratique, qui respecte toujours les normes et les lois internationales et recourt à des moyens non militaires pour tenter de régler le problème du terrorisme, s'affaiblit du fait des agissements de terroristes, le chaos et l'anarchie s'ensuivront. L'extrémisme, le fondamentalisme et le tribalisme règneront sans partage. Par conséquent, la paix et la sécurité, à l'intérieur des États et entre eux, ainsi que les normes universellement acceptées en matière de droits de l'homme et les libertés fondamentales en pâtiront. Cela aboutira également à l'affaiblissement du système intergouvernemental, qui est la clef de voûte de cette Organisation. La chaîne du système intergouvernemental ne peut qu'avoir la force de son maillon le plus faible. Il est donc essentiel de renforcer la capacité collective du système à combattre le terrorisme et en venir à bout.

À cet égard, nous devons être absolument fermes sur le fait que les contacts établis avec des acteurs armés non étatiques en vue de faire la paix ne doivent pas l'être aux dépens de la capacité de gouvernance démocratique d'un État souverain qui se conduit en conformité avec les normes et lois internationalement reconnues. L'ONU et la communauté internationale peuvent contribuer à mettre au point des mécanismes qui aident les États s'engageant dans de tels processus de paix et imposer des sanctions aux groupes terroristes qui tentent de les faire échouer.

Le moment est donc venu pour l'Assemblée d'examiner la question des moyens pratiques permettant d'empêcher ces entités de bénéficier de l'accès et de l'appui extérieurs leur permettant de soutenir leurs activités militaires et leur collecte de fonds, qui nuisent aux processus de paix en cours. Nous espérons que les mécanismes déjà mis en place par le Conseil de sécurité contre ces acteurs non étatiques criminels finiront par réellement les dissuader d'entreprendre de telles activités. En l'absence de telles mesures, ces groupes pourraient poursuivre leurs activités illicites de financement et d'achats d'armes tout en bénéficiant des privilèges politiques acquis du fait de s'être engagés dans des processus de paix. C'est la crédibilité de tous nos efforts de paix, y compris ceux consentis par l'ONU, qui en souffrira, ainsi que toutes ces années de travail pour codifier des normes juridiques internationales et d'autres mesures contre le terrorisme.

Même lorsque les groupes rebelles sont engagés dans des processus de paix, nous devons d'une part adopter des procédures qui récompensent ceux qui agissent véritablement en faveur de la paix et, d'autre part, imposer des sanctions contre ceux qui commettent des actes de terrorisme. Sans quoi, les démocraties vulnérables auront beaucoup de mal à entamer et entretenir des négociations efficaces avec des groupes armés.

Dans son rapport à l'Assemblée, intitulé « Dans une liberté plus grande », le Secrétaire général a fait remarquer à juste titre qu'un petit réseau d'acteurs et de terroristes non étatiques crée de nouveaux défis pour la communauté internationale. Les forces de la mondialisation ont aggravé cette situation. Les réseaux transnationaux de groupes terroristes ont acquis une portée mondiale et ont fait cause commune pour menacer la démocratie, la paix et la sécurité au sein des États et entre eux.

Si nous voulons lutter contre le terrorisme mondial, la pauvreté et la maladie, nous devons adopter une démarche intégrée à l'égard de la sécurité, des droits de l'homme et du développement, aussi bien sur le plan national qu'international. Nous devons agir ensemble en tant que système des Nations Unies, pour appuyer et renforcer les États qui font face à ces défis de façon globale. Cela constituera une partie essentielle de la mission de l'Organisation des Nations Unies pour la prochaine décennie.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Samuel Schmid, Président de la Confédération suisse.

Le Président Schmid : Soixante années d'existence ont prouvé que les Nations Unies sont une Organisation réellement universelle, cadre irremplaçable de la coopération entre les nations, vecteur premier des efforts de développement, et promoteur de la paix et de la sécurité collective. Toutefois, les conflits surgissent et perdurent, la famine et la pauvreté doivent encore être combattues, l'inégalité et l'oppression demeurent des réalités. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies est indispensable et doit être à même de relever les défis de notre époque.

Nous reconnaissons tous dans le projet de document final que nous nous proposons d'adopter que les droits de l'homme et la démocratie, la paix et la sécurité, ainsi que le développement, sont interdépendants et qu'ils constituent le fondement de notre sécurité et de notre bien-être. Ils sont les trois piliers de l'action des Nations Unies. Dans ce contexte, j'aimerais adresser nos remerciements au Secrétaire général Kofi Annan et à M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, pour leurs efforts et leur engagement dans ce processus.

Mon pays exprime sa satisfaction à l'égard de la création du Conseil des droits de l'homme. Par l'établissement de ce Conseil, nous devons réussir à adapter l'architecture de l'ONU à l'importance première des droits de l'homme, au même titre que le développement, la paix et la sécurité. Pour la Suisse, ce nouvel organe devra être plus légitime tout en étant plus efficace, avoir une position plus élevée que l'actuelle Commission des droits de l'homme dans la hiérarchie onusienne et siéger à Genève. La Suisse est fermement déterminée à poursuivre les efforts entrepris au cours des derniers mois pour permettre de remplir l'objectif ambitieux que s'est fixé notre Assemblée dans ce domaine prioritaire.

Pour remplir la tâche de maintenir la paix et la sécurité internationales, il est essentiel que nous réaffirmions notre engagement à régler pacifiquement les différends, l'usage de la force devant demeurer l'exception – exception pratiquée le cas échéant en conformité avec les principes intangibles du droit

international. Il est en outre nécessaire que nous assumions mieux, tant individuellement que collectivement, notre responsabilité de protéger et que nous nous efforcions de définir ensemble des critères pour sa mise en œuvre.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la création de la Commission de consolidation de la paix, qui devra être un nouvel instrument de promotion de la sécurité collective assurant le lien entre la sécurité des citoyens, le rétablissement de l'état de droit, l'action humanitaire et le développement. Il est aussi important que sa composition soit représentative des contributions réelles des Membres de l'ONU dans ces domaines.

Nous estimons en outre nécessaire que le Conseil de sécurité devienne plus représentatif et que ses méthodes de travail soient réformées dans le sens d'une transparence accrue, afin de permettre une interaction renforcée avec les non-membres du Conseil.

La Suisse tient également à réaffirmer ici son soutien aux opérations de maintien de la paix, ainsi que son engagement dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, en particulier nucléaires. Cet engagement a été concrétisé par la signature de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, à laquelle j'ai eu l'honneur de procéder hier.

Garantir la sécurité, c'est aussi respecter le droit. Il est dès lors primordial de rappeler que l'indispensable lutte contre le terrorisme ne doit pas se faire au détriment des obligations découlant du droit international et du respect des droits de l'homme.

Le développement est une composante essentielle de la sécurité. C'est pourquoi nous réaffirmons ici et sans ambiguïté les engagements que nous avons pris lors du Sommet du Millénaire, puis réitérés à Monterrey et à Johannesburg. Des efforts accrus et coordonnés de tous les partenaires de développement – pays industrialisés comme pays en développement, secteur public et secteur privé, gouvernements et société civile – sont nécessaires si nous voulons atteindre ces objectifs dans les délais fixés.

Pour la Suisse, il n'existe qu'une notion de développement : celle du développement durable, tant au plan économique, social qu'environnemental.

Notre base de ressources naturelles s'épuise et nous ne parviendrons dès lors pas à réaliser nos

objectifs de développement si nous n'accordons pas très vite une attention redoublée à sa préservation, en particulier dans les domaines du climat et de la biodiversité.

Depuis près de 30 ans, la Suisse fournit son aide en priorité aux pays les plus pauvres. Nous consacrons aujourd'hui près de la moitié de cette aide à l'Afrique, une orientation que nous maintiendrons à l'avenir de façon déterminée. L'aide que nous fournissons aux pays en développement est une aide de qualité, mise en œuvre en partenariat avec ses bénéficiaires.

Cependant, la coordination des acteurs du système d'aide internationale doit encore être améliorée. À ce titre, la Suisse adhère pleinement à la Déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'aide et elle est convaincue que l'alignement de celle-ci sur les objectifs du Millénaire pour le développement demeure crucial.

Depuis la Conférence de Monterrey, l'aide publique suisse a crû continuellement pour atteindre aujourd'hui l'objectif auquel nous nous étions alors engagés. Consacrant 0,41 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement, la Suisse figure aujourd'hui parmi les 10 premiers donateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'aide au développement sera l'une des rares lignes du budget national en croissance au cours des prochaines années, avec une augmentation totale de 8 % pour la période 2005-2008. La Suisse envisage d'accroître, au-delà de 2008, le pourcentage qu'elle consacre à l'aide publique au développement, de manière à augmenter sa part dans les efforts internationaux en la matière.

Pour terminer, je tiens à souligner que la question des migrations doit être prise en considération beaucoup plus sérieusement. La Suisse s'engage à ce titre dans le cadre de la Commission mondiale en vue du dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement de 2006.

En cette année internationale du sport, je voudrais conclure par cette maxime sportive, en souhaitant qu'elle s'applique à l'Organisation des Nations Unies : plus vite, plus haut, plus fort. En d'autres termes, plus d'efficacité, plus de transparence et plus de solidarité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie.

Le Président Moisiu (*parle en albanais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un honneur particulier de prendre la parole lors de ce sommet qui, en raison des décisions importantes qui y seront prises et de la vaste participation des dirigeants du monde entier, constitue un jalon dans l'histoire de l'ONU. Cette réunion – qui n'arrive qu'une fois par génération – représente pour nous une responsabilité énorme : nous devons prendre des décisions d'une importance mondiale et les faire suivre d'actions mondiales.

L'Albanie a foi dans l'ONU et dans le rôle important qui est le sien sur la scène internationale. Nous croyons qu'un système multilatéral efficace permettra de relever les défis et de faire face aux menaces, et sera le garant d'un développement stable et du respect des droits de l'homme. Nous sommes d'avis que l'ONU est l'institution clef à même de traduire les valeurs du multilatéralisme en une réalité.

Nous croyons que le développement est une priorité et un objectif en soi. Nous attachons également une grande importance au partenariat pour le développement. Les pays développés et en développement ont la responsabilité commune et urgente de transformer ce partenariat en une réussite, et tous les pays sont dans l'obligation de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

J'ai le plaisir de pouvoir déclarer que l'Albanie est aujourd'hui un partenaire actif et fiable dans le contexte de la coopération et des initiatives mondiales, ce qui a un effet constructif et motivant sur l'évolution de la situation régionale dans l'Europe du Sud-Est. L'Albanie déploie également des efforts continus pour s'acquitter de tous ses engagements internationaux.

Le Gouvernement albanais s'est efforcé d'intégrer les OMD dans ses grandes stratégies nationales. Cet objectif est apparu encore plus clairement lorsque l'Assemblée nationale a approuvé une résolution sur la Déclaration du Millénaire en juillet 2003.

L'Albanie est une nouvelle démocratie dans une période de transition qui touche à sa fin, et dont les objectifs de développement national sont très ambitieux. C'est pourquoi le Gouvernement albanais, en collaboration avec la communauté internationale, a

élaboré un document sur une position commune qui fait concorder le processus de développement avec les dispositions de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne et de la Stratégie nationale de développement économique et social, ainsi qu'avec les objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Albanie souscrit pleinement à l'état d'esprit de la Déclaration du Millénaire et du Consensus de Monterrey.

Le terrorisme constitue une véritable menace pour la communauté internationale. Il ignore les frontières et nous menace tous; c'est pourquoi nous devons y répondre conjointement et à tous les niveaux. L'Albanie condamne avec force toutes les formes de terrorisme. Nous croyons qu'il est dangereux d'attendre. Il n'est pas nécessaire de devenir une victime du terrorisme pour comprendre dans toute sa mesure la menace qu'il représente. C'est pourquoi nous croyons que la coopération internationale – que nous appuyons – est le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme.

Mon pays appuie sans réserve le message énergique transmis par ce sommet quant à la nécessité de condamner le terrorisme et de lutter contre ce phénomène par une action concertée. L'Albanie apprécie et encourage les efforts déployés pour élaborer une convention générale sur le terrorisme international et appuie son adoption au cours de la présente session de l'Assemblée générale. L'Albanie estime qu'un tel instrument constituerait une réalisation importante dans le contexte des efforts mondiaux déployés par l'ONU pour lutter contre le terrorisme.

L'Albanie attache une importance particulière aux questions du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive en vue de renforcer la sécurité internationale. Les dangers que constituent les armes de destruction massive, leur prolifération et l'éventualité que des terroristes les acquièrent, restent les plus grandes menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous sommes prêts à appuyer un message ferme sur cette question, ainsi qu'à redoubler d'efforts face à ces menaces.

L'Albanie est déterminée à mettre en œuvre le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. L'Albanie appuie l'initiative visant à

créer la Commission de consolidation de la paix, volet important de la réforme des Nations Unies, convaincue que les stratégies de consolidation de la paix constituent la pierre angulaire de tous les efforts nationaux de reconstruction.

L'Albanie a accordé, et continue d'accorder, toute l'attention due au respect des droits de l'homme sous tous leurs aspects. L'Albanie a soumis aux commissions compétentes des Nations Unies six rapports initiaux relatifs au respect des dispositions des principales conventions des droits de l'homme, et elle se prépare actuellement à présenter d'autres rapports périodiques.

Pour l'Albanie, l'idée de créer un conseil des droits de l'homme constitue l'une des propositions majeures de ce sommet. Nous pensons qu'il faut mieux coordonner et orienter l'action de la communauté internationale s'agissant de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance. L'Albanie s'est rendue à ce sommet avec la ferme intention de donner son adhésion à la création d'un fonds des Nations Unies pour la démocratie.

La réforme du Conseil de sécurité, principal organe responsable de la sécurité collective et de la protection de la paix internationale, contribue largement à rendre l'institution plus représentative, plus efficace et plus transparente. Pour que cette réforme soit la plus stable possible et que le Conseil réformé jouisse de toute la légitimité voulue lorsqu'il adopte et applique ses décisions, la réforme doit impérativement faire l'objet d'un vaste consensus. On ne peut s'empêcher de noter qu'il faudra du temps pour y arriver, ce qui devrait paraître acceptable aux yeux de la majorité des États Membres. Toute précipitation injustifiée pourrait faire naître un sentiment de discord inopportun au sein de l'ONU.

En tant que membre du Groupe des États d'Europe orientale, dont l'effectif a pratiquement doublé depuis 1991, l'Albanie appuie l'idée que toute augmentation du nombre des sièges non permanents du Conseil de sécurité devrait s'accompagner d'une extension de la représentation de notre groupe régional, à travers l'octroi d'au moins un siège non permanent au sein du Conseil de sécurité réformé.

Pour terminer, je voudrais faire part de ma conviction que ce sommet, compte tenu du large éventail de questions dont il traite et des perspectives qu'il ouvre pour notre organisation mondiale, restera

dans les annales comme le Sommet du nouveau millénaire, digne de l'ONU.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Halldór Ásgrímsson, Premier Ministre de la République d'Islande.

M. Ásgrímsson (Islande) (*parle en anglais*) : L'an prochain, l'Islande célébrera le sixième anniversaire de son adhésion à l'ONU.

En 1946, goûtant depuis peu à l'indépendance, le peuple islandais aspirait à une reconnaissance explicite de la souveraineté conférée par l'adhésion à l'ONU. Tout aussi important était le souci de protéger le pays en le faisant entrer dans une organisation attachée au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'égalité souveraine des nations, la promesse de vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et la condamnation de l'usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, tels sont les précieux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, auxquels aspirait la jeune République d'Islande.

Mais l'Islande n'a jamais considéré l'ONU comme une entité uniquement chargée de sauvegarder la souveraineté et d'arbitrer les relations entre les gouvernements. La Charte traite non seulement de la façon dont nous, les Gouvernements, devons entretenir nos relations – dans le respect de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale – mais aussi de la manière dont nous devons nous conduire à l'égard de nos peuples – à ce sujet, le Secrétaire général parle de l'obligation des États de rendre compte de leur action auprès leurs citoyens – ainsi que de la manière dont nous nous conduisons à l'égard des peuples d'autres pays.

De mon point de vue, les obligations principales envers les peuples, qui sont consacrées dans la Charte des Nations Unies, n'occupent toujours pas la place qui leur revient. Le texte soumis à l'adoption contribue grandement à corriger ce déséquilibre.

Ainsi, nous avons défini le concept de « responsabilité de protéger ». Cette idée est implicite dans la Charte des Nations Unies. C'est une bonne chose que ce sommet mette l'accent sur la responsabilité des Gouvernements envers leur peuple ainsi que sur le devoir de la communauté internationale d'intervenir en temps utile et avec détermination dès

lors que les autorités d'un pays manquent manifestement à leurs obligations.

Dans le conseil des droits de l'homme qu'il est envisagé de créer, l'ONU disposera d'un puissant outil pour convaincre les États d'assumer leur responsabilité de protéger. Sa création va dans le sens de notre décision d'affecter plus de ressources au dispositif de défense des droits de l'homme et permettra à l'ONU de s'acquitter de ses obligations envers les peuples et les individus dont les droits nécessitent une protection vigilante et impartiale. Il est impératif d'en entreprendre immédiatement la mise en place.

La décision de créer une Commission de consolidation de la paix contribuera elle aussi à instaurer des conditions meilleures pour les individus et les nations. L'Islande se félicite de sa mise en place et estime que, sous réserve qu'elle reçoive le poids institutionnel nécessaire, elle contribuera de façon notable à l'instauration d'une paix durable au lendemain des conflits.

De grands pas en avant ont été faits dans le domaine du développement. Il n'empêche qu'il nous reste encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'identification des problèmes spécifiques à l'Afrique est plus que bienvenue. La confirmation explicite de la responsabilité et du droit des pays en développement d'assurer leur propre développement, l'importance de l'investissement privé et la promesse faite par les pays développés d'accroître massivement l'aide directe au développement constituent des résultats essentiels.

Il importe également que le cycle de Doha avance de façon notable vers la mise en place d'un système commercial international qui permette aux pays en développement d'accéder à l'économie mondialisée. L'aide au développement fournie par les pays développés a un rôle vital à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice. Mais il importe que les pays en développement créent, avec le concours de la communauté internationale, un cadre politique et juridique véritablement favorable au développement durable.

L'Islande se félicite elle aussi du texte sur le terrorisme, bien qu'il faille encore trouver une définition universelle de ce fléau. Le terrorisme constitue une menace pour chacun d'entre nous et doit être condamné sous toutes ses formes. Il est donc de

notre devoir d'adopter une convention internationale sur le terrorisme d'ici la fin de la présente session de l'Assemblée générale.

Si l'ONU a eu des effets véritablement positifs pour beaucoup de gens, elle en a aussi déçu un très grand nombre. À moins de réformer le Conseil de sécurité, nous n'aurons pas la force et la puissance nécessaires pour préserver et maintenir la paix. L'Islande pense qu'il sera possible, avec le concours du Président de l'Assemblée générale, de régler cette question avant la fin de l'année.

Enfin, nous pensons que l'Islande est en mesure de contribuer à la paix et au bien-être de tous les États Membres. Voilà pourquoi, pour la première fois de son histoire, l'Islande présente sa candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2009-2010.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Allan Kemakeza, Premier Ministre des Îles Salomon.

M. Kemakeza (Îles Salomon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour exprimer notre profonde sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis pour les tragiques pertes en vies humaines et les dégâts matériels considérables provoqués par le récent ouragan qui a frappé les États du Golfe du Mexique.

J'aimerais féliciter l'Ambassadeur Eliasson de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixantième session. Les Îles Salomon souhaitent l'assurer de tout leur soutien pendant la durée de son mandat. Je souhaite également, par son intermédiaire, manifester la sincère reconnaissance de ma délégation au Président sortant, M. Jean Ping, Ministre des affaires étrangères du Gabon, qui a travaillé inlassablement avec tous les membres de cet organe pour répondre à nos craintes et tracer la direction future de cette Organisation.

Il y a 27 ans, les Îles Salomon rejoignaient cette noble institution, croyant en les principes et valeurs qu'elle défend. Malheureusement, cette institution n'a pas su s'adapter à un environnement en perpétuelle évolution. Des pays tels que les Îles Salomon sont passés du statut de pays en développement à celui de pays moins avancé et, plus récemment, à celui d'État vulnérable.

Ma délégation en tant que représentante d'un pays issu d'une région qui a été identifiée comme n'ayant pas suffisamment progressé dans la réalisation de ses objectifs du Millénaire pour le développement, est certaine que le présent Sommet donnera une nouvelle impulsion à nos efforts en vue de parvenir à ces objectifs.

Le développement reste le pilier le plus important du document final. La réduction de la pauvreté et la croissance socioéconomique ne sont réalisables que si un partenariat mondial se consacre aux Membres faibles et vulnérables de l'ONU. Ce sont les malades qui ont besoin d'un médecin. Dans le cas présent, ce sont les pays les plus vulnérables qui devraient être au cœur de l'attention de tous les programmes de l'Organisation des Nations Unies. Le nombre croissant des pays les moins avancés indique que le monde a adopté une approche complexe pour faire face aux besoins fondamentaux des plus pauvres. Le document final montre que plusieurs cadres de développement n'ont toujours pas été appliqués de façon satisfaisante. La Stratégie de Maurice, récemment adoptée par l'Assemblée générale, ainsi que le prochain examen du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, offrent la possibilité de relancer et redéfinir la coopération future entre les États, sur la base d'un engagement renouvelé.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont multidimensionnels, multisectoriels et interdépendants. Ils ne peuvent pas être réalisés de façon unilatérale. La clef de la réalisation des objectifs est l'établissement d'un véritable partenariat entre pays développés et pays en développement. Avec l'aide de nos partenaires de développement, les Îles Salomon s'emploient à parvenir, entre autres objectifs du Millénaire pour le développement, à l'éducation primaire pour tous, à une meilleure santé maternelle, à de meilleurs systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau salubre et, bien entendu, à l'élimination du paludisme.

Plus de 90 % des conflits actuels ont lieu au sein des États ; plus de la moitié d'entre eux se déroulent dans des pays figurant parmi les moins avancés. Les Îles Salomon se félicitent de la création de la Commission de consolidation de la paix. La Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon (RAMSI), dirigée par l'Australie, est un exemple de coopération Nord-Sud et Sud-Sud. La RAMSI a réussi à créer un environnement propice à la paix et a fourni à notre

peuple la possibilité de rebâtir sa vie et de bâtir un avenir sûr et pacifique.

Les Îles Salomon sont déterminées à remédier aux politiques économiques nuisibles du passé, y compris le manque de discipline fiscale et l'absence de bonne gouvernance. Le pays a besoin de capital humain et de capital physique pour accroître sa productivité et atteindre une croissance soutenue. Pour attirer et constituer du capital, mon gouvernement lance une stratégie visant à créer un environnement macroéconomique stable. Cette initiative comprend la création de régimes fiscaux et l'élaboration de dispositions réglementaires favorables à l'économie, ainsi que l'amélioration des infrastructures.

Le niveau d'endettement des Îles Salomon reste écrasant. Nous oeuvrons à la mise au point d'une stratégie globale de gestion de la dette. Entre-temps, nous nous félicitons de la proposition émise par la Présidente des Philippines visant à ce que des dettes soient transformées en projets liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Les Îles Salomon demandent au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale de bien vouloir poursuivre l'examen de cette proposition.

Au fil des ans, les Îles Salomon ont toujours appelé de leurs vœux une réforme du Conseil de sécurité. Le Conseil doit être plus représentatif, plus démocratique et plus transparent; et il doit rendre davantage compte de son action. Il devrait aussi être le reflet des réalités géopolitiques actuelles. Après des années de débat, nous comprenons combien il est difficile de parvenir à un consensus sur cette question. Notre espoir est que l'élargissement du Conseil de sécurité l'aidera à se consacrer davantage aux questions qui intéressent les petits États insulaires en développement. Les Îles Salomon appuient les candidatures du Japon, de l'Allemagne, de l'Inde et du Brésil à des sièges permanents au sein du Conseil.

On a beaucoup commenté les défis et les possibilités liés à la mondialisation. Même si le terrorisme reste une préoccupation de portée mondiale, l'ONU doit continuer de s'attaquer à son programme de développement. À cet égard, le cycle de négociations de Doha sur le développement devrait offrir des propositions concrètes pour tous les États, y compris les pays les moins avancés.

Il est regrettable que l'ONU continue de priver 23 millions d'habitants de la République de Chine de la

possibilité d'avoir voix au chapitre dans cette instance. Taiwan est un acteur de poids dans le système international et doit être dûment reconnu sur un pied d'égalité, en tant que membre à part entière de la famille des Nations Unies. Les Îles Salomon entretiennent des relations productives et dynamiques avec la République de Chine. Les Îles Salomon demandent à l'ONU de se pencher sur les menaces dans le détroit de Chine. Ma délégation estime que la diplomatie préventive doit dicter les mesures à prendre par la communauté internationale. Nous devons par conséquent agir de façon active et responsable. Si nous n'agissons pas, cela sapera la crédibilité de l'ONU.

Pour terminer, le moment est venu pour nous d'assurer la pleine réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. On attend beaucoup de nous en tant que dirigeants. Nous avons le devoir de créer un monde pacifique, prospère et juste, un monde qui nous permette de garantir, en toute confiance, un avenir plus brillant pour nos enfants. Le document final a quelque chose à offrir à chacun. Le défi consiste à traduire nos engagements en actes, car si nous n'agissons pas, l'Histoire nous jugera sévèrement.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. R. le Prince Sultan Bin Abdelaziz al Saud, Prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite.

Le Prince héritier Sultan Bin Abdelaziz al Saud (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de vous transmettre les compliments du Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz, ainsi que ses meilleurs vœux de succès pour cette Réunion. Je voudrais également remercier le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la préparation de cette importante réunion internationale.

Le Royaume d'Arabie saoudite, en vertu de son rôle sur la scène internationale et en tant que pays abritant les deux saintes mosquées vers lesquelles se tournent tous les musulmans est déterminé à contribuer au succès de cette réunion historique.

Ce sommet international a lieu cinq ans après le Sommet du Millénaire de l'ONU, dont les objectifs convenus de manière concertée exigeront que nous redoublions d'efforts si nous voulons les réaliser. Aujourd'hui, nous avons grand besoin d'une Organisation des Nations Unies efficace, capable d'assumer ses responsabilités pour ce qui est de

maintenir la paix et la sécurité internationales, d'encourager le développement durable et de défendre les droits de l'homme, tout en respectant la diversité des sociétés et des cultures.

Le Royaume d'Arabie saoudite attache une grande importance au développement durable. Nous avons consacré une partie considérable de nos ressources au développement humain, ce qui a permis au Royaume d'atteindre plusieurs des objectifs du développement fixés par le Sommet du Millénaire. Le Royaume a également appuyé les efforts de développement de pays en développement du monde entier. Ces 30 dernières années, l'Arabie saoudite a consacré une moyenne annuelle de 4 % de son PNB à l'aide étrangère. Quatre-vingt trois pays en développement ont bénéficié de cette aide, ce qui fait du Royaume le premier contributeur au monde. Le Royaume figure également parmi ceux qui apportent la plus grande aide internationale au développement. En outre, l'Arabie saoudite a pris l'initiative d'annuler plus de 6 milliards de dollars de la dette que lui doivent un certain nombre de pays les moins avancés. Le Royaume a également accordé une réduction de la dette aux pays éligibles, au titre de l'initiative de réduction de la dette internationale.

De cette tribune, nous demandons à tous les pays développés de respecter leur engagement consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement. Nous soulignons donc l'importance de parvenir à un consensus international pour mettre en place de nouvelles sources novatrices de financement du développement, sans pour autant grever les ressources d'autres pays en développement.

Le terrorisme menace le monde entier. Il est impératif que nous engagions une action collective pour le combattre. Conformément à notre foi musulmane, à notre héritage et à nos valeurs morales, le Royaume réaffirme son rejet et sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Afin d'encourager la coopération internationale dans ce domaine, l'Arabie saoudite a organisé en février dernier une conférence internationale de lutte contre le terrorisme. Le communiqué final, publié à cette conférence, connu en tant que Déclaration de Riad, a réaffirmé une volonté mondiale commune de combattre le terrorisme et l'extrémisme et a proposé des recommandations pratiques visant à combattre le terrorisme et à bloquer ses sources de financement. La conférence a en outre

appuyé la proposition du Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah bin Abdulaziz, de créer un centre international de lutte contre le terrorisme, proposition qui a recueilli un vaste appui international. Le Royaume est par conséquent heureux de présenter un projet de résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies demandant la création d'une équipe spéciale pour examiner les recommandations de la Déclaration de Riad, y compris la création d'un centre international de lutte contre le terrorisme. Nous espérons vivement que ce projet de résolution sera largement appuyé afin que puissions progresser et accroître la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, qui n'est l'apanage d'aucune nationalité, et d'aucune ethnies ou religion.

Le Royaume d'Arabie saoudite se félicite du rôle vital joué par les institutions spécialisées de l'ONU et espère que les efforts de réforme de notre Organisation renforceront ces organes et accroîtront leur efficacité pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations de nos peuples. Le Royaume appuie le consensus international concernant l'élargissement du Conseil de sécurité et à la restriction du droit de veto, en interdisant son utilisation contre l'application de résolutions précédemment adoptées par le Conseil de sécurité.

L'Arabie saoudite demande également à l'Assemblée générale de recouvrer son autorité en tant qu'organe principal de l'Organisation des Nations Unies, comme le prescrit la Charte.

Le maintien de la paix et de la sécurité exige le respect des principes énoncés par la Charte des Nations Unies, tout en s'abstenant d'appliquer deux poids, deux mesures dans l'application des résolutions du Conseil de sécurité. Le Royaume renouvelle son appel à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et dans la région du Golfe. Le Royaume réaffirme également que le respect des résolutions de l'ONU est le moyen de résoudre les conflits internationaux. Il est par conséquent important d'appuyer le processus de paix au Moyen-Orient.

Les pays arabes ont réaffirmé leur attachement à une paix juste en appuyant l'initiative du Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz. Nous espérons que des efforts internationaux concertés conduiront à la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien, en mettant fin à l'occupation et en

créant un État indépendant, avec Al Qods Al Charif pour capitale.

S'agissant de la situation en Iraq, le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme l'intégrité territoriale et l'identité arabe de l'Iraq et espère que le peuple iraquien frère surmontera ses divergences pour réaliser les objectifs souhaités.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Junichiro Koizumi, Premier Ministre du Japon.

M. Koizumi (Japon) (*parle en anglais*) : Avant de commencer mes remarques, je voudrais présenter mes sincères condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers dans l'ouragan Katrina. Nous demeurons fermes dans notre soutien à ceux qui luttent pour se remettre des suites de la terrifiante dévastation semée par l'ouragan.

Je souhaiterais aujourd'hui partager une vision d'une Organisation des Nations Unies nouvelle. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies humaine, qui tend la main à ceux qui se débattent dans une pauvreté extrême et qui viennent en aide à ceux qui s'efforcent de s'aider eux-mêmes. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies vigoureuse, qui ouvre la voie menant à la consolidation de la paix et qui joue un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies efficace qui soit le reflet de nos aspirations et des normes du monde actuel et non pas de celles d'il y a 60 ans.

Une Organisation des Nations Unies humaine doit redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La réalisation de ces objectifs exige des mesures, pas seulement des déclarations de bonnes intentions. La mise en œuvre des engagements renforcés dont les pays développés sont convenus, y compris le Japon, servira de fondations pour un monde meilleur. Mais les efforts ne devraient pas s'arrêter au financement. Une Organisation des Nations Unies nouvelle devra encourager les pays en développement à contrôler leur processus de développement grâce à un partenariat avec la communauté internationale qui soit centré sur l'être humain, démarche que nous appelons sécurité humaine.

La paix ne règne pas automatiquement lorsqu'un conflit s'achève. La nouvelle Organisation des Nations Unies, vigoureuse, dotée de la Commission de consolidation de la paix dont la création est envisagée, doit faire preuve d'initiative pour assurer une transition sans heurt du cessez-le-feu à l'édification de la nation et à la réconciliation, la justice et la reconstruction. Le Japon se tient prêt à jouer son rôle dans cette entreprise semée d'écueils mais essentielle.

Dans la lutte contre le terrorisme, l'Organisation des Nations Unies nouvelle doit jouer un rôle actif d'établissement des normes. Dans cet esprit, j'ai signé aujourd'hui la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Je plaide en faveur de la conclusion rapide des négociations sur un projet de convention générale sur le terrorisme international.

Le monde a considérablement changé ces 60 dernières années. L'Asie et l'Afrique, autrefois sous l'emprise du colonialisme, sont dorénavant des acteurs importants au sein de notre communauté mondiale. Ces 60 dernières années, le Japon a poursuivi la voie du développement avec détermination, en tant que nation éprise de paix, contribuant ainsi de manière unique et importante à la paix et à la prospérité du monde.

La composition du Conseil de sécurité doit refléter ces changements importants. Le Japon est convaincu que la réforme du Conseil de sécurité est une cause juste pour la communauté internationale, tout comme la suppression dans la Charte des Nations Unies des clauses relatives aux « États ennemis » qui sont dépassées depuis très longtemps. Dans un Conseil de sécurité réformé, le Japon est prêt à jouer un plus grand rôle en tant que membre permanent.

L'année dernière, de cette tribune, j'ai appelé mes collègues à relever ce défi fondamental. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, il est maintenant véritablement possible que des mesures faisant l'objet d'un appui considérable des États Membres soient prises. En tirant parti de cet élan, nous devons nous efforcer d'aboutir sans tarder, à cette session de l'Assemblée générale, à une décision concernant la réforme du Conseil de sécurité.

Un système des Nations Unies renouvelé, notamment un Secrétariat renouvelé, doit recevoir la confiance et l'appui indéfectibles de tous les États Membres et de leurs citoyens. La nouvelle Organisation des Nations Unies, efficace, doit par

conséquent se soumettre à un examen public approfondi et rigoureux. Le Japon œuvrera avec les pays qui pensent de la même manière pour que cela se produise rapidement.

Vouloir réformer pose toujours un défi car cela nous oblige à confronter le statu quo. Mais cela ne justifie pas l'inaction. Unissons-nous tous dans cette entreprise pour faire de cette session de l'Assemblée générale une session où des mesures sont prises : des mesures pour réaliser le renouvellement complet de l'Organisation des Nations Unies.

Le Coprésident (Gabon) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède.

M. Persson (Suède) (*parle en anglais*) : Depuis des décennies, la solidarité avec les pauvres et avec les opprimés a été pour la Suède un principe directeur dans les affaires internationales. L'Organisation des Nations Unies a fourni la structure nécessaire pour transformer cette solidarité en mesures efficaces en faveur de la paix et de la sécurité.

Aujourd'hui, nous avons besoin de l'Organisation des Nations Unies non seulement pour exprimer notre solidarité mais parce que la coopération multilatérale est devenue une nécessité pour tous. Pour en être convaincu, chaque pays peut essayer de régler seul les problèmes liés aux changements climatiques, au terrorisme, aux armes de destruction massive, à la famine et aux maladies. Mais selon toute vraisemblance, ces efforts échoueront.

La nécessité de prendre des mesures conjointes n'a rarement été aussi évidente que dans le cycle de négociations commerciales de Doha. Les bienfaits que le développement peut tirer du commerce ne pourront être réalisés que grâce à un plus grand accès aux marchés et à une réduction des subventions.

Notre époque exige une coopération multilatérale. Ce besoin s'accroît dans le temps et il existe tant pour les grands pays que pour les petits. Il nécessite que nous ayons un programme commun qui repose sur la reconnaissance de la responsabilité partagée. Nous recevons tous notre part de compliments lorsque des progrès sont enregistrés. Nous recevons tous notre part de critiques lorsque des problèmes surgissent. Nous partageons tous la responsabilité de veiller au changement.

Demain soir, nous conviendrons d'un programme commun. Il présente certains atouts. Il fait la preuve que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont des éléments d'un seul et même ensemble. Il nous rappelle que nous ne réussissons pas dans un domaine si nous ignorons les autres. Il affirme des principes importants, tels que la responsabilité collective de protéger les populations du génocide et du nettoyage ethnique. Il permet l'adoption de mesures concrètes telles que la création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, et permet la conclusion d'une convention sur le terrorisme.

Mais il existe également des domaines dans lesquels il nous faut faire progresser bien plus avant la coopération multilatérale.

Premièrement, l'absence récente de progrès dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération constitue un échec. Les risques découlant des armes nucléaires et autres armes de destruction massive sont loin de s'estomper. Il nous faut prendre des mesures urgentes en ce qui concerne tant le désarmement que la non-prolifération. Les progrès dans un domaine nous forceront à en réaliser dans l'autre.

Deuxièmement, des mesures plus strictes doivent être adoptées face aux changements climatiques. Un Protocole de Kyoto qui soit opérationnel est un point de départ crucial, mais nous devons également considérer la période après 2012. Nous devons plus efficacement joindre la croissance économique à la préservation de l'environnement.

Troisièmement, nous devons nous mettre d'accord sur la réforme du Conseil de sécurité. La Charte comprend toutes les dispositions nécessaires pour déjouer les menaces de notre époque. La Charte n'a pas besoin d'être révisée pour ce qui est de l'usage de la force. Ce qu'il nous faut, c'est un Conseil de sécurité qui assume mieux ses responsabilités. Nous devons avoir une meilleure représentation de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. L'efficacité du Conseil doit être préservée. Il ne doit y avoir aucun élargissement de l'utilisation du droit de veto.

Quatrièmement, les nations développées doivent augmenter leur niveau d'aide publique au développement. Si nous voulons réaliser les objectifs du Millénaire, il faudra consacrer davantage de ressources aux droits des femmes et des enfants, à l'hygiène sexuelle et procréatrice, et à la lutte contre le

VIH/sida et à la protection de l'environnement. De même, des mesures doivent être adoptées pour assurer la bonne gouvernance, l'absence de corruption ainsi que des institutions économiques et politiques solides dans tous les pays.

Les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies savaient que les États, œuvrant de concert, seraient en mesure de réaliser des choses qui dépasseraient de loin ce que l'État le plus puissant est susceptible d'accomplir à lui seul. Aujourd'hui, nous avons besoin de la vision, de la détermination et de la volonté politique de tous, hommes et femmes. En tant que dirigeants politiques, nous avons une obligation à l'égard de nos concitoyens qui est de respecter le programme commun dont nous sommes convenus ici. Ce n'est qu'avec l'engagement personnel de tous que nous pourrions y parvenir.

Le Coprésident (Gabon) : l'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre du Royaume de Belgique.

M. Verhofstadt (Belgique) : Je voudrais commencer mon intervention en félicitant et en remerciant le Secrétaire général Kofi Annan, qui a en effet saisi l'occasion du soixantième anniversaire de notre Organisation pour renforcer l'efficacité et la légitimité des Nations Unies. En effet, plus que jamais, le besoin des Nations Unies se fait sentir. Et je dois vous dire que mon pays, la Belgique, pouvait souscrire aux propositions ambitieuses qui étaient reprises dans le rapport « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005).

Malheureusement, le projet d'accord conclu mardi ne va pas aussi loin. Néanmoins, il représente un nouveau départ et peut, je crois, redonner un élan stratégique à l'ONU. Notre Organisation sera ainsi mieux armée afin de répondre aux besoins du XXI^e siècle. Je tiens aussi, en particulier, à remercier également le Ministre Ping pour la persévérance avec laquelle il s'est investi afin de doter l'ONU d'un nouveau mandat et de nouvelles lignes directrices.

La Belgique se rallie entièrement à l'idée clef selon laquelle sécurité, développement et droits de l'homme sont indissociables, une stratégie qui ne peut réussir que si nous disposons d'institutions suffisamment fortes et représentatives.

Mon pays souhaite apporter son plein soutien à la mise en place rapide d'un Conseil des droits de l'homme, et nous nous réjouissons de ce que le concept de la « responsabilité de protéger » soit enfin reconnu. Espérons ensemble que cela rendra dorénavant impossibles des tragédies, comme celle du Rwanda en 1994.

Parallèlement, nous réaffirmons notre engagement dans la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération des armes de destruction massive ainsi que les armes qui sèment l'instabilité, la pauvreté ou la misère.

N'oublions surtout pas que nous nous devons d'investir dans le développement. Si nous souhaitons créer un monde sûr, un monde libre et démocratique, l'investissement dans le développement s'impose. C'est pourquoi nous avons, voici cinq ans, élaboré conjointement, ici dans cette même Salle, des objectifs du Millénaire pour le développement, que nous allons confirmer aujourd'hui.

Il est vrai que certaines avancées ont été réalisées, ce qui est encourageant, mais il faut aussi reconnaître ensemble aujourd'hui que les résultats restent malheureusement systématiquement en deçà des objectifs, suite aux progrès limités en Afrique. Prenons à titre d'exemple l'Objectif n° 1, à savoir la réduction de moitié de la pauvreté extrême. Si l'évolution actuelle se poursuit, l'Afrique n'atteindrait pas cet objectif en 2015 mais seulement en 2150, c'est-à-dire un retard de 135 années.

Alors que l'ONU fête aujourd'hui son soixantième anniversaire, l'espérance de vie en Afrique ne dépasse pas les 46 ans. Six jeunes sur 10 sont porteurs du virus du sida en Afrique. Vingt-cinq millions de personnes ont succombé au virus, et autant de personnes vivent aujourd'hui avec cette perspective macabre. Et des 35 pays les plus pauvres du monde, 31 se trouvent en Afrique. Depuis 1998, des conflits armés en Afrique centrale ont déjà coûté la vie à plus de 4 millions de personnes, le nombre de victimes le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale. Si c'était le nombre de victimes quelque part dans une autre partie du monde, par exemple en Europe, on parlerait d'une Guerre mondiale. Maintenant, on ne parle que d'un conflit régional. Un enfant africain sur cinq aujourd'hui meurt de famine, de malnutrition ou d'une maladie facilement curable.

Eh bien, je dis aujourd'hui que ceci est inacceptable. C'est une situation qui est moralement inacceptable, qui représente aussi un danger politique et qui constitue une erreur et des fautes graves, économiquement. Nous devons aider l'Afrique à sortir de ce cercle vicieux, et nous savons aussi comment procéder. Nous savons ce dont l'Afrique a besoin. Elle a besoin de stabilité politique, de stabilité économique afin d'assurer sa croissance économique, d'investissement en infrastructure et en soins de santé et aussi des possibilités équitables sur le marché mondial et bien évidemment, de paix.

La paix constitue la première étape, et elle sous-entend que nous mettions un terme au trafic d'armes. C'est pourquoi la Belgique appuie la proposition d'ouvrir, dans les meilleurs délais, des négociations pour un traité international sur le commerce des armes.

Tout comme la paix, une bonne gouvernance s'impose. Une gouvernance capable de produire des résultats. Nous ne pouvons concrétiser cette exigence que lorsque notre aide et nos efforts sont coordonnés mondialement.

Je suis persuadé que la mise sur pied d'une Commission de consolidation de la paix pourra par conséquent jouer un rôle crucial. La Belgique tient à y contribuer activement et met à disposition l'expérience qu'elle a acquise dans la transition au Congo et au Burundi.

Toutefois, et c'est le message le plus important, nous demandons surtout que les accords soient respectés et que les promesses soient tenues. Trop de promesses n'ont pas été tenues ces dernières décennies : des promesses de certains dirigeants africains, des promesses de plusieurs responsables occidentaux mais surtout des promesses de toute la communauté internationale. Actuellement, la Belgique consacre 0,45 % de son produit intérieur brut au développement et respecte ainsi son engagement, je le confirme, d'atteindre d'ici à 2010 l'objectif de 0,7 %.

Lors de ce sommet, nous devons faire une chose, c'est à dire renforcer notre engagement, et surtout exécuter nos promesses d'il y a cinq ans d'offrir à des centaines de millions d'êtres humains plus de prospérité, plus de paix et plus de liberté. Ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants n'attendent qu'une seule chose de notre part – une seule chose; c'est de tenir parole. Et nous la tiendrons.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Wilbert Musa, Premier Ministre et Ministre des finances, du développement national et du service public du Belize.

M. Musa (Belize) (parle en anglais) : Il y a cinq ans, je me suis trouvé à cette même tribune engageant mon pays et mon gouvernement à adhérer à un contrat mondial en faveur du développement. En tant que dirigeants, nous avons décidé d'éliminer la pauvreté mondiale et la faim, d'assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité entre les sexes et habiliter les femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, mettre un terme et inverser la propagation du VIH/sida ainsi que l'incidence du paludisme et d'autres graves maladies, assurer la viabilité de l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Outre ces objectifs, des petits pays comme le Belize doivent trouver des solutions efficaces à d'autres grands problèmes tels que la criminalité et la violence dans nos sociétés et notre vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

L'ignoble tragédie qui a été déclenchée par l'ouragan Katrina dans une grande ville des États-Unis et la paralysie et la vulnérabilité qui se sont fait jour devraient donner une idée des dommages provoqués annuellement contre des économies de petits pays tels que le Belize, sans que cela ne relayé par les médias internationaux. Notre pays frère des Caraïbes, la Grenade, en est le dernier exemple.

Face à ces défis de nature économique, sociale et environnementale, certains diraient que nos objectifs sont trop ambitieux, trop idéalistes mais l'idéalisme, lorsqu'il se base sur la réalité, instille la passion nécessaire à une action concertée.

Comme beaucoup d'autres États membres, le premier rapport du Belize sur les objectifs du Millénaire pour le développement montre des résultats mitigés dans les progrès sur la voie de la réalisation de ces objectifs. S'il existe une perspective positive pour la mise en œuvre de l'enseignement primaire universel, l'élimination des disparités entre les sexes en matière d'éducation à tous les niveaux, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, on constate qu'il faut affronter des obstacles considérables pour répondre dans les délais fixés aux objectifs en matière d'élimination de la

pauvreté et pour arrêter et renverser la propagation du VIH/sida et l'incidence des cas de paludisme et d'autres maladies.

En tant que nation jeune et en développement, nous nous heurtons à divers défis démographiques et économiques. Cinquante-deux pour cent de notre population a notamment moins de 19 ans, 51 % de notre population vit dans des zones rurales et la densité démographique est de 10,9 personnes au kilomètre carré, ce qui augmente le coût du développement de l'infrastructure.

L'inégalité croissante et la disparité des revenus, l'augmentation des poches de pauvreté, en particulier dans les zones urbaines et au sein des collectivités autochtones, le chômage des jeunes et la malnutrition sont des défis auxquels se heurte le Belize et qui sont intimement liés aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Si nous avons réalisé des progrès importants en matière de renversement de la propagation du paludisme et de la tuberculose, l'incidence de nouvelles maladies non transmissibles telles que le diabète et l'hypertension augmente.

En outre, notre vulnérabilité face aux chocs extérieurs tels que l'explosion des prix du pétrole, l'élimination de l'accès préférentiel aux pays industriels pour les produits agricoles et la vulnérabilité face aux ouragans destructeurs font qu'il est difficile pour des pays comme le Belize d'éviter une dette publique élevée, ce qui limite ainsi notre capacité d'investissement dans les services sociaux et publics pour nos populations.

Mon gouvernement a adopté une approche directe pour relever ces défis. Nous avons beaucoup progressé dans la mise au point de notre stratégie quinquennale d'élimination de la pauvreté nationale et plan d'action. Ce plan, qui sera complété en janvier 2006, intègre une action axée sur les résultats face à la réduction de la pauvreté en utilisant des indicateurs cibles concrets de réduction de la pauvreté fondés sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Une stratégie économique à moyen terme mise à jour est également en cours qui tiendra compte de la gestion de la dette, de la politique fiscale, des investissements dans le secteur public et de la croissance équitable en tant que composantes essentielles.

Nous reconnaissons dans le même temps que l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie de notre population ne pourront être réalisées que si notre gouvernement agit de manière efficace, transparente et responsable. Depuis 1998, mon gouvernement a bâti un système d'intégrité national vigoureux qui comprend un pouvoir judiciaire indépendant assurant une sécurité d'emploi, une commission d'amélioration de la gouvernance à large assise qui œuvre pour renforcer les institutions de contrôle, telles que le contrôleur général, l'entrepreneur général, le médiateur, et une législation moderne qui garantit l'obligation redditionnelle dans l'administration des finances publiques.

Mon gouvernement estime que l'ONU et son système de développement sont indispensables pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Pour des millions de pauvres dans le monde, une ONU réformée dotée d'un ordre du jour en faveur de la coopération internationale, qui promeut la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme signifie ni plus ni moins la vie qui triomphe de la mort, et l'espoir qui vainc le désespoir.

Par la force des choses, les petits pays comme le Belize tendent à être plus préoccupés par la pauvreté et le développement alors que le monde développé s'occupe davantage des questions de sécurité. Ces perspectives divergentes pourraient représenter le plus grand obstacle à la coopération internationale sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport du Secrétaire général « Dans une liberté plus grande » montre de façon frappante et très imagée les liens qui existent entre la sécurité et le développement. Ce sont les deux faces d'une même médaille. La sécurité collective ne pourra jamais être bâtie sur un champ de mines mondial de pauvreté et d'injustice. Nous avons besoin d'une véritable volonté politique mondiale pour honorer nos engagements respectifs d'il y a cinq ans.

Même si la principale responsabilité en matière de développement repose sur les gouvernements nationaux, il est également essentiel que nos partenaires développés offrent l'assistance à laquelle ils se sont engagés. L'assistance internationale est un investissement capital dans le développement humain. Le Gouvernement bélizien soutient en conséquence l'appel qui veut que pour que l'aide soit efficace son volume augmente. L'aide doit être plus facilement

accessible, les coûts de transaction doivent être moins élevés et les pays doivent avoir la maîtrise de l'aide.

Nous devons nous féliciter des efforts du G-8 pour annuler la dette des pays en développement qui ont été désignés par l'ONU comme étant des pays pauvres très endettés. C'est le type de partenariat que nous devons développer si nous voulons réaliser la pleine mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement dans la prochaine décennie.

Le Gouvernement bélizien souscrit à l'idée que le commerce a la possibilité de faire progresser la prospérité dans les pays les plus pauvres du monde. Des pratiques commerciales injustes limitent non seulement ce potentiel mais sont également incompatibles avec les objectifs.

Les subventions à l'agriculture dans les pays riches continuent d'étouffer la prospérité des secteurs agricoles à haut rendement dans les pays en développement.

Le Cycle du développement de Doha a été lancé en 2000. Son objectif principal est de veiller à ce que les règles du commerce multilatéral tiennent compte des besoins des pays en développement. La conclusion positive de ce cycle de négociations présente des enjeux importants pour le Belize, notamment celui d'intégrer les besoins et préoccupations des pays en développement, notamment ceux qui sont dotés des économies les plus petites.

Les grandes réalisations du siècle dernier et la vague actuelle de mondialisation ont créé plus de richesses et plus de connaissances que jamais, ce qui rend possible, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, d'éliminer la pauvreté et d'améliorer la qualité de la vie des hommes, des femmes et des enfants. Toutefois, il existe une pauvreté chronique et une insécurité humaine croissante. Notre stratégie visant à assurer une croissance économique durable en même temps que l'égalité sociale appelle une réforme fondamentale des politiques sociales afin de refléter les principes de l'universalité, de l'inclusion et de la solidarité. Nous devons tous reconnaître que nous sommes les gardiens de nos frères et sœurs. Pour le Belize, l'ONU et sa Charte incarnent ces principes fondamentaux et indispensables. La vie de millions de personnes dans le monde est en jeu. Ne laissons pas échapper l'occasion de changer notre monde pour le bien de tous.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Truong My Hoa, Vice-Présidente de la République socialiste du Viet Nam.

M^{me} Truong My Hoa (Viet Nam) (*parle en vietnamien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Il y a cinq ans, les dirigeants de 189 pays ont solennellement adopté la Déclaration du Millénaire, aspirant à un monde plus pacifique, prospère et juste pour l'humanité entière. Considérant ces cinq dernières années, nous nous réjouissons de constater les résultats positifs obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Néanmoins, nous ne pouvons qu'être préoccupés par l'absence de progrès ou le manque d'efficacité dans la réalisation des OMD dans bon nombre de pays et de régions. Tout en reconnaissant les lacunes dans les politiques de développement nationales et dans les capacités institutionnelles, nous constatons tous clairement que ces difficultés sont également dues au climat politique et économique international, qui est devenu plus complexe, en particulier avec la montée du terrorisme et la tendance croissante à l'emploi de la force dans les relations internationales et au recours au protectionnisme dans les échanges commerciaux.

Depuis longtemps, le peuple vietnamien jouit de la haute estime de la communauté internationale pour la détermination et la vaillance dont il fait preuve dans la lutte qu'il mène pour protéger les droits fondamentaux des peuples à vivre dans la liberté et l'indépendance et à décider de leur propre destin. Aujourd'hui, le Viet Nam est loué pour ses accomplissements importants dans le domaine socioéconomique et pour sa mise en œuvre des OMD. En cette occasion, je voudrais appeler l'attention des Membres sur le fait qu'en 2004 le Viet Nam a réduit le taux de pauvreté de près de trois cinquièmes, par rapport à 1993, atteignant ainsi 10 ans avant la date prévue l'objectif visant à réduire de moitié la pauvreté. Pour ce qui est de l'enseignement primaire universel, le Viet Nam a éliminé l'analphabétisme et ouvert les portes de l'école primaire à tous les enfants dès 2000. Actuellement, près de la moitié des provinces vietnamiennes assurent un enseignement secondaire du premier cycle pour tous. Les progrès considérables dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes traduisent clairement l'augmentation constante de l'indicateur sexospécifique du développement humain

au Viet Nam qui est passé de 0,668 en 1998 à 0,689 en 2004. Les femmes représentent plus de 27 % des députés de l'Assemblée nationale, classant ainsi le Viet Nam parmi les pays en tête de file de la région Asie-Pacifique, d'après cet indicateur. Les femmes sont pleinement reconnues aujourd'hui pour le rôle important qu'elles jouent au sein de la famille et dans la société. Pour ce qui est des autres OMD, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a été réduit de moitié et la mortalité maternelle a diminué d'un tiers par rapport à 1990.

Le Gouvernement vietnamien a présenté un rapport national sur la réalisation des OMD au Viet Nam afin de contribuer aux débats pendant le Sommet. La raison profonde qui a motivé ces résultats encourageants au Viet Nam tient à la détermination de l'État et du peuple vietnamiens à promouvoir le développement socioéconomique. Les autres facteurs positifs qui contribuent à la réalisation des OMD au Viet Nam relèvent de sa persévérance dans son effort de réforme, de l'intégration des OMD dans les programmes nationaux de développement socioéconomique et de coopération internationale, la mobilisation des ressources nationales, l'intégration active dans l'économie mondiale, l'expansion des relations économiques extérieures, la croissance économique combinée à la promotion du bien-être social, les réformes administratives, le renforcement des capacités et la participation massive de la population.

Au nom de l'État et du Gouvernement vietnamiens, je voudrais saisir l'occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance aux organismes des Nations Unies, aux donateurs bilatéraux et multilatéraux, aux organisations non gouvernementales internationales et à nos amis étrangers pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée au développement du Viet Nam.

Bien que la réalisation des OMD soit la responsabilité première des pays, l'aide de la communauté internationale est très importante. Pour mieux aider les pays en développement à réaliser avec succès les OMD d'ici 2015, nous souhaitons faire les recommandations suivantes : premièrement, il convient d'honorer l'engagement de réserver 0,7 % du produit national brut à l'aide au développement, de réduire et d'annuler la dette des pays en développement et de faciliter leur entrée à l'Organisation mondiale du commerce; deuxièmement, il s'agit de réaliser les

OMD et d'honorer les autres engagements convenus lors des conférences mondiales de ces 10 dernières années; troisièmement, il faut aider les pays en développement à mettre au point des stratégies et à renforcer leurs capacités pour réaliser les OMD et accroître la coordination de l'aide des donateurs; quatrièmement, il faut renforcer l'appui à la coopération Sud-Sud, y compris les programmes de coopération « deux plus un » entre le Viet Nam, un certain nombre de pays africains et des donateurs.

Nous avons convenu depuis longtemps de la nécessité de réformer l'ONU afin que l'Organisation exécute avec plus d'efficacité les mandats énoncés dans la Charte des Nations Unies et tienne compte des immenses changements intervenus dans le monde ces 60 dernières années. À ce sujet, le Viet Nam convient avec un grand nombre de nations que la réforme de l'ONU doit être fondée sur les principes fondamentaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et doit être réalisée de façon équilibrée et globale en vue d'assurer la démocratie, la transparence et la représentativité de l'Organisation et de renforcer son efficacité dans l'intérêt de tous les États Membres.

Les faits nouveaux complexes survenus dans le monde ajoutent à l'urgence de la tâche qui est de combler les écarts de développement et de promouvoir le développement équitable et durable au sein des pays et entre les pays afin d'éliminer les causes d'instabilité dans le monde actuel. Les OMD sont un instrument essentiel à cet égard.

Pour sa part, le Viet Nam réaffirme sa détermination à réaliser les OMD. C'est en honorant et en dépassant ces objectifs que nous aiderons à réaliser le commun objectif de notre peuple, à savoir l'édification d'un Viet Nam fort, avec un peuple prospère et une société juste, démocratique et civilisée.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ahmad Zia Massoud, Vice-Président de la République islamique d'Afghanistan.

M. Massoud (Afghanistan) (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et du peuple afghans, d'adresser mes sincères condoléances au Gouvernement et à la population des États-Unis d'Amérique suite aux tragiques pertes humaines et aux nombreuses destructions provoquées par le cyclone Katrina.

C'est pour moi un éminent privilège que de prendre la parole à cette Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale au nom de la République islamique d'Afghanistan. C'est une occasion unique donnée à tous les États Membres de passer en revue les enseignements à tirer et de faire le point de la situation actuelle et des perspectives à venir.

Cela fait soixante ans que l'ONU poursuit son action de maintien de la paix et de la sécurité internationales, de développement, et de protection et de défense des droits de l'homme. Les valeurs et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies sont toujours d'actualité. Cependant, la fin de la guerre froide, les nouvelles réalités géopolitiques du monde d'aujourd'hui et l'apparition de nouvelles menaces et de nouveaux défis exigent que l'on repense le rôle de l'Organisation.

Nous saluons les trois rapports complets qui nous ont été présentés à cet égard : le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, intitulé « Un monde plus sûr : notre affaire à tous » (A/59/565); le rapport du Projet objectifs du Millénaire, intitulé « Investir dans le développement » (A/59/727); et le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005).

Lors du Sommet du Millénaire de septembre 2000, l'Afghanistan, en raison de la situation qui régnait sur son territoire, n'a pas été en mesure d'adopter de stratégie nationale pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, depuis le début du processus de Bonn, l'Afghanistan, avec l'aide de la communauté internationale, a enregistré des progrès impressionnants dans les domaines social, politique et économique. Nous avons convoqué deux loya jirgas. La première a abouti à la formation d'un Gouvernement de transition; la seconde, à l'adoption d'une nouvelle Constitution mettant en place un État islamique démocratique. En outre, nous avons tenu des élections présidentielles, et, dans moins de trois jours, nous tiendrons des élections législatives et régionales. Plus de 5 millions d'enfants, y compris des filles, sont retournés à l'école dans tout l'Afghanistan et environ 4 millions de personnes réfugiées dans des pays voisins sont rentrées chez elles.

Toutefois, les conséquences des conflits armés imposés à mon pays sont toujours là. La pauvreté, les taux élevés de mortalité infantile et maternelle et le manque de ressources à consacrer aux services sociaux de base rendent le maintien de l'aide de la communauté internationale indispensable.

La tenue des élections législatives marquera la dernière étape de la mise en œuvre de l'accord historique de Bonn de décembre 2001. Le soutien et l'engagement non démenti de la communauté internationale vont être nécessaires au cours des années à venir pour le relèvement et la reconstruction du pays ainsi que pour la consolidation de la paix et de la sécurité.

À cet égard, nous tenons à insister sur les grands principes suivants, dans l'intérêt d'un nouveau renforcement de la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale : le rôle moteur du Gouvernement afghan à tous les niveaux du processus de reconstruction; la nécessité d'une répartition équitable des ressources entre toutes les zones du pays; la nécessité de veiller à ce que les efforts internationaux permettent de mettre en place durablement des capacités et des institutions viables; et enfin, la nécessité de veiller à la transparence et à la responsabilisation à tous les niveaux du secteur public.

L'Afghanistan prépare actuellement sa stratégie de développement national, qui comprend un programme d'action pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En raison des circonstances dans lesquelles se trouvaient l'Afghanistan au moment du Sommet de 2000, nous nous sommes fixé la date butoir de 2020 plutôt que 2015 pour la réalisation des objectifs.

L'Afghanistan est l'un des pays les moins avancés du monde. Nous insistons fermement, à cet égard, sur l'importance de la réalisation du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés de la Conférence des Nations Unies tenue à Bruxelles en mai 2001. Nous soulignons également la nécessité d'un soutien international continu, coordonné et efficace à la réalisation des objectifs de développement dans les pays sortant d'un conflit.

À cet égard, mon gouvernement salue et appuie pleinement la proposition du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement visant à mettre en place une commission de consolidation de la paix et un bureau d'appui à la

consolidation de la paix dans le cadre des Nations Unies. Tout en reconnaissant que c'est le Conseil de sécurité qui est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales, la République islamique d'Afghanistan voudrait insister sur l'importance de la réforme du Conseil, dont la nécessité s'impose depuis longtemps, pour ce qui est tant de sa composition que de ses méthodes de travail.

Le terrorisme reste l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales. Plus que tout autre pays, l'Afghanistan continue de souffrir de cette menace mondiale. Le Gouvernement afghan condamne vigoureusement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et réaffirme sa détermination de coopérer avec la communauté internationale en vue de l'élimination de ce fléau. À cet égard, l'Afghanistan salue et appuie les efforts déployés actuellement dans le cadre des Nations Unies pour mettre la dernière main au projet de convention globale sur le terrorisme international.

Je voudrais terminer en assurant l'Assemblée de tout le soutien de l'Afghanistan au projet de document final dont nous sommes saisis. Nous sommes confiants que ce rassemblement historique de dirigeants mondiaux permettra d'aboutir à une Organisation plus efficiente et plus efficace, mieux à même de relever les défis du XXI^e siècle et d'assurer la prospérité, la sécurité et la dignité de tous les peuples du monde.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Roberto de Almeida, Président de l'Assemblée nationale angolaise.

M. Almeida (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole à l'Assemblée au nom de S. E. M. José Eduardo do Santos, Président de la République angolaise.

Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Messieurs les Coprésidents, de votre élection et redire le plaisir que nous avons à vous voir présider la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale.

Nous tenons également à exprimer ici nos sincères condoléances à ceux qui ont été frappés par le cyclone Katrina et notre solidarité dans cette épreuve.

Les rapports sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et le rapport du Secrétaire

général intitulé « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005), élaboré pour contribuer aux débats de ce Sommet, soulignent la complexité des défis à relever par la communauté internationale. De fait, la communauté internationale n'en est plus au stade de réaffirmer ses engagements; le moment est plutôt venu de rassembler la volonté politique pour mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution des obligations qu'elle a contractées à toutes les grandes conférences des Nations Unies, parmi lesquelles je citerai le Sommet mondial pour le développement social, le Sommet du Millénaire, la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et le Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable.

Dans ce contexte, il faut impérativement corriger les anomalies qui affectent actuellement le commerce, afin que ce dernier puisse devenir un véritable moteur du développement; il faut impérativement élargir la coopération Sud-Sud, annuler la dette des pays pauvres et promouvoir la science et la technologie, facteurs essentiels qui influent sur le progrès des pays en développement.

Il y a d'autres questions essentielles, qui ont trait au rôle de l'éducation et son adaptation aux réalités et aux besoins des pays émergents, aux inégalités entre les sexes, et à la lutte contre la pandémie du VIH/sida, qui constitue aujourd'hui l'une des principales menaces qui pèsent sur les peuples d'Afrique et d'autres régions du monde.

Nous partageons pleinement l'analyse et les conclusions contenues dans les rapports du Secrétaire général. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter le Secrétaire général pour son engagement personnel, son dévouement et son rôle dirigeant, ainsi que pour sa contribution exceptionnelle à la réaffirmation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, dont nous sommes fiers de célébrer le sixantième anniversaire.

Nous nous félicitons du projet de Déclaration politique présenté à l'Assemblée lors de ce sommet. La délégation angolaise est très satisfaite des accords conclus sur les quatre principales questions du groupe pour le développement, à savoir les objectifs du Millénaire pour le développement, la dette extérieure, le commerce et l'aide au développement. En outre, nous voudrions souligner que le document final fait référence aux besoins particuliers de l'Afrique.

Au sujet du terrorisme, l'adoption récente de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire montre que même quand il s'agit de la lutte contre le terrorisme, il est également possible de parvenir à un accord et même de parvenir à une définition. La délégation angolaise est, elle aussi, d'avis que la lutte contre le terrorisme requiert une stratégie mondiale et, pour cette raison, nous louons les efforts déployés en vue d'adopter une convention internationale contre le terrorisme.

Nous appuyons la création de la Commission de consolidation de la paix, dont l'objectif, tel que défini dans le document final, est d'aider les pays émergents d'un conflit à relancer et préserver leur économie et à consolider la paix. Toutefois, forts de notre expérience, nous pensons que le mandat de la Commission de consolidation de la paix ne serait pas complet s'il ne comprenait pas une composante pour la prévention des conflits.

La délégation angolaise appuie l'idée selon laquelle nous devons tenir compte des spécificités des pays qui sortent d'un conflit et qui sont confrontés à des problèmes d'ordre économique et social, dont le règlement a un impact direct sur le maintien et la consolidation de la paix. Malheureusement, l'on n'accorde pas toujours l'attention voulue à ces aspects et comme les fonds nécessaires à la reconstruction ne sont pas adéquats, ces pays sont indûment pénalisés. Telle est la situation que connaît l'Angola actuellement – une situation que nous considérons extrêmement injuste.

La délégation angolaise est heureuse de noter que le débat s'élargit et, espérons-le, se poursuit sur des questions sensibles telles que le recours à la force dans les relations internationales, la responsabilité de protéger et le Conseil des droits de l'homme.

En proposant un train de mesures visant à renforcer l'ONU, le Secrétaire général a donné une occasion de procéder à une réforme institutionnelle. Cet effort n'aboutira que si les institutions des Nations Unies sont capables de remplir pleinement les fonctions que la Charte leur a assignées. Nous réaffirmons donc le rôle central de l'Assemblée générale, principal organe délibérant de l'ONU.

S'agissant du Conseil de sécurité, nous sommes d'accord pour dire qu'il doit être plus représentatif, plus efficace et plus transparent. La communauté internationale, au nom de laquelle le Conseil de

sécurité prend ses décisions sur la base de la Charte, doit avoir le sentiment qu'elle fait partie intégrante du mécanisme de prise de décisions.

Un autre problème qui doit inquiéter la communauté internationale est l'exploitation illicite des ressources naturelles. Il s'agit d'une menace qui pèse aussi bien sur la paix que sur la sécurité, qui empêche le développement des pays concernés, et qui contribue à des violations massives des droits de l'homme.

À cet égard, la délégation angolaise souligne combien il importe d'assurer le respect du droit international humanitaire, notamment lorsqu'il s'agit de la protection des civils dans des situations de conflit. De l'avis de ma délégation, le non-respect actuel des normes du droit humanitaire mérite l'attention particulière et urgente de l'ONU.

En Angola, nous nous efforçons de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et nous continuons de faire tout ce qui est notre pouvoir pour consolider la paix et promouvoir la réconciliation nationale afin d'assurer la stabilité à la fois économique et sociale de notre pays. Dans le même temps, nous sommes résolus à retrouver une vie politique normale et à veiller à ce que les institutions démocratiques soient pleinement opérationnelles. Les préparatifs en vue des élections générales de 2006 ont déjà bien progressé.

Je terminerai en exprimant notre conviction selon laquelle jamais la destinée de l'humanité n'a été aussi caractérisée par l'interdépendance qu'à notre époque. Nous devons avoir une réaction collective et concertée, de façon à sauvegarder les intérêts non pas de quelques-uns, mais de nous tous. Il est donc de la plus haute importance de préserver le rôle central que l'ONU joue dans les relations internationales.

Étant donné son mandat, son caractère universel et le nombre de ses organisations et programmes, l'ONU est bien placée pour examiner les problèmes auxquels le monde est confronté en ce XXI^e siècle. La nature et la complexité de ces questions évolueront avec le temps, mais leur principale caractéristique, c'est que leurs effets ne respectent pas les frontières. Ce n'est donc que par une action vaste et lucide que la communauté internationale pourra fournir les réponses positives que l'humanité attend et mérite.

Pour terminer, j'espère que le document final qui doit être adopté à ce sommet représentera une contribution majeure à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire : paix, sécurité collective, développement durable et promotion des droits de l'homme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Joschka Fischer, Vice-Chancelier fédéral et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

M. Fischer (Allemagne) (*parle en allemand*) : Dans le monde du XXI^e siècle, c'est pratiquement au quotidien que nous sommes confrontés à de nouveaux risques et dangers. Comment pouvons-nous éviter les conflits au sujet de l'insuffisance des ressources? Comment pouvons-nous préserver l'écosystème mondial? Comment pouvons-nous combler le fossé grandissant entre riches et pauvres? Comment devons-nous façonner la mondialisation? Comment assurons-nous à tout un chacun des possibilités en matière de développement? Comment prévenons-nous les conflits mondiaux?

Surtout, la sécurité au XXI^e siècle signifie qu'il faut investir dans le développement, la démocratie et les droits de l'homme. Toutes ces questions sont inextricablement liées. Elles constituent nos tâches fondamentales.

Cinq après le Sommet du Millénaire, nous, Membres de l'ONU, devons évaluer ensemble dans quelle mesure nous avons réalisé les objectifs du Millénaire pour le développement énoncés en 2000. Nous devons débattre de la manière de procéder afin de faire progresser la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, et ce dans sa totalité. Et nous devons renforcer et rendre plus efficace l'Organisation des Nations Unies, pilier du multilatéralisme. Nous nous félicitons donc du fait que la communauté internationale ait finalement réussi à convenir d'un document sur le Sommet (A/60/L.1) qui constitue un point de départ pour de nouvelles négociations, même s'il ne répond pas à toutes nos attentes dans de nombreux domaines.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont la Magna Carta sociale de notre temps et ils doivent guider nos actions. Nous devons désormais œuvrer à faire en sorte qu'ils soient contraignants, car nous ne saurions accepter que plus d'un milliard d'êtres humains vivent avec moins d'un

dollar par jour. Nous ne pouvons pas permettre que chaque année 11 millions d'enfants meurent avant leur cinquième anniversaire.

Nous devons considérablement renforcer les droits des femmes et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que les femmes aient enfin des chances égales d'accéder à l'éducation, à la formation professionnelle et au travail. Nous devons veiller à ce que la protection de l'environnement et les principes du développement durable deviennent des éléments clefs de la politique internationale. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons vaincre durablement la faim, la pauvreté et la maladie. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons mettre fin à la destruction toujours plus grande des sources de vie de notre planète.

L'Allemagne est consciente de sa responsabilité à cet égard. Nous voulons augmenter notre aide au développement et, à cette fin, nous avons convenu avec nos partenaires européens d'un plan progressif jusqu'en 2005. Nous examinons également de nouveaux instruments de financement du développement. Nous œuvrons avec d'autres États à l'alliance de l'Action contre la faim et la pauvreté lancée par le Président da Silva. Des termes commerciaux plus équitables – en particulier un accès libre aux marchés – sont indispensables à un développement durable. Il faut cependant reconnaître que des succès durables ne seront possibles que si les pays en développement eux-mêmes font des efforts, en particulier pour ce qui est de la bonne gouvernance et des principes d'application de l'état de droit.

Le développement est aussi inextricablement lié à la protection du climat. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et élaborer plus avant le Protocole de Kyoto. L'augmentation régulière du nombre de catastrophes naturelles signale qu'il faut convenir de mesures vigoureuses au niveau international.

Si nous débattons aujourd'hui de ces questions en tant que représentants de nos États, nous ne devons pas oublier que nos peuples ne s'intéressent pas aux débats sur des programmes ou des procédures. Ils veulent que nos discussions aboutissent à des décisions et à des résultats. C'est pourquoi l'Allemagne aurait préféré un document indiquant plus clairement les mesures à prendre dans de nombreux domaines. Il est regrettable

qu'aucun accord n'ait pu être conclu sur la question clef du désarmement et de la non-prolifération, ou sur la définition du terrorisme. Notre tâche aujourd'hui doit être de discuter de la manière dont nous pouvons néanmoins faire des progrès dans ces domaines d'une importance cruciale pour la sécurité internationale.

Bien que je me félicite de la proposition figurant dans le document issu du présent sommet et visant à créer un Conseil des droits de l'homme, celle-ci soulève de graves questions. Sans une protection universelle des droits de l'homme et sans la promotion de la démocratie et de l'état de droit, nous ne pourrons ni parvenir à un développement durable, ni garantir une paix et une stabilité durables. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire de ce nouvel organe un instrument puissant. L'instance de négociation mise en place à cette fin devrait soumettre ses propositions aussi rapidement que possible, de préférence d'ici la fin de l'année.

La proposition visant à établir une Commission de consolidation de la paix est également cruciale, car la préservation de la paix mondiale et de la sécurité internationale reste l'entreprise la plus importante de l'ONU. Cette Commission comblera un vide dans la structure institutionnelle de l'Organisation.

Si nous souhaitons que l'ONU soit à même d'assurer, d'une manière générale, la paix, la stabilité et le développement dans le monde, nous devons lui donner les moyens de faire face aux défis du XXI^e siècle. Du fait des pressions exercées par la mondialisation et les crises et conflits internationaux, une réforme en profondeur est essentielle dans tous les domaines.

Je suis fermement convaincu qu'en fin de compte le succès de telles réformes dépendra dans une grande mesure de la réforme du Conseil de sécurité. Les excuses et les compromis boiteux ou mitigés ne feront pas avancer notre cause. Les pays du Groupe des Quatre ont fait une proposition qui répond aux besoins de l'ONU, de ses États Membres et de ses régions. Ces réformes doivent rester à l'ordre du jour. Je demande à tous les Membres de reprendre les consultations sur les réformes au cours de la présente session de l'Assemblée générale.

Au XXI^e siècle, le monde aura besoin d'une ONU forte qui aura été renouvelée dans tous les domaines. Soit nous agissons maintenant et façonnons la mondialisation par le biais de la coopération et du

partenariat, soit les crises et les conflits de notre monde interdépendant nous forceront à réagir. Nous allons donc joindre nos forces à celles de nos partenaires et de nos amis et œuvrerons avec détermination et avec la patience nécessaire pour renforcer l'ONU en la renouvelant.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration du Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : Voici 60 ans, le 26 juin 1945, était signée, à San Francisco, cette Charte des Nations Unies qui créait l'Organisation des Nations Unies et dont l'esprit humaniste et généreux continue à inspirer notre action jusqu'à nos jours. Leçon tirée par la communauté internationale de l'échec de la Société des Nations et des affres de la guerre, cet acte fondamental et novateur suscite encore aujourd'hui notre admiration. Et mon pays, le Luxembourg, tire une grande fierté du fait d'avoir figuré parmi les fondateurs qui ont porté l'ONU sur les fonts baptismaux.

Aujourd'hui, 60 ans après, nous sommes réunis sur les bords de l'East River pour faire preuve du même courage, de la même vision au service de notre œuvre commune, l'Organisation des Nations Unies. Il nous revient de nous montrer dignes de l'héritage recueilli et de reprendre dans des mains fermes et confiantes le flambeau transmis par nos prédécesseurs.

Comme l'a si bien exprimé notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont nous saluons l'action à la tête de notre organisation, les Nations Unies sont bien « à la croisée des chemins ». Nous devons adopter les orientations et prendre les décisions qui engagent un véritable renouveau du multilatéralisme, avec l'ONU en son cœur. Tel est le défi qui se pose à nous, tel est l'enjeu essentiel de ce sommet.

Un large débat s'est engagé dès le mois de janvier de cette année sous la conduite avisée du Président de l'Assemblée, M. Jean Ping, et je tiens ici à rendre publiquement hommage à ses qualités multiples de Président. Pendant une grande partie de cette période, mon pays a eu l'honneur d'exercer la présidence de l'Union européenne et a pu ainsi non seulement conduire les travaux internes en vue de l'élaboration des positions de l'Union européenne sur les divers thèmes en discussion, mais aussi présenter et défendre les points de vue européens au cours des débats

conduits sous l'égide du Président de l'Assemblée générale. Parallèlement, un large processus de consultations a été engagé par l'Union européenne à New York, dans les capitales et à l'occasion de nombreuses rencontres ministérielles avec des groupes de pays tiers ou des pays individuels, pour lancer la dynamique politique qui doit former le fondement même de la réforme de l'ONU.

Tout au long de ces travaux, continués avec énergie sous présidence britannique maintenant, l'Union européenne s'est montrée un partenaire déterminé et engagé, animé d'une forte volonté d'aboutir à des « résultats ambitieux et équilibrés », selon l'objectif fixé lors du Conseil européen de mars 2005. Cette ambition continue évidemment à nous animer. La recherche de solutions novatrices est inéluctable devant le constat d'une interdépendance croissante des défis et des menaces. De plus en plus, la paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit se trouvent liés par des interactions étroites.

Face à cette situation, la réponse est claire : il nous faut un multilatéralisme efficace et rénové, adapté aux circonstances particulières de ce début du XXI^e siècle et doté des instruments et moyens suffisants pour remplir pleinement sa mission.

Le développement est et doit rester au premier plan de l'attention internationale, alors que nombre d'études, dont en dernier lieu le *Rapport mondial sur le développement humain* publié récemment, montrent, preuves à l'appui, que le progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement reste fort inégal et que des retards, voire des reculs, sont à déplorer dans un certain nombre de régions, notamment surtout en Afrique.

Face au fléau du sous-développement, nous devons agir et agir vite. En mai de cette année, sous notre présidence, l'Union européenne a pris la décision majeure de mobiliser d'importants volumes additionnels d'aide publique au développement et d'atteindre les objectifs de 0,7 % du revenu national brut d'ici 2015.

Mon pays s'honore de faire partie du groupe encore trop peu nombreux du « G-0,7 » et compte atteindre l'objectif d'un pour cent du revenu national brut dans les années à venir. Parallèlement, des efforts importants doivent être accomplis par les pays donateurs et les pays récipiendaires en matière de

qualité de l'aide, de bonnes pratiques, de gouvernance et de lutte contre la corruption.

À l'approche de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong les questions commerciales doivent figurer tout en haut de l'agenda mondial. Les catastrophes humanitaires du tsunami, les récentes famines en Afrique et l'ouragan Katrina en dernier lieu nous ont rappelé, si besoin il y en avait, que nous devons pouvoir disposer d'instruments dotés de moyens financiers suffisants et qui puissent être mobilisés de manière plus rapide et plus prévisible.

Dans cette perspective, mon pays appuie fortement une révision du Fonds central autorenouvelable d'urgence et a annoncé d'ores et déjà sa volonté de contribuer de manière substantielle à un Fonds central autorenouvelable d'urgence renforcé. Aujourd'hui notre ministre de la coopération a annoncé que le Luxembourg dotera cette réserve de 4 millions de dollars. La recherche de la continuité et de la cohérence, qui doit marquer l'action de la communauté internationale dans les situations de post-conflit, est au centre de la nouvelle Commission de consolidation de la paix, dont nous avons décidé si opportunément la création et que nous devons mettre en place très rapidement. Elle permettra d'intégrer davantage dans une perspective la gestion de la sortie de crise, les actions humanitaires et aussi la relance des processus de développement.

L'action internationale doit se fonder sur cet axiome fondamental : il n'y a pas de paix sans développement, et il n'y a pas de développement sans paix.

Au printemps de cette année, nous avons commémoré dans cette même salle, lors d'une cérémonie vraiment très émouvante et très digne, le soixantième anniversaire de la libération des camps nazis. Que cette évocation des horreurs de l'Holocauste soit pour nous un rappel constant que la communauté internationale ne peut plus assister impuissante et passive à des faits de génocide, de purification ethnique, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Voilà pourquoi ce que nous nommons « la responsabilité » de protéger doit devenir une réalité effective lorsque la situation l'exige.

Dans le même ordre d'idées, nous devons renforcer nos mécanismes de protection des droits de l'homme, alors que les droits de l'homme constituent le troisième pilier de l'action des Nations Unies, avec le développement et la sécurité, avec lesquels une interaction constante existe.

La mise en place rapide du Conseil des droits de l'homme, que nous nous apprêtons à créer, doit renforcer l'action des Nations Unies dans ce domaine et permettre un suivi plus permanent et plus performant de la situation des droits de l'homme partout dans le monde.

Ces quelques thèmes auxquels il convient d'ajouter des sujets aussi importants que, par exemple, évidemment, la lutte contre le terrorisme, l'environnement et le développement durable ou encore les questions de désarmement et de non-prolifération, doivent être débattus et décidés dans un cadre multilatéral, au sein d'institutions légitimes et efficaces, appuyés sur des services dont la qualité, l'objectivité et la probité doivent être au-dessus de tout soupçon.

Les réformes déjà engagées ou envisagées contribueront, je n'en doute pas, à atteindre pleinement ces objectifs partagés par tous.

À l'aune de ces quelques ambitions que je viens d'esquisser, avons-nous réussi à faire avancer les choses, nous sommes-nous montrés dignes de l'héritage laissé par les pères fondateurs des Nations Unies? Certes, j'aurais préféré que nous fussions capables de pousser plus loin l'accord, de prendre des décisions plus hardies, plus immédiatement opérationnelles, et ce n'était pas impossible.

Constatons néanmoins ensemble que le présent Sommet a pris un certain nombre d'orientations ou de décisions de principe qui posent les bases de progrès ultérieurs. Sur certaines questions, des mandats précis et des calendriers détaillés tracent les contours de la marche à suivre et il importera d'exécuter ces orientations avec célérité et avec détermination. Les fondements sont jetés, il convient désormais de construire : la maison ne saurait rester sans toit. Prenons tous l'engagement politique ferme et irrévocable, animés d'un véritable sentiment d'urgence, de mener à bonne fin dès la présente Assemblée générale, cette œuvre très importante.

Un intellectuel américain a dit récemment, et l'a écrit aussi et je le cite (*l'orateur poursuit en anglais*) : [« À l'instar des fées et du papier-monnaie, l'ONU cesse d'exister si les gens ne croient plus en elle »].

(*l'orateur reprend en français*)

Sachons exprimer par notre action déterminée que, soixante ans après sa création, nous continuons à croire avec conviction dans cette Organisation que nous avons en partage.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lyonpo Khandu Wangchuk, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan.

M. Wangchuk (Bhoutan) (*parle en anglais*) : J'apporte à cette Réunion plénière et à l'Organisation des Nations Unies dans sa soixantième année les salutations et les bons vœux de notre roi, S. M. Jigme Singye Wangchuk.

D'emblée, je voudrais faire part de la compassion du Bhoutan envers les États-Unis et de sa solidarité en ce qui concerne les efforts qu'ils déploient pour se remettre des ravages de l'ouragan Katrina.

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont travaillé méticuleusement à la préparation de cette Réunion plénière. Les peuples du monde attendent beaucoup de cette réunion. Le document final que nous adopterons, bien qu'il ne réponde pas à toutes les attentes, contient des accords importants qui doivent être mis en œuvre. Cela est d'une importance cruciale si nous voulons remplir les promesses que nous avons faites à nos peuples.

Comme l'a dit le Secrétaire général, « la famille humaine ne peut jouir du développement sans sécurité, de la sécurité sans développement et de l'un ou l'autre sans respect des droits de l'homme » (*A/60/341, annexe II*). Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, nous vivons dans un monde de plus en plus imbriqué et interdépendant et nous sommes confrontés à des défis et à des menaces qu'aucun pays ne peut régler seul. Par conséquent, l'adoption de mesures à l'échelle mondiale pour apporter une réponse aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée est la nécessité de notre temps. Des mesures collectives appellent un système multilatéral efficace, avec l'Organisation des Nations Unies en son centre, pour maintenir la paix et la sécurité internationales et pour promouvoir la

coopération internationale. Dans ce but, nous devons réformer et renforcer l'Organisation et ses institutions.

L'adoption de mesures à l'échelle mondiale ne peut être possible et ne peut devenir crédible que si nous tenons nos engagements et mettons en œuvre les programmes pour atteindre les cibles et les objectifs convenus au Sommet du Millénaire et aux autres grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Notre communauté de 191 États Membres n'est pas homogène et, bien que les problèmes soient les mêmes partout, ils varient d'un pays et d'une région à l'autre de par la façon dont ils sont perçus, leur nature et leur ampleur. Voilà pourquoi il importe que toutes les questions soient abordées ensemble et de façon équilibrée et que les buts et principes énoncés dans la Charte soient à tout moment respectés.

Comme le Secrétaire général le fait remarquer dans son rapport (*A/60/81*), les progrès accomplis par les pays les moins avancés sont insuffisants pour atteindre les buts fixés dans le Programme d'action de Bruxelles et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Chaque pays étant responsable au premier chef de son propre développement, nous sommes tenus de redoubler nos efforts au plan individuel pour lever les obstacles au développement. En parallèle, il est impératif que nos partenaires de développement intensifient leur assistance, annulent la totalité des dettes contractées auprès d'eux, soutiennent et renforcent les échanges commerciaux et facilitent les transferts de technologies. Nous prions instamment les pays développés de consacrer, comme ils se sont engagés à le faire, 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement, dont 30 % en faveur des pays les moins avancés. Nous félicitons les pays qui ont déjà atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 %. Il apparaît urgent de resserrer le partenariat mondial entre les pays les moins avancés et la communauté internationale, au moment où l'Assemblée s'apprête à dresser le bilan à mi-parcours du Programme d'action de Bruxelles, l'an prochain.

D'après un récent rapport de l'ONU, les résultats relativement médiocres des pays les moins avancés de l'Asie-Pacifique sont occultés par la forte croissance des autres pays de la région. Il y est également indiqué que ces pays les moins avancés ont perçu, en moyenne et par personne, moins de la moitié de l'aide allouée aux pays les moins avancés des autres régions. C'est un fait alarmant et nous prions instamment la

communauté internationale de remédier à cette situation, qui touche les 14 pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique, soit 260 millions de personnes.

Vivement attaché aux objectifs du Millénaire pour le développement, le Gouvernement royal du Bhoutan a engagé une action nationale en vue de les atteindre. Nous espérons qu'avec le soutien constant de nos partenaires de développement et de la communauté internationale, nous parviendrons à atteindre la plupart des objectifs à l'horizon 2015, ce qui nous permettra de faire un grand pas en avant dans la réalisation de notre objectif national de développement : accroître le « bonheur national brut ».

Je voudrais m'arrêter brièvement sur cette conception du développement. Depuis plus de 20 ans, le développement du Bhoutan repose sur le concept de bonheur national brut, formulé par S. M. le Roi Jigme Singye Wangchuck. Il procède de la conviction que le bonheur est le but ultime de chaque être humain et que le développement devrait viser à sa réalisation. Nous pensons que les politiques et stratégies d'un État devraient avoir pour objectif de répondre à l'ensemble des besoins, matériels et spirituels, des individus et, ainsi, d'instaurer les conditions propices à l'atteinte du bonheur. Si la hausse du produit national brut accroît le confort matériel, elle ne suffit pas à améliorer le bien-être général des personnes. Il faut d'autres choses, que nous avons identifiées comme étant les suivantes : conservation de l'environnement naturel, préservation de la culture et de la bonne gouvernance. De notre point de vue, cette conception plus vaste et viable du développement apporterait peut-être des remèdes aux nombreux maux dont souffrent nos sociétés. J'engage vivement la communauté internationale à y réfléchir.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Kassymzhomart Kemelevich Tokaev, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan.

M. Tokaev (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ce sommet anniversaire ouvre une nouvelle page de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons le devoir de prendre des décisions en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Organisation.

De notre point de vue, la réforme de l'ONU devrait viser avant toute chose à serrer les rangs de la communauté internationale en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pour le

Kazakhstan, il est crucial de créer les conditions politiques et économiques qui rendront indissociables et complémentaires les trois grands piliers du monde moderne : le développement, la liberté et la paix. L'ONU ne saurait tolérer les fléaux que sont la misère et la pauvreté, la prolifération des armes de destruction massive, la propagation des maladies dangereuses, la discrimination et le terrorisme. Hélas, aucun de ces vices humains n'a pu jusqu'à présent être éliminé. Pire, les menaces à la paix, à la sécurité et à la santé humaine se sont multipliées.

C'est pourquoi nous devons nous attacher à rendre notre Organisation plus efficace, ce qui est d'autant plus important si l'on considère les graves défaillances dont souffre l'activité de l'ONU. En tant que membres du concert des nations, nous devrions nous employer à améliorer l'image de l'ONU comme bastion des espoirs et des aspirations des peuples. Il importe d'améliorer la qualité des décisions prises par l'ONU, de surveiller de plus près leur mise en œuvre et de corriger la gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, il est très important de renforcer les fonctions du Secrétariat de l'ONU.

Le Kazakhstan estime qu'en renforçant l'Assemblée générale des Nations Unies dans son rôle et son statut de principal organe délibérant, directeur et représentatif de notre Organisation, on favorisera une démocratie authentique dans les relations internationales.

En ce qui concerne l'élargissement du Conseil de sécurité, nous pensons qu'il faudra à terme régler cette question sur la base d'un vaste accord international, suivant le principe de la représentation géographique équitable et en tenant compte de la contribution des États au développement de l'économie mondiale ainsi qu'à la sécurité mondiale et régionale.

Il est nécessaire de renforcer les fonctions de maintien de la paix de l'ONU. Notre Organisation ne doit pas se contenter d'observer en coulisse les efforts qui sont déployés pour sauver les victimes des grandes catastrophes naturelles et autres sinistres provoqués par l'homme.

Le destin de l'ONU repose entre nos mains. Aussi devons-nous nous employer à promouvoir l'entente mutuelle, les solutions constructives, la responsabilité et la compétence. Tels sont les principes qui ont toujours guidé la politique étrangère du Kazakhstan.

Premier État du monde qui ait volontairement fermé ses installations terrestres d'essais nucléaires et renoncé à son arsenal nucléaire, le Kazakhstan reste un fervent partisan d'un régime de non-prolifération renforcé. Nous sommes profondément troublés par l'inefficacité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), dont témoigne le résultat de la Conférence des parties chargées d'examiner le TNP, récemment tenue à New York. On ne peut traiter avec deux poids, deux mesures de la question de la non-prolifération des armes nucléaires, car toute ambiguïté est susceptible d'entraîner la propagation de ces armes meurtrières, l'éclatement de nouveaux conflits et l'apparition de situations d'impasse, avec le risque d'un recours aux armes de destruction massive.

L'action qui est actuellement menée à l'échelle mondiale pour combattre le terrorisme international n'est pas assez efficace. Il conviendrait d'exploiter au maximum le potentiel de l'ONU et des organisations régionales compétentes pour contrecarrer cette très grande menace pour l'humanité. Notre position de principe est que, sans une action collective, concrète et efficace, nous n'arriverons pas à remporter la guerre contre le terrorisme international.

Le Kazakhstan a proposé par le passé de mettre en place un organe qui s'occuperait des relations avec les organisations régionales. Aussi nous félicitons-nous de la création d'une commission chargée de cette question.

À propos de la réforme de l'ONU, nous devons garder à l'esprit que le monde se diversifie de plus en plus.

Les problèmes que connaît l'Asie centrale sont propres à cette région et, pourtant, ils sont également communs à d'autres parties du monde. De même que les autres pays d'Asie centrale, le Kazakhstan ne ménage aucun effort pour relever des défis aussi pressants que le terrorisme international et l'extrémisme religieux, les migrations illégales et le trafic des stupéfiants, la traite des êtres humains et les pénuries de ressources en eau.

Malgré toutes ces difficultés et tous ces défis, pendant les 60 ans de son histoire, l'ONU s'est établie dans la communauté internationale en tant qu'organisation internationale irremplaçable. En dernière analyse, nous sommes les Nations Unies, et nous seuls déterminons l'avenir de cette Organisation.

S'étant fermement engagé sur la voie d'une réforme économique et sociale, le Kazakhstan est devenu l'un des États dont le développement est plus le dynamique et le plus réussi au monde. Le Gouvernement kazakh a mis en œuvre un programme social d'une ampleur sans précédent afin d'accroître le niveau de vie du pays. Et pourtant, nos efforts dans ce domaine n'ont pas été dûment reconnus par l'ONU. Nous ne sommes pas d'accord avec la manière dont les experts de l'ONU calculent l'indice de développement humain de notre pays. Ces évaluations, fondées sur des sources et des données non corroborées ne font que saper la crédibilité de l'ONU aux yeux de la communauté internationale et susciter la méfiance à l'égard de notre organisation.

Mon pays est universellement reconnu comme un pays chef de file en Asie centrale. Le Président du Kazakhstan mène avec confiance le pays sur la voie du progrès économique et d'une démocratie authentique. Le Kazakhstan ne saurait imaginer un avenir prospère pour lui-même sans une coopération active et étroite avec l'ONU.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Youssouf Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso.

M. Ouedraogo (Burkina Faso) : Je voudrais, avant toute chose, d'exprimer au Président des États-Unis d'Amérique, S. E. M. George W. Bush, au gouvernement et au peuple des États-Unis, la compassion et la solidarité du Burkina Faso, suite au désastre causé par l'ouragan Katrina en Louisiane, en Alabama et au Mississippi.

Cette session de l'Assemblée générale des Nations Unies est placée sous le double signe de l'examen à mi-parcours des objectifs du Millénaire pour le développement et la réforme des Nations Unies.

Je voudrais saluer la vision que le Secrétaire général, M. Kofi Annan, a admirablement développée dans le rapport qu'il nous a soumis : « Dans une liberté plus grande ». Il me plaît également de rendre un hommage bien mérité à notre Président sortant, M. Jean Ping, et à travers lui, à son pays, le Gabon, et à son vénérable Président S. E. El Hadj Omar Bongo Ondimba, pour l'honneur fait à l'Afrique.

En adoptant en 2000 la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont indiqué la voie vers la

création d'une société mondiale nouvelle, plus juste, moins frappée par la pauvreté. Cinq années se sont déjà écoulées. Nous voulons faire un bilan. Que pouvons-nous dire sans complaisance? Malgré un environnement international et un contexte sous-régional particulièrement difficiles, le Burkina Faso a forcé les portes du progrès pour assurer une croissance économique moyenne de 6 % par an et améliorer bon nombre d'indicateurs sociaux.

La stabilité des institutions républicaines et une gouvernance économique vertueuse ont particulièrement contribué à ces résultats. Bien que l'impact des progrès macroéconomiques reste limité sur le niveau général de la pauvreté, la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté élaboré par le Gouvernement, ouvre des perspectives meilleures.

Dans le domaine de l'éducation, secteur stratégique pour le développement durable, les effectifs ont progressé de 6,7 % en moyenne entre 1990 et 2004, pendant que le taux brut de scolarisation passait de 30 % à 57,6 %. Mais en dépit de cette dynamique positive observée, l'atteinte de la scolarisation universelle en 2015 nous commande des efforts et des initiatives plus hardis, notamment en matière d'infrastructures et de formation des ressources humaines. La quête de l'égalité entre les sexes a connu des avancées notables. Ainsi, en 2004, le ratio filles/garçons est passé à 0,77 pour l'enseignement primaire et à 0,67 pour l'enseignement secondaire.

La situation sanitaire est dans l'ensemble relativement en progrès. Le taux brut de mortalité infanto-juvénile a enregistré une baisse de 35 points entre 1998 et 2003, et celui de la mortalité maternelle de 82 points entre 1993 et 1998.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, placée sous la direction personnelle du chef de l'État, nous avons enregistré des progrès importants. Selon les données d'ONUSIDA à partir des sites sentinelles et les résultats de l'enquête démographique et de santé, le taux de prévalence est passé de 7,17 % en 1997 à 6,5 % en 2001, puis à 4,2 % en 2002 et enfin à 1,9 % en 2003.

En revanche, le paludisme reste une maladie endémique, une maladie qui constitue la première cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Le Gouvernement travaille à la mise en œuvre des programmes initiés pour lutter contre ce fléau, mais à

la vérité, il faut reconnaître que la lutte contre le paludisme, pour être efficace, exige une mobilisation plus accrue de la communauté internationale, comme il en est pour le sida.

L'impératif d'une gestion durable de l'environnement, nous a conduits à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques par sous-secteur en vue d'accélérer la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles. Quant à l'accès à une source d'eau meilleure, objectif prioritaire par essence, les besoins des populations sont actuellement couverts à hauteur de 90 %. La poursuite des efforts développés par le Gouvernement et ses partenaires devrait permettre, à terme, de réussir le pari de l'eau potable pour tous.

Le Burkina Faso a été choisi comme pays candidat à la réalisation accélérée des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous interprétons ce choix non seulement comme une reconnaissance des résultats obtenus, mais surtout la nécessité de redoubler d'efforts afin de relever ce défi majeur.

Nous sommes convaincus que l'espoir est permis. Pour cela, l'action conjuguée et coordonnée des nations du monde doit résolument se poursuivre et se renforcer, pour créer partout un environnement favorable à la construction de la paix, de la sécurité et du progrès pour tous. D'ores et déjà, le Burkina tient à saluer les décisions prises pour la réduction de la dette des pays pauvres, de même que les récentes initiatives développées pour lutter contre la faim et la pauvreté, rechercher de nouvelles ressources destinées au financement du développement, et ouvrir les marchés des pays industrialisés aux produits des pays du Sud. Nous avons le devoir de respecter pleinement les engagements que nous avons pris ensemble au bénéfice de nos peuples respectifs. Nous en avons les moyens. La mondialisation ayant irrémédiablement lié nos destins respectifs, nous sommes condamnés à vaincre ensemble.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ghirmai Ghebremariam, Président de la délégation érythréenne.

M. Ghebremariam (Érythrée) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom de feu le Ministre des affaires étrangères de l'État d'Érythrée, S. E. M. Ali Said Abdella, qui est décédé le 28 août 2005. M. Abdella avait été nommé à la tête de la délégation érythréenne pour la soixantième session de

l'Assemblée générale et aurait eu grand plaisir à prendre la parole devant l'Assemblée. J'aimerais saisir cette occasion pour remercier, au nom du peuple et du Gouvernement érythréens, tous les pays qui ont eu la gentillesse de nous envoyer leurs condoléances.

La Déclaration du Millénaire de 2000 a donné corps aux nobles objectifs de développement que l'humanité espérait atteindre collectivement avant 2015. Cependant, cinq ans après la Déclaration, il est de plus en plus clair que, malgré des progrès significatifs dans de nombreuses régions et de nombreux pays, la plupart des pays à faible revenu ne seront pas en mesure de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le cas de l'Afrique subsaharienne est particulièrement préoccupant dans l'immédiat. Presque tous les pays de cette région n'ont pas suffisamment progressé et leurs perspectives de pouvoir atteindre la plupart – sinon la totalité – des objectifs d'ici à 2015 semblent lointaines.

Si nous sommes fermement attachés aux engagements envers les OMD et si nous voulons que les pays aient des chances réelles d'atteindre les buts, il faut tenir compte de deux facteurs cruciaux. Premièrement, si les réformes dans les politiques favorables aux pauvres introduites par les pays bénéficiaires constituent des conditions nécessaires pour parvenir aux OMD, les pays développés doivent concrétiser leurs promesses et annonces de dons, en fournissant le financement nécessaire à la réalisation de ces réformes. Deuxièmement, l'aide au développement est plus efficace lorsque les bénéficiaires ont la maîtrise du processus de développement. Les politiques et programmes nationaux pour promouvoir la réduction de la pauvreté et atteindre les objectifs de développement devraient être élaborés par un large éventail de parties prenantes à l'intérieur du pays.

Au moment de l'indépendance, le nouveau Gouvernement érythréen a hérité d'une économie effondrée, d'infrastructures en ruines, d'institutions inefficaces, d'une grande population d'exilés et d'un trésor public vide. Cependant, dès la mi-1991, l'année de l'indépendance de fait, le Gouvernement a été en mesure de lancer des actions efficaces pour reconstruire l'économie avec, entre autres, la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel et des investissements dans les infrastructures telles que les écoles, les systèmes de santé, les réseaux d'eau potable et d'assainissement et la voirie. Le secteur privé a

répondu à la création d'un climat favorable à l'investissement en investissant dans les services, le bâtiment et d'autres activités basées sur les ressources. Ainsi, l'Érythrée a entamé un parcours prometteur de progrès économique, marqué par un impressionnant taux de croissance de 7,4 % par an pendant la période 1992-1997.

Malheureusement, le départ prometteur de l'Érythrée a été interrompu par un conflit frontalier avec l'Éthiopie, qui a éclaté en mai 1998 et a rapidement mené à la guerre. Pendant la période 1998-2000, l'Érythrée a aussi connu la pire sécheresse depuis de nombreuses années. À la suite de la signature de l'Accord de paix d'Alger en 2000, le Gouvernement érythréen a entrepris un programme de relance et de réintégration économiques. Les Érythréens avaient espéré une délimitation rapide de la frontière sur la base de l'avis de la Commission du tracé de la frontière. Malheureusement, nous n'avons pas pu consacrer toute notre attention ni nos ressources aux besoins de développement les plus pressants, à cause du refus de l'Éthiopie de se plier à la décision définitive et contraignante de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, qui avait été sanctionnée et garantie par l'Organisation des Nations Unies, ainsi que par le refus du Conseil de sécurité d'honorer les obligations juridiques de l'ONU.

J'en viens aux objectifs du Millénaire. Malgré les obstacles que j'ai cités, j'ai le plaisir d'annoncer que l'Érythrée prévoit de réaliser huit des 10 objectifs d'ici à 2015. Nous sommes toutefois conscients du fait qu'il n'y a pas de quoi pavoiser, pour trois raisons. Premièrement, l'Érythrée n'a pas progressé dans deux domaines cruciaux, le premier étant d'éliminer l'extrême pauvreté et le deuxième d'assurer l'éducation primaire pour tous. Deuxièmement, les objectifs du Millénaire, même réalisés en totalité, ne représentent que le critère minimum du développement. Troisièmement, la Feuille de route de l'Érythrée pour 2015 a été préparée sur la base de certaines hypothèses cruciales, y compris le règlement de la situation « ni paix ni guerre » et le retour à des niveaux de précipitation normaux.

Nous estimons que la situation de l'Érythrée en ce qui concerne les OMD montre que, même avec des ressources modestes, les pays peuvent faire beaucoup pour réaliser les objectifs, s'ils mènent de bonnes politiques assortis d'un ferme engagement de leurs gouvernements.

Pour terminer, je voudrais assurer l'Assemblée que l'Érythrée va, comme par le passé, continuer à prendre les mesures nécessaires et faire les sacrifices requis pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans nos efforts, nous espérons que nos partenaires de développement s'engageront à fournir des fonds suffisants pour parvenir à ces buts. Et, plus important encore, je demande à la communauté internationale de faire appliquer la décision de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, ne serait-ce que parce que la paix et la stabilité ont une incidence cruciale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je tiens, en mon nom propre et au nom de toutes les délégations, à présenter des condoléances à la délégation érythréenne pour le décès de M. Ali Said Abdella, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée.

Avant de lever cette séance, je voudrais informer les représentants que demain nous allons devoir

appliquer une discipline plus stricte en ce qui concerne la durée des interventions. Nous avons eu une certaine marge de manœuvre aujourd'hui parce que nous avons travaillé pendant l'heure du déjeuner et jusqu'à une heure tardive ce soir – je suis sûr que certains représentants auront manqué d'autres événements. Mais, demain, nous avons d'autres tâches qui nous attendent. Nous entendrons des rapports des tables rondes, et nous devons adopter le projet de document final. Il faudra par conséquent que nous nous en tenions à la limite de cinq minutes. Je serais reconnaissant aux personnes présentes aujourd'hui de bien vouloir communiquer aux absents que nous devons travailler plus vite demain. Sans cela, nous serons contraints de sacrifier toute notre pause déjeuner demain.

Je tiens à remercier les représentants de leur grande patience et de leurs contributions qui ont rendu cette réunion si importante.

La séance est levée à 21 heures.